



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Bellemare défait le libéral Boutin

par Cyrille FELTEAU

Avec plus de 1,000 voix de majorité sur son plus proche adversaire, le libéral Jean-Claude Boutin, le leader intermédiaire de l'Union nationale, Maurice Bellemare, a remporté hier une éclatante victoire personnelle à l'élection complémentaire de Johnson, ravivant ainsi les espoirs d'une renaissance de l'UN sur la scène politique québécoise.

"Le tribunal du peuple a parlé", a déclaré l'ancien député de Champlain sous les applaudissements et les cris d'une foule de plus de 500 personnes au comble de l'enthousiasme rassemblée dans la grande salle de l'Ecole Labèque, à Acton Vale. "C'est la victoire sur l'arrogance et la leçon la plus humiliante pour Bourassa et son gouvernement", a-t-il ajouté, provoquant un autre tonnerre d'applaudissements.

Une victoire-surprise

L'élection de M. Bellemare, plusieurs fois ministre sous les gouvernements Johnson et Bertrand, et qui avait quitté la politique en 1970 pour des raisons de santé, a surpris bien des gens et fait mentir nombre d'observateurs politiques qui affirmaient que le parti était mort définitivement, à la suite de sa cuisante défaite du 29 octobre

1973 qui l'avait rayé de la carte électorale.

Comme il l'avait prédit au début de sa campagne, le vieux routier de la politique a renversé le verdict d'octobre dernier dans Johnson. Ralliant à sa candidature la majorité des votes créditistes et anglophones, de même que ceux des anciens partisans de l'UN, il a repoussé le candidat libéral au second rang et le porte-parole péquiste, Jean-Denis Bachand, au troisième. Quant au créditiste indépendant, Gabriel Lacasse, il n'a réussi à obtenir que 287 voix.

Dès 9 heures hier soir, le candidat libéral Jean-Claude Boutin concédait la victoire à M. Bellemare. Dans les 145 bureaux de scrutin de la circonscription, les résultats officiels définitifs furent les suivants: Bellemare, UN, 7,811 voix; J.-C. Boutin, libéral, 6,759; Jean-Claude Bachand, PQ, 4,134. Gabriel Lacasse, créditiste indépendant, 287 voix.

Plus de voix pour le PQ

Les résultats des élections générales d'octobre 1973 avaient donné: 10,543 voix au libéral, Jean-Claude Boutin; 6,803 au candidat créditiste; 3,597 au Parti québécois et

seulement 1,130 voix à l'Union nationale. Hier, le PQ a obtenu quel- que 537 voix de plus que lors du scrutin général de l'an dernier.

Cette élection, on le sait, fut déclenchée à la fin de juillet après que le député libéral Boutin eut remis sa démission pour permettre à ses électeurs de le juger. M. Boutin avait été accusé par le leader du Parti québécois, M. Robert Burns, d'avoir enfreint la loi de la Législature avant et après son mandat, alors qu'il aurait agi comme procureur de la Couronne.

Refusant de se soumettre au jugement de ses pairs de l'Assemblée nationale, il remit subitement sa démission et le premier ministre M. Bourassa déclencha une élection complémentaire dans cette circonscription constituée en partie par le comté de Bagot, ancien châteaufort de l'UN qui fut représenté à Québec pendant nombre d'années par l'ancien premier ministre et chef de l'UN, Daniel Johnson.

"On a battu les rouges!"

Au début du dépouillement du scrutin dans un hôtel d'Acton Vale où il avait établi ses quartiers généraux, M. Bellemare recevait lui-même au téléphone les résultats poll par poll, au fur et à mesure du dépouillement. Le premier résultat à lui parvenir fut celui d'un secteur anglophone du comté, qui lui donnait une majorité de 20 voix. Fixant une photo de Daniel Johnson souriant, accrochée au mur, il lança à la blague: "C'est parti, Boutin ne pourra jamais remonter cela".

Dès 7h30, hier soir, la salle du comté Bellemare à l'Ecole Labèque débordait d'organisateurs et de travailleurs bénévoles anxieux de connaître les premiers résultats. Avant 8 heures, l'annonce au microphone des premiers chiffres fa-

Voir BELLEMARE, page A 6

Autres informations en page A 2

AUJOURD'HUI

La piste du vélodrome ne
pourra être réutilisée

— page A 3

La surpopulation
et le problème
canadien-français

— page A 5

Soquip à l'assaut
du pétrole de la
Nouvelle-Ecosse

— page A 6

Le beau-père du président
du Mexique enlevé
par des terroristes

— page A 8

Le prix de
la rentrée

— page A 11

CP Air déménagerait son
siège social à Montréal

— page B 8

Cabano: deux
ans trop tard

— page B 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 1 à C 5
Bandes dessinées: A 14
Cinéma: C 4
Décès, naissances, etc.: D 15
Economie: B 8 à B 14
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: A 14
Horoscope: A 10
Informations étrangères: A 8
Les maux de notre langue: C 9
Loisirs et Récréation: A 14
Médecine d'aujourd'hui: A 10
Mon Oeil sur Montréal: A 12
"Mot-mystère": A 14
Mots croisés:
Petites annonces: D 2 à D 14
Plaisance: D 11
Radio et télévision: C 4, C 5
Sports: B 1 à B 7
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 13

— Nos informations en page A 3

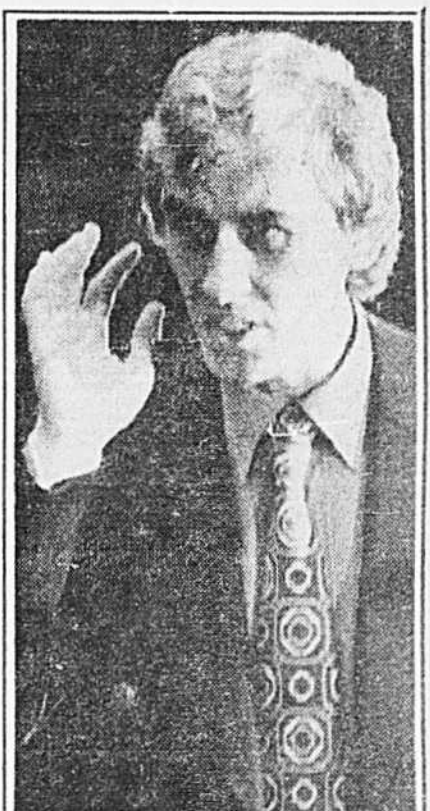


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La GRC arrête l'agent Samson

par Michel AUGER

A peine libéré par le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, en attendant la poursuite de son témoignage, aujourd'hui, l'agent Robert Samson a été appréhendé hier midi par ses collègues de la GRC et a été mis en accusation aussitôt pour des actes dérogatoires à l'éthique professionnelle à cause de ses relations avec deux personnages de la pègre.

Le policier Samson, âgé de 29 ans, que la police de la CUM soupçonne d'avoir placé une bombe, le 26 juillet dernier, à la résidence du président de la compagnie Steinberg, M. Melvyn Dobrin, avait soutenu au cours d'un interrogatoire de près de trois heures devant le commissaire, qu'il s'était rendu à cet endroit pour y rencontrer un informateur et qu'il avait été blessé en s'approchant d'un mystérieux colis placé dans la cour arrière.

Cette version de l'agent Samson a cependant été mise en doute par la majorité des onze témoins qui l'ont suivi à la barre des témoins.

Interrogé par le procureur de la police de la CUM, Me Jacques Dagenais, l'agent Samson a indiqué qu'il s'était rendu à Ville Mont-Royal pour y rencontrer un informateur. A son arrivée près de la résidence Dobrin, Samson, ne voyant pas son interlocuteur qui lui avait parlé au téléphone peu de temps auparavant, a décidé de faire une reconnaissance des lieux à la recherche de narcotiques, puisqu'il avait l'impression que c'était là le but de cette rencontre inhabituelle.

"En passant sur le trottoir, a raconté Samson, j'ai aperçu un colis à l'arrière de la maison. C'était un colis foncé. J'avais mon imperméable avec moi, puisqu'il y avait apparence de pluie. J'ai pris des gants qui se trouvaient dans mon imperméable. Je les ai enfilés, afin de préserver les empreintes digitales qui auraient pu s'y trouver. En approchant du colis, j'ai vu un paquet d'étoiles.

"C'était comme si j'avais eu de la poussière dans les yeux. Ça me faisait horriblement mal. J'avais l'impression que ma peau tombait, a poursuivi le policier. C'était comme dans un rêve. Maintenant, j'ai de la difficulté à me rappeler ce qui s'est passé à ce moment-là. J'ai vu une automobile, peut-être un taxi, et j'ai demandé à être conduit chez ma mère rue Ethel, à Verdun."

Des témoins ont, d'autre part, affirmé que la bombe était placée dans un endroit sombre et peu visible du trottoir.

Longuement interrogé par Me Dagenais et le commissaire Delage sur ses allées et venues le soir précédant l'explosion, le témoin Samson a admis, après hésitation, avoir visité la résidence de Léo Robidoux, au 773, rue Serge, à La-Salle.

Cette affirmation d'apparence anodine est pourtant très importante puisque Robidoux est le chauffeur privé de William O'Bront, un des financiers et aussi un des "intouchables" de la pègre locale.

Comme son patron O'Bront, Robidoux a fait parler de lui récemment. Voir LA GRC, page A 6

LES MOTARDS



"Une mafia mal organisée"

"Les motards sont des gars qui auraient dû venir au monde dans le temps du Far West. Ce sont des cowboys. Leur cheval, c'est la moto. Ils sont en retard et ils le savent."

La boutade ne vient pas de Sergio Leone mais d'un ancien chef motard de la Vieille Capitale, Denis Grégoire, fondateur des oeuvres "Rebelles". Non pas qu'il renie par le fait même son expérience, mais bien parce qu'il considère le phénomène comme un anachronisme, compte tenu des frasques du passé et de la situation qui prévaut actuellement chez les motards à Québec.

Comme la plupart des jeunes de son époque, Denis Grégoire a découvert sa vocation dans une salle de cinéma où l'on projetait "Hell's Angels", en 1967.

"J'étais allé voir le film avec un ami, raconte-t-il. C'était excitant. Mon compagnon et moi n'avons pas eu à discuter longtemps pour décider de fonder un gang à l'image des vedettes du film. Pour ma part, je me suis acheté une moto sur la finance et tout a démarré. Ça rentrait comme des mouches et nous nous sommes trouvés une centaine en peu de temps. Au même moment, un autre club s'est formé, les "Hell's Hound", avec qui nous avions de bons rapports."

Cette sympathique coexistence, toutefois, ne fit pas long feu. Jugant que deux bandes c'était trop dans une ville comme Québec, les "Rebelles" ne firent qu'une bouchée du local des "Hell's Hound", lesquels, du même coup, disparurent de la carte.

Le secret du chef? "Dominer, comme Hitler. J'avais 21 ans et des gars de 20 ans craient mes bottes. D'ailleurs, on me surnomme 'UNE MAFIA', page A 6



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

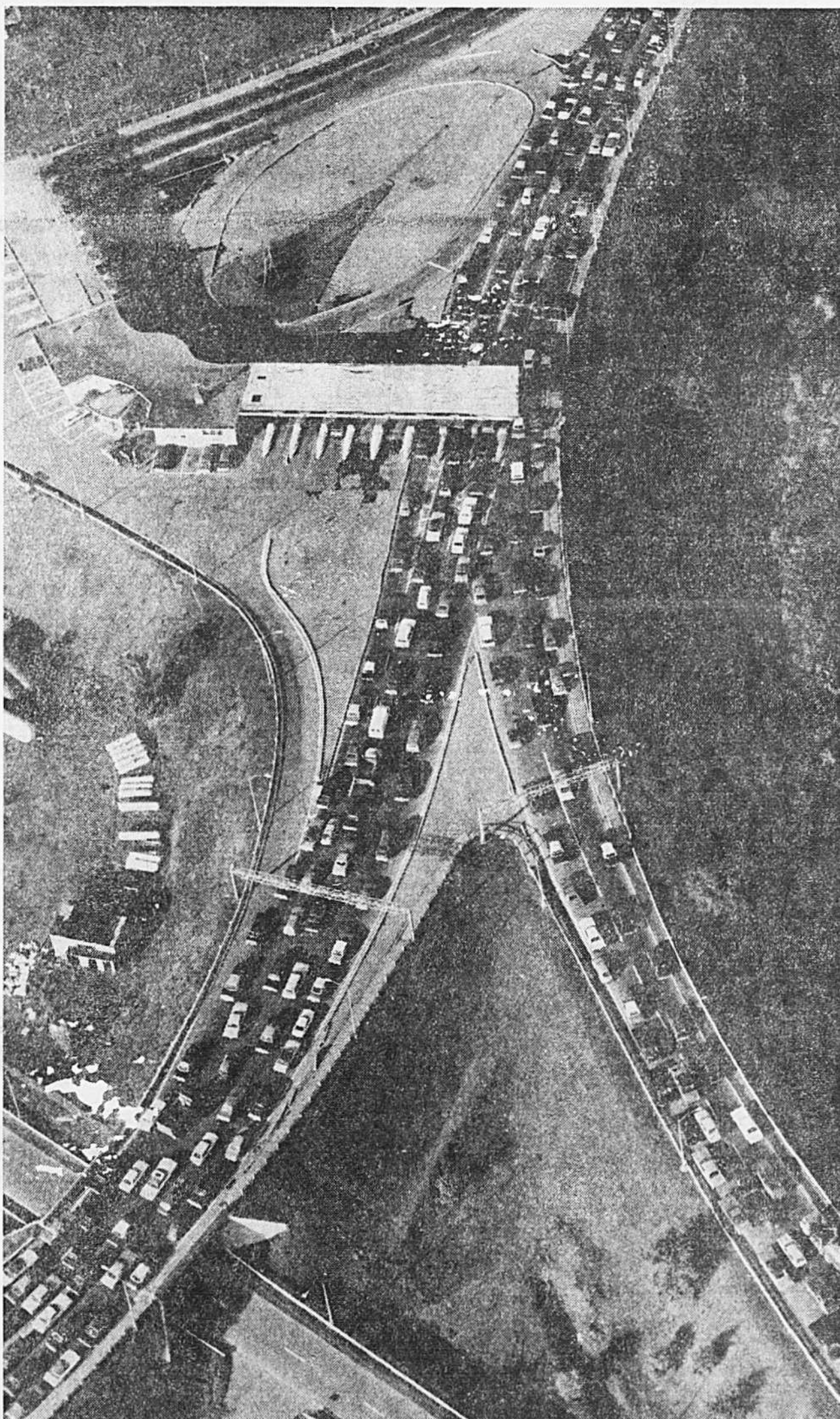


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une lueur d'espoir

Les embouteillages se répètent tous les jours depuis la grève des transports en commun à Montréal. Cette photo a été prise hier matin à l'entrée sud du Pont Jacques-Cartier. C'est aujourd'hui que le premier ministre Bourassa doit faire savoir s'il nommera un médiateur pour tenter de régler le conflit opposant la CTCUM à ses employés. Ceux-ci demandent la médiation, mais la Ville n'est pas très sympathique à l'idée.

— Nos informations en page A 3

Boutin se console avec la défaite du PQ

par Daniel L'HEUREUX

envoyé spécial de LA PRESSE

WINDSOR — Visiblement abasourdi par la cuisante défaite qu'il a subie hier, le député libéral d'opposition Jean-Louis Boutin a trouvé à se consoler en voyant dans les résultats de cette élection partielle un "rejet du séparatisme".

"Une leçon que nous imposent ces résultats, c'est que l'opposition officielle dans un comté à 90 p. cent francophone, a été reléguée au rang des tiers partis", a en effet déclaré M. Boutin sur un ton théâtral devant un groupe de partisans littéralement estomaqués de sa défaite.

Reunis au comité libéral de Wind-

sor, ces derniers ne pouvaient comprendre que même si leur favori représentait le parti au pouvoir, les électeurs de Johnson avaient accordé une majorité de 1,052 voix au chef intérimaire de l'Union nationale. Question de fait, M. Boutin a perdu environ 3,800 des 10,500 voix qu'il avait obtenues en octobre 1973.

Les militants libéraux, eux, y compris l'éménence grise du Parti libéral, M. Paul Desrochers, qui a personnellement dirigé la campagne libérale et qui avait affirmé à LA Presse qu'il était absolument sûr de la réélection du candidat de son parti, étaient stoïques et acceptaient cette défaite avec calme et résignation. M. Desrochers s'était pour sa part retiré dans

l'unique bureau du comité et il s'est refusé pour l'instant à commenter les résultats.

Jugé par les électeurs

Outre quelques permanents du parti, dont le président Pierre Lajoie, on retrouvait hier soir au comité libéral à peine quelques députés et aucun ministre. Après que les militants eurent vu les résultats s'inscrire sur un grand tableau, ville par ville, leur député s'est enfin présenté à eux, peu avant dix heures hier soir.

Arrivant sur les lieux sourire aux lèvres, le député battu a quand même reconnu que toute défaite est amère et difficile à accepter avant d'ajouter: "J'avais affirmé que je me soumet-

trais à la décision des citoyens de Johnson et je m'y soumettais sans amertume".

En réalité, M. Boutin avait surtout affirmé, à la suite des accusations lancées contre lui par le leader péquiste Robert Burs, qu'il préférerait s'en remettre "au jugement des électeurs du comté de Johnson".

Mais il n'a pas voulu voir dans les résultats d'hier un verdict de culpabilité: "C'est le PQ qui avait soulevé ce point et l'Union nationale (qui a remporté la victoire) ne l'a pas exploité", a-t-il prétendu devant les journalistes.

Il a par ailleurs dénoncé la "collusion" des créditistes avec l'Union nationale, à laquelle il semble attribuer sa défaite d'hier. M. Boutin a terminé son court boniment en annonçant à ses partisans qu'il retournerait à la pratique du droit. Sa femme, qui l'accompagnait, a alors fondu en larmes.

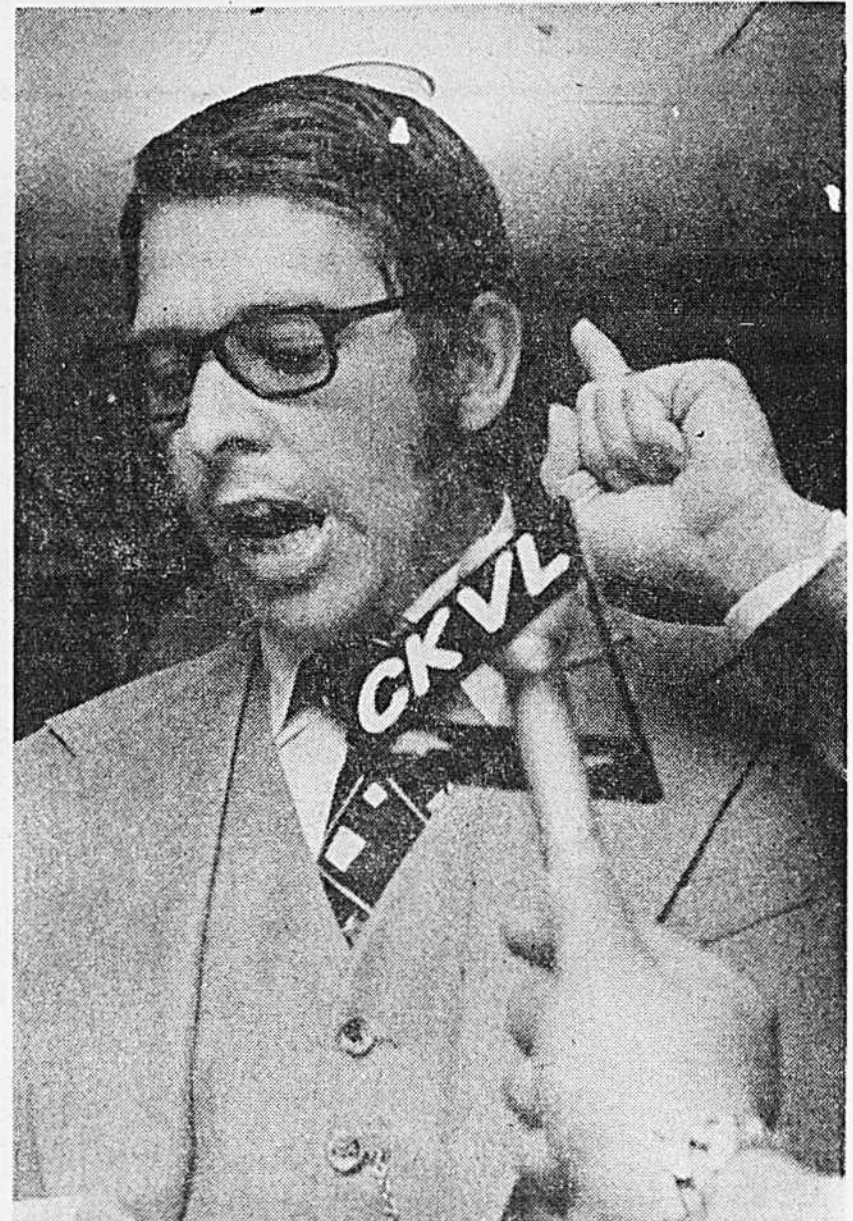
Collusion libéraux-UN?

Quand au candidat du Parti québécois, M. Jean-Denis Bachand, qui s'est classé troisième avec 4,134 voix, il s'est réjoui du fait qu'il était allé chercher près de 600 votes de plus que le PQ n'en avait obtenus en octobre 1973.

Par ailleurs, a-t-il déclaré, "Boutin disparaît de la carte et c'est une bonne leçon pour le Parti libéral: il va falloir mettre un frein au patronage éhonté".

M. Bachand a reconnu dans l'élection du chef intérimaire de l'UN une "victoire personnelle" de Maurice Bellemare, lequel a-t-il fait remarquer, "a vraiment travaillé fort".

Sans pouvoir les soutenir par des preuves concluantes, le candidat du PQ affirme cependant avoir des doutes sur un appui possible des dirigeants libéraux au candidat unioniste. "J'ai eu des indices encore aujourd'hui", disait-il hier soir en ajoutant que "le Parti libéral n'avait pas de pointeur dans la majorité des polls" et "des rapports libéraux ont travaillé avec des avocats de l'UN".



photos Jean Goupil, LA PRESSE
L'ancien député libéral de Johnson, Jean-Claude Boutin, a attribué sa défaite d'hier, aux maux de Maurice Bellemare, à la "collusion" des créditistes avec l'Union nationale.



De nombreux électeurs ont attendu hier soir devant les locaux du président d'élection du comté de Johnson pour connaître les résultats de l'élection partielle d'hier.

LA MÉTÉO

Une dépression en provenance du centre des États-Unis atteindra le sud du Québec au cours de la journée avec pour résultat un temps généralement nuageux accompagné d'averses. Les minima et maxima demeureront légèrement sous la normale. Pour demain, le temps devrait rester le même.

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum : 50° — Maximum : 75°
Gen. nuageux et averses en après-midi

DEMAIN

Peu de changement.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI
Saint-Maurice	45	60	Néb. crois. pas d'av.
Outaouais	50	70	Gené. nua., av. après-m.
Laurentides	50	70	" " " " " "
Cantons de l'Est	50	70	" " " " " "
Québec	50	70	" " " " " "
Rimouski	45	65	Gené. ensoleillé, av.
Lac-Saint-Jean	45	60	Néb. crois., pas d'av.
Baie-Comeau	40	65	Gen. ensoleillé
Sept-Îles	40	65	" " " " " "
Gaspé	45	65	" " " " " "

au Canada

	Ensoleillé	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	55	55	75
Alberta	—	Edmonton	—	—
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	40	65
Manitoba	—	Winnipeg	40	65
Nouveau-Brunswick	—	Saint-Jean	50	75
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	50	70
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	50	70
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	50	65

si vous partez

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Vers les capitales								
Paris	—	63	Moscou	—	73	Hong Kong	—	82
Londres	—	66	Stockholm	—	64	Lisbonne	—	72
Rome	—	77	Tokyo	—	81	Sydney	—	55
Berlin	—	68	Athènes	—	81	Tunis	—	86
Amsterdam	—	66	Casablanca	—	75	Vienne	—	55
Bruxelles	—	64	Genève	—	63	Varsovie	—	77
Madrid	—	82	Le Caire	—	97			

Vers les plages

Acapulco	75	88	Bermudes	80	84	Nassau	75	88
Mexico	55	75	Barbad e	84	—	Rio de Janeiro	77	90

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

Poste Saint-Jacques

Concentration moyenne 31

Concentration de pointe 73

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne passant pas 60 microgrammes par mètre cube.

Fissures dans le barrage D. Johnson

QUEBEC (PC) — Même s'il est fissuré à plusieurs endroits, le barrage Daniel-Johnson tient bon et ne semble pas être une cause de souci pour les responsables chargés de sa surveillance.

"Tout est normal... Il n'y a aucun souci de la part des ingénieurs-consultants et des experts... les gars ne sont pas surpris... Tout est satisfaisant au confort 8..."

Tels sont les commentaires recueillis par un journaliste du quotidien Le Soleil au cours d'une visite de ce barrage, érigé sur la Manicouagan, à une centaine de milles au nord de Baie-Comeau.

Depuis sa construction, complétée il y a six ans, l'immense structure de béton s'est légèrement déplacée sous l'énorme pression exercée par l'eau et les glaces, son propre poids de même que les variations de température.

La crête de l'arche principale s'est déplacée vers l'avant sur une distance de 36,6 mm, tandis que le "tassement" du barrage après sa construction s'établit à 20,9 mm.

Fissures

Ce déplacement a aussi entraîné la formation de nombreuses fissures. Des fissures "profondes" se sont produites dans les voûtes 4 et 5 tandis que d'autres fissures qui atteignaient un tiers de l'épaisseur du barrage, qui varie entre 27 et 28 pieds, ont été relevées dans les voûtes 5 et 7. Ces fissures ont nécessité l'injection de béton à deux reprises.

Ce comportement du barrage est toutefois considéré comme normal et ne cause aucune inquiétude chez les experts de l'Hydro-Québec.

"Tout est très satisfaisant", précise un rapport des ingénieurs daté du mois d'avril dernier.

Une victoire de la droite

— Bourassa

QUEBEC (PC) — Joint en fin de soirée, hier, par les journalistes qui l'ont un bon moment recherché en vain, le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé que l'élection de M. Maurice Bellemare dans le comté de Johnson doit être tenue pour une victoire de la droite.

Le Premier ministre estime que M. Bellemare n'a remporté qu'une victoire strictement personnelle et il ne craint pas la renaissance de l'Union nationale.

M. Bourassa a nié catégoriquement toute rumeur d'une entente conclue entre les libéraux et les unionistes pour faciliter l'entrée de M. Bellemare à l'Assemblée nationale.

Le chef du Parti libéral a loué le "courage" de son candidat, Me Jean-Claude Boutin, et a affirmé qu'il n'est pas question que l'affaire Boutin soit à nouveau évoquée à l'Assemblée nationale lors de la rentrée parlementaire.

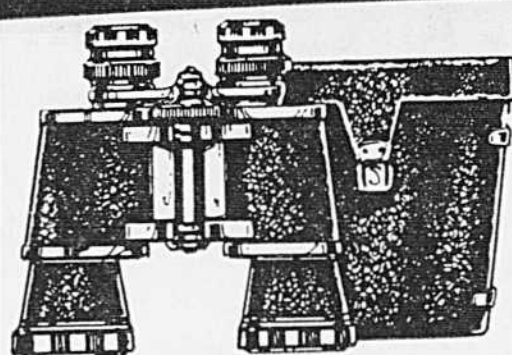
Selon M. Bourassa, Me Boutin a déjà été assez éprouvé par sa défaite.

JAPAN CAMERA CENTRE



GRANDES AUBAINES VENTE PRÉAUTOMNE

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI LE 31 AOÛT à 6 h.



QUELLES économies!

JUMELLES 7 x 35

Avec étui, courroies et capuchon, lentilles entièrement traitées assurant une performance inégalée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

NOTRE PRIX COUR. \$34.95

DES ÉPARGNES SEMBLABLES pour:

7 x 50 10 x 50
Pr. cour. \$44.95 \$49.95
PRIX DE VENTE \$33.33 \$39.99

PRIX DE VENTE \$23.33



APPAREIL RICOH 126 auto X

Reglage automatique d'exposition pour des photos toujours réussies. Dispositif flashmagique pour photographie intérieure avec flash. Utilisez les magiques. Avance existante du film. Film cartouche au chargement facile. EN QUANTITÉ LIMITÉE

NOTRE PRIX COUR. \$74.95

PRIX DE VENTE \$49.00



ENSEMBLE PHOTO SANWA X 50

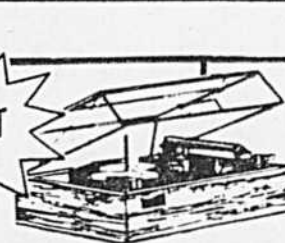
Comprend: Appareil au chargement rapide (126) Film couleur Kodak Magique Pour l'été, c'est tout indiqué. NOTRE PRIX COUR. \$17.88

ÉPARGNEZ \$7.89

PRIX DE VENTE \$9.99



A l'achat de l'ampli-tuner TOSHIBA SA-400 et de deux enceintes SANWA SSS-540



TOURNE-DISQUE plein format à CARTOUCHE MAGNÉTIQUE, VALANT \$89.95

PRIX DE VENTE

\$449.99

NOMBREUSES AUTRES AUBAINES!



JAPAN ELECTRONIC CENTRE

LES GALERIES D'ANJOU 353-6800 — 353-0300

LE CARREFOUR LAVAL 688-6530

POSTEZ LES COMMANDES À JAPAN CAMERA, 16 LESMILL ROAD, DON MILLS, ONTARIO.

Confiez aujourd'hui à nos experts la finition de vos photos.



FACILITÉS DE CRÉDIT

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15	REDACTION	874-7070
Lundi au vendredi 1.00	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.35*	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
par porteur: 13 26 52	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20	Commandes	874-7111
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement* 9.10 18.20	Pour changer ou annuler	874-7205
par courrier: 13 26 52	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00	GRANDES ANNONCES	874-7300
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00	Détailants	
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40	National, Tele-Presse, Vacances, voyages	874-7306
* Minimum de 26 semaines	Carrières et professions, nominations	874-7320
Côte-Nord, par avion, 0.40*	COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h)	Grandes annonces	874-6892
874-6911	Petites annonces	874-6901

Conflit du métro

La nomination d'un médiateur est improbable

par Mario FONTAINE

Le Premier ministre Robert Bourassa annoncera aujourd'hui s'il nommera un médiateur dans le conflit qui oppose la Commission de transport de Montréal à ses 1.600 employés d'entretien et de garages, en grève depuis le 7 août.

M. Bourassa n'est pas antipathique à une intervention gouvernementale dans cette affaire, mais il préfère consulter son ministre du Travail, M. Cournoyer, avant de se prononcer.

Celui-ci accepterait de nommer un médiateur, mais à la condition que les deux parties en fassent la demande.

Or la CTCUM a toujours considéré cette solution comme "inutile".

Rejoint à son bureau hier soir, le président de la commission, M. Lawrence Hanigan, n'a pas semblé très chaud quant à cette initiative. "Sur quoi voulez-vous que porte la médiation? de demander M. Hanigan. Sur un arrêt de travail illégal, un ordre de cour non respecté et une sentence judiciaire sévère?"

Sceptique

Le contenu du mandat du médiateur rend le président de la CTCUM très sceptique. Et à en croire le ton de ses propos, cette médiation n'aura jamais

lieu. M. Hanigan s'est toutefois bien gardé de l'affirmer.

Par contre, le Syndicat du transport de Montréal, qui représente les grévistes, réclame cette médiation depuis plusieurs jours. Il a récidivé par la voix du président de la CSN, M. Marcel Pepin.

M. Pepin rencontrait à cet effet le Premier ministre hier après-midi, dans un tête-à-tête de quarante-cinq minutes. Il a suggéré à M. Bourassa d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour forcer la CTCUM à accepter la médiation.

Justifiée

Le président de la CSN estime qu'une

intervention gouvernementale se justifie pleinement, du seul fait que Québec injecte plusieurs dizaines de millions de dollars chaque année dans le budget de la CUM. Et comme la rentrée des classes arrive dans moins d'une semaine, M. Pepin croit qu'il est grand temps qu'on fasse quelque chose.

Il craint même une détérioration du conflit si le gouvernement n'agit pas maintenant. Par contre, il n'a pas été question, au cours de cette réunion, d'une loi spéciale visant à forcer le retour au travail des grévistes.

Ces derniers annonçaient au même

moment la tenue d'une assemblée générale spéciale pour cet après-midi, à l'auditorium du Plateau.

Ça fonctionne

Par ailleurs, les autobus circulaient à peu près normalement hier, à l'exception des secteurs nord et nord-ouest de la métropole, où les chauffeurs ont refusé de traverser les lignes de piquetage dressées aux portes des garages.

Les 191 véhicules du garage Legendre sont ainsi demeurés à quai, par suite de menaces proférées contre des chauffeurs. Situation semblable au garage Saint-Michel: 93 des 167 auto-

bus prenaient la route hier matin, mais pour réintégrer les terrains de la commission quelques heures plus tard, après que deux véhicules eurent été endommagés par des briques.

La fermeture des quarante lignes concernées devait donc paralyser tout le transport en commun au nord de Jean-Talon, pour la deuxième journée consécutive.

Ailleurs, la présence de policiers aux grilles des garages, à l'intérieur des autobus et dans des autos patrouille, a permis un service normal dans les circonstances, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

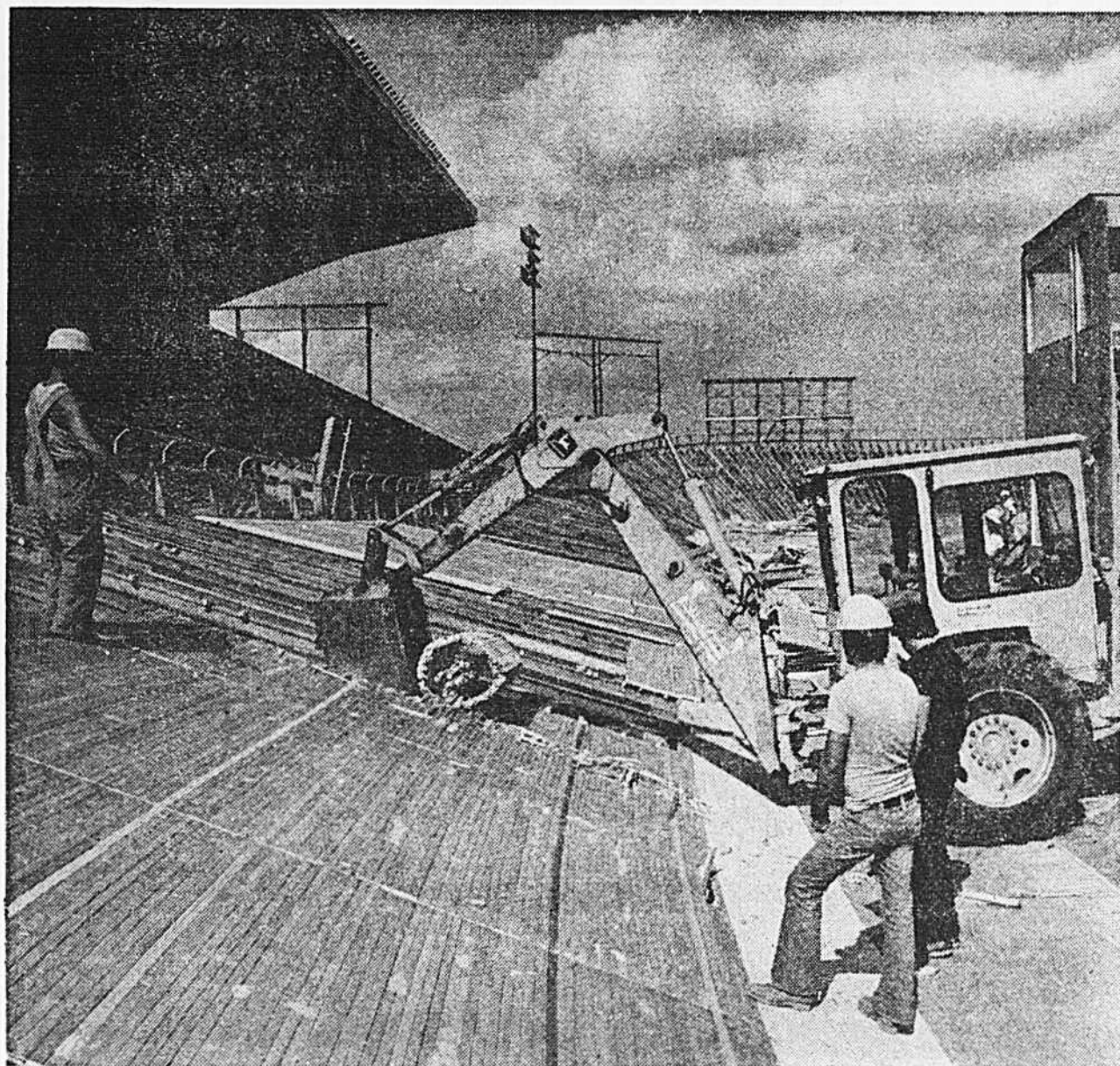


photo Pierre McCann, LA PRESSE

La pelle mécanique arrache une section qui a été précédemment coupée à la scie mécanique et entourée d'un câble d'acier.

La piste du vélodrome ne pourra être réutilisée

par Guy PINARD

La piste de cyclisme érigée dans le vélodrome temporaire de l'Université de Montréal sera inutilisable dans le vélodrome olympique, contrairement à ce que le maire Jean Drapeau avait

affirmé maintes fois au cours des récents mois.

Érigée au coût de \$500.000 par la maison Duval et Gilbert, la piste est actuellement arrachée par une équipe

d'ouvriers munis d'une scie mécanique, d'une petite pelle mécanisée et d'un câble en acier.

Cette piste avait d'abord été prévue pour le vélodrome olympique, soit à l'époque où on espérait le terminer à temps pour les championnats du monde.

Mais elle a dû être modifiée et installée de toute urgence à l'Université de Montréal. Et la méthode utilisée pour la démonter la rend complètement inutilisable dans le vélodrome olympique.

On sait qu'elle a été fabriquée de planchettes de bois clouées de côté, aux deux bouts, de façon à ce qu'aucune tête de clou n'apparaisse à la surface. C'aurait été une tâche quasi surhumaine, voire impossible, que de la démonter.

Evidemment, "l'économie de \$800.000" (ou ce qu'il en restait) dont avait parlé le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, en prend pour son rhume.

Mais revenons au travail des employés de la Ville de Montréal, et expliquons comment on s'y prend pour démonter la piste avec "délicatesse".

Un premier ouvrier découpe, de haut en bas, des sections d'environ 10 pieds. Un second ouvrier passe un câble d'acier sous la piste, puis par-dessus, pour la ceinturer solidement. Les deux extrémités du câble sont ensuite attachées à la benne d'une petite pelle mécanique qui, doucement, arrache la section ainsi découpée.

Quand tout va bien, la section s'enlève facilement. Mais quand tout va mal, le câble en acier scinde la section en deux, et beaucoup moins délicatement que ne peut le faire une scie mécanique!

A tout événement, la piste ne servira pas. Sur le chantier, on affirme que l'on pourra conserver les formes.

Mais on peut se demander pourquoi alors que, encore tout récemment, l'architecte D'Amours, de la Ville de Montréal, confirmait à un groupe de journalistes de la presse internationale, que dans le vélodrome la piste sera installée sur un socle en ciment. A moins que les plans n'aient été modifiés encore une fois...

Nouveau front commun

"Ouvrons nos contrats, résistons aux injonctions"

par Pierre VENNAT

Le conflit qui paralyse le métro montréalais et une bonne partie du système d'autobus n'est qu'une facette d'une vaste lutte, à l'échelle provinciale, sous le thème "ouvrons nos contrats, résistons aux injonctions" et contre "la justice des riches".

Ce qui apparaissait comme évident, depuis quelques jours, a reçu sa confirmation hier:

- c'est dans le cadre d'une discussion de tout le problème des injonctions contre les syndicats que le président de la CSN, Marcel Pepin, a rencontré hier après-midi le Premier ministre Bourassa;
- c'est sous le thème "ouvrons nos contrats, résistons aux injonctions", que 12 groupes de travailleurs "sur le trottoir", tant de la CSN que de la FTQ, organisent un teach-in ce soir au Plateau, réunissant côte à côte, entre autres, employés de la CTCUM et grévistes de la United Aircraft;
- c'est toujours sous le thème de la lutte des travailleurs contre le coût de la vie et pour l'indexation des salaires, parallèlement à la dénonciation de "la répression judiciaire par les injonctions et accusations d'outrage au tribunal", que doit se tenir une manifestation dans les rues de Montréal le 5 septembre;
- et c'est parce qu'ils affirment que leurs conflits sont reliés dans une

lutte commune que les dirigeants locaux des 12 syndicats cités plus haut ont donné conjointement, hier, une conférence de presse, pour affirmer que "la lutte des travailleurs québécois contre l'inflation prend chaque jour plus d'ampleur".

Hier, le comité exécutif de la CSN a annoncé la tenue d'un mini-congrès (conseil confédéral spécial), mercredi prochain, à Montréal, pour étudier toute la question.

Dans une longue déclaration, le même comité exécutif de la CSN a dénoncé la "justice des riches".

"Depuis le pistolet que vous portez sur la cuisse ou du compte en banque qu'une société démunie bloquée au 18^e siècle vous permet d'accumuler, vous serez servis selon vos souhaits. Mais si vous avez le malheur, par le métier ou par la fortune, de ne pas appartenir à cette classe de privilégiés de la force ou de l'argent, vous êtes appelés à payer."

Plus tard dans la journée, dans une manifestation sans précédent, dont l'initiative revient aux grévistes de la CTCUM, 12 groupes de travailleurs ont donné une conférence de presse conjointe pour annoncer que les groupes qui sont présentement en lutte pour obtenir l'indexation et qui font face "à la répression des tribunaux", ont décidé de se rencontrer pour mettre en commun leurs expériences de lutte.

Premières "sorties publiques", le teach-in de ce soir, au Plateau, et la

manifestation dans les rues de Montréal, jeudi soir prochain, le 5 septembre.

"La lutte des travailleurs québécois contre l'inflation prend chaque jour plus d'ampleur. En réclamant l'indexation de leurs salaires, les travailleurs veulent se protéger contre la hausse vertigineuse des prix qui est provoquée par les grandes corporations qui augmentent ainsi leurs profits. Les gouvernements se font complices de ces grandes corporations et les travailleurs n'ont pas d'autre choix que de prendre tous les moyens à leur disposition pour se défendre", ont déclaré les porte-parole de ce nouveau front commun.

Outre les grévistes de la CTCUM et de l'United Aircraft, le groupe comprend ceux des Engrais Saint-Laurent, à Valleyfield; des Biscuits David, à Montréal; de la Canadian Gypsum, de Joliette; de l'Imprimerie commerciale, de Joliette; de Télémedia, à Sherbrooke; de Johnson & Johnson, à Montréal; de la Penmans, à Saint-Hyacinthe; de la Carter White Lead, à Montréal; de la St-Louis Bedding, à Montréal et de la Velan Engineering, à Montréal aussi.

Précisons que les portes-parole de ces divers groupes ont eux-mêmes affirmé que l'organisation du teach-in et de la manifestation ne constituent pas la relance d'un front commun des centrales syndicales "mais plutôt une action concertée pour appuyer les travailleurs aux prises avec les mêmes problèmes".

Construction

Les travailleurs trop "lents" seront congédiés

par Pierre VENNAT

Empêchés par une injonction de recourir au lock-out et aux congédiements massifs, les employeurs de la construction s'appuient à recourir aux "congédiements pour cause" contre tous les employés qu'ils trouveront coupables de "ralentissement".

Cette tactique avait déjà porté fruit en juin dernier et même si la FTQ-construction répliquait par un débrayage illégal, comme elle l'avait fait en juin, "ça coûterait encore moins cher que de garder les chantiers ouverts avec des employés qui travaillent à moitié", ont soutenu hier matin les porte-parole de l'Association de la construction de Montréal.

En attendant, c'est donc l'impasse totale dans la construction, le ministre Jean Cournoyer ayant avoué que la FTQ-construction refusait d'accepter la formation d'un "Comité d'experts indépendants" qui aurait été chargé d'étudier la question de l'indexation des salaires dans le domaine de la construction.

Mais, d'affirmer M. Jean-Yves Gagnon, responsable des relations de travail à l'ACM, le ministre est déjà en possession d'un rapport de ses propres "experts", lequel conclut à la non-justification de l'indexation durant le cours du décret.

Les employeurs, toutefois, seraient prêts à accepter le verdict d'un comité "d'experts indépendants".

La politique des contrats à reconstruire

En attendant, les constructeurs veulent aller plus loin.

Si, comme ils le constatent, le refus de la FTQ de respecter les clauses du

décret, "avec l'appui du ministre du Travail", fait que ce document n'a guère de valeur aux yeux des entrepreneurs, les employeurs, avant longtemps, refuseront de soumissionner à "prix fermes" dans la construction.

Déjà, au début de l'année, les constructeurs avaient évoqué cette possibilité, face à la hausse exorbitante du coût des matériaux.

Maintenant qu'on n'est plus assuré du coût de la main-d'œuvre, on refuserait de soumissionner à prix ferme, comme cela a toujours été le cas dans la construction.

Les employeurs cèdent

Les porte-parole patronaux ont avoué que de plus en plus de constructeurs cèdent devant le chantage ou les "menaces de faillites" et paient de 50 cents à \$1 l'heure de plus, aux ouvriers: de la construction, que ne le prévoit le décret.

Ils affirment "comprendre" ces entrepreneurs, "qui n'ont souvent pas le choix, face à la faillite".

Ce serait notamment le cas des 16 constructeurs industriels qui ont décidé de se former en Association des constructeurs industriels, association non reconnue par le décret de la construction mais qui voudrait faire bande à part dorénavant, se déclarant plus vulnérable, économiquement, aux arrêts de travail et ralentissements dans la construction.

De toute façon, affirme l'ACM, M. Jean Cournoyer est "impuissant" à régler le conflit de la construction.

Il "manque de fermeté" et est responsable "d'avoir laissé pourrir une situation qui mène à l'impasse actuelle".

Malgré tout, les employeurs ne demandent pas son remplacement comme tel.

"C'est au Premier ministre à décider", ont-ils conclu.

SECRÉTARIAT BILINGUE

INSCRIPTIONS IMMÉDIATEMENT
cours complets
recyclage (jour/soir)

- Dactylo
- Dicta
- Anglais (conversation)
- Comptabilité
- Correspondance
- Steno (intensif)

STAGES

RECONNU par le MINISTÈRE
Permis #749525

CARRIÈRES & PROFILS

455 CRAIG ouest
875-6870
MÉTRO VICTORIA

Cente
DE TABLEAUX
LIQUIDATION
D'ENTREPÔT

POUR 3 JOURS SEULEMENT AUJOURD'HUI 9 h à 9 h DEMAIN 9 h à 9 h ET SAMEDI 9 h à 5 h

RÉG. \$90 \$35	RÉG. \$150 \$60	RÉG. \$250 \$85
RÉG. \$300 \$100	RÉG. \$375 \$125	RÉG. \$475 \$150

CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

Parmi les œuvres exposées figurent des paysages canadiens et européens, des scènes citadines, des marines, des nus, des vues de Montréal, des paysages d'automne et d'hiver dans les Laurentides, des natures mortes, des abstraits, des portraits, etc., etc. de 8 x 10" jusqu'à 30 x 40". Toutes les pièces élégamment encadrées.

NE NÉGLIGEZ PAS CETTE OFFRE UNIQUE
VENE VISITER LES ENTREPÔTS DE LA GALERIE ROYALE
SUITE 503, AU 5^e ÉTAGE
1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop) 845-4677

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
MARCEL ADAM
editorialiste en chef

Avertissement au pouvoir

Ce qui s'annonçait comme un joyeux pique-nique estival a tourné à la déconfiture des Libéraux. Les résultats dans l'élection de Johnson peuvent s'interpréter comme le rejet d'une méthode et le refus d'un style.

Bien entendu, ces résultats ne mettent aucunement en danger les assises d'un gouvernement qui, il y a moins d'un an, balayait la province. Ce n'est pas l'addition d'une unité à une brochette de députés de l'opposition qui va sérieusement menacer M. Bourassa.

L'élection d'hier a été néanmoins une expérience-pilote. Et cette expérience n'a rien de consolant pour les libéraux, si on considère qu'ils n'ont rien ménagé pour garder la circonscription de Johnson.

Ils ont voulu un jugement sur leur homme, M. Boutin. Ils ont obtenu une condamnation. Ils ont voulu l'écrasement du PQ. Le candidat de ce parti a recueilli plus de voix qu'en octobre dernier. Pour le gouvernement, le bilan est minable. Il constitue un avertissement.

Evidemment, on peut aussi interpréter les résultats comme un concours de popularité dans lequel M. Boutin ne faisait pas le poids contre un Maurice Bellemare coloré, expérimenté, organisateur de grande classe.

Mais ce serait oublier un peu vite que le "challenger" traînait de sérieux handicaps au départ. Non seulement son parti n'est pas au pouvoir, il n'était pas représenté à l'Assemblée; son chef est leader "par intérim" seulement. C'est dans ces conditions qu'il a arraché la victoire de haute lutte. L'exploit en dit long sur les ressources personnelles d'un homme de 62 ans, en qui ses adversaires voulaient, imprudemment, voir un "fantôme".

Sa victoire signifie-t-elle la renaissance d'un parti moribond? Les nostalgiques n'en douteront

pas une seconde. Mais seul l'avenir nous fixera là-dessus et nous dira si le vainqueur d'hier réalisera l'espoir de rassemblement des oppositions dont il semble rêver. Aux meilleurs comme aux pires jours de l'Union nationale, a toujours percé l'aspiration permanente au rassemblement des insatisfactions éparées.

Notre collègue Jacques Guay du "Jour" ayant écrit que son journal "défend une idéologie et non un parti", on n'insultera pas le PQ en disant que la défaite de son candidat ne commande pas que la province décrète un deuil de 30 jours!

D'ailleurs, les statistiques électorales valent au Parti québécois une double consolation: il a été le détonateur de cette contestation électorale, qui a jeté par terre M. Boutin, et qui vaut aujourd'hui aux forces de l'opposition l'addition, dans la personne de M. Bellemare, d'un solide lutteur. En outre, on l'a déjà signalé, son candidat a fait meilleure figure qu'en octobre dernier. M. Bachand a gagné l'estime du vainqueur. (Mais M. Bellemare, s'il a félicité M. Bachand pour sa lutte "propre", a eu, hier soir, des paroles très dures pour René Lévesque. On attend la suite...)

Que dire de plus? Conclusion provisoire: le gouvernement utilise mal son écrasante majorité. La province est en proie à une sorte d'hébétéude, explicable par des causes multiples, dont toute la responsabilité ne doit pas, équitablement, être rejetée sur l'équipe au pouvoir et sur M. Bourassa en particulier. Mais les citoyens n'ont pas le sentiment d'être gouvernés. Et ils veulent être gouvernés! Ils veulent être gouvernés humainement, bien sûr, mais ils veulent être gouvernés.

Entre le pâle M. Boutin et le lutteur énergique qu'est Maurice Bellemare, les électeurs de Johnson ont choisi qui vous savez. Réaction très saine.

Guy CORMIER

Croire ou ne pas croire

Les acupuncteurs du Québec ne semblent pas vouloir suivre, pour faire reconnaître leur profession, le long et pénible cheminement de la chiropratique.

Groupés en association, ils réclament du Québec une reconnaissance officielle, tant pour préparer la législation qui s'imposera à brève échéance que pour assainir leurs rangs. D'où il faut conclure que des charlatans font déjà leur profit de l'acupuncture.

L'appétit n'attend pas le nombre des années. Ils sont dix-huit dans l'Association des acupuncteurs du Québec (AAC), qui se veulent les seuls et authentiques représentants de cette discipline nouvellement née au Québec.

Selon le Dr Oscar Wexu, président de l'AAC, plusieurs milliers de clients ont défilé. Ce chiffre nous donne une idée du nombre imposant de personnes qui ont fait acte de foi dans l'acupuncture, et dans les acupuncteurs du Québec.

Le phénomène est déjà assez important pour que le gouvernement se soucie d'évaluer la valeur de cette thérapie tout à fait empirique. Qu'elle ait droit de cité en Chine ne prouve pas qu'elle puisse être efficace dans notre milieu. Surtout si elle implique une disposition certaine au stoïcisme, une vertu qui n'est pas notre fort.

Il importe donc de pouvoir mesurer son efficacité d'abord, et particulièrement, son champ d'action. Ensuite, il faudra trouver des moyens de déterminer quelle doit être la formation des acupuncteurs et quelle est celle dont se réclament les praticiens québécois. C'est là le but que recherche le gouvernement en accordant une subvention de \$100.000 pour une recherche sur

l'acupuncture, recherche qui doit être conduite conjointement par des acupuncteurs médecins et non médecins.

Mais M. Wexu s'oppose à cette initiative, parce que, soutient-il, aucun médecin n'est capable de pratiquer l'acupuncture.

Ceux qui s'affublent du titre d'acupuncteur le font frauduleusement et n'ont pas les connaissances nécessaires à cette pratique. Les médecins ont, cependant, la science requise pour poser le diagnostic préalable qui s'impose et pour juger de l'état du malade après le traitement.

Tout comme les chiropraticiens, les acupuncteurs redoutent l'hostilité des médecins. Si la médecine officielle s'oppose à cette nouvelle thérapie, il est faux de prétendre que tous les médecins sont des ennemis acharnés de toute nouveauté. Même parmi ceux dont le scepticisme est bien ancré, il s'en trouvera, j'en suis convaincue, pour examiner la question avec une intrinsèque honnêteté intellectuelle.

La démarche la plus urgente consiste à évaluer la valeur pragmatique de l'acupuncture et la formation de ceux qui se prévalent de cette théorie. Plus tard, sans doute, on voudra connaître les bases scientifiques de cette thérapie, si elle obtient ses lettres de créance.

En attendant, le public ne saurait être trop prudent vis-à-vis de cette technique. Descartes croyait que le bon jugement était la qualité la plus répandue chez les hommes. Il se trompait: c'est la crédulité. Car pour certains, tout est à croire ou ne pas croire.

Claire DUTRISAC

Le rôle des casques bleus

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, entend procéder à une consultation avec les pays participant aux missions de paix de l'ONU en vue de réévaluer le rôle des casques bleus à la lumière de ce qui s'est passé à Chypre ces derniers temps.

En intervenant militairement et en se laissant un peu beaucoup tirer l'oreille avant d'obtempérer à l'ordre de cessez-le-feu du Conseil de sécurité, la Turquie a singulièrement affaibli l'autorité morale de la mission de paix de l'ONU à Chypre, sans compter qu'elle viole, par la même occasion, un traité qu'elle avait pour fonction de faire respecter, conjointement avec la Grèce et la Grande-Bretagne, traité qui garantit l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Etat chypriote.

Les quelque 132 pays membres des Nations unies, représentant, à n'en pas douter, une autorité morale impressionnante, à condition toutefois qu'on se mette d'accord pour la reconnaître et la respecter cette autorité. Dès qu'un pays membre se permet de s'inscrire en faux contre elle, il la détruit, et ce, sans grand effort et sans risque apparent. C'est ce que vient de faire la Turquie. Elle s'est substituée aux casques bleus à Chypre, tentant, après les colonels grecs, d'imposer de force sa solution à elle.

Lorsque l'ONU dépêche une mission de paix à Chypre, en 1964, elle le fit avec l'assentiment des signataires du traité de Zurich, par conséquent avec l'assentiment de la Turquie. Cette mission (qui compte aujourd'hui quelque 4.000 casques bleus, dont 950 Canadiens) a pour fonction de surveiller et, au besoin de réprimer les gestes des éléments irresponsables de l'île, et non ceux des éléments responsables. Or, la Turquie

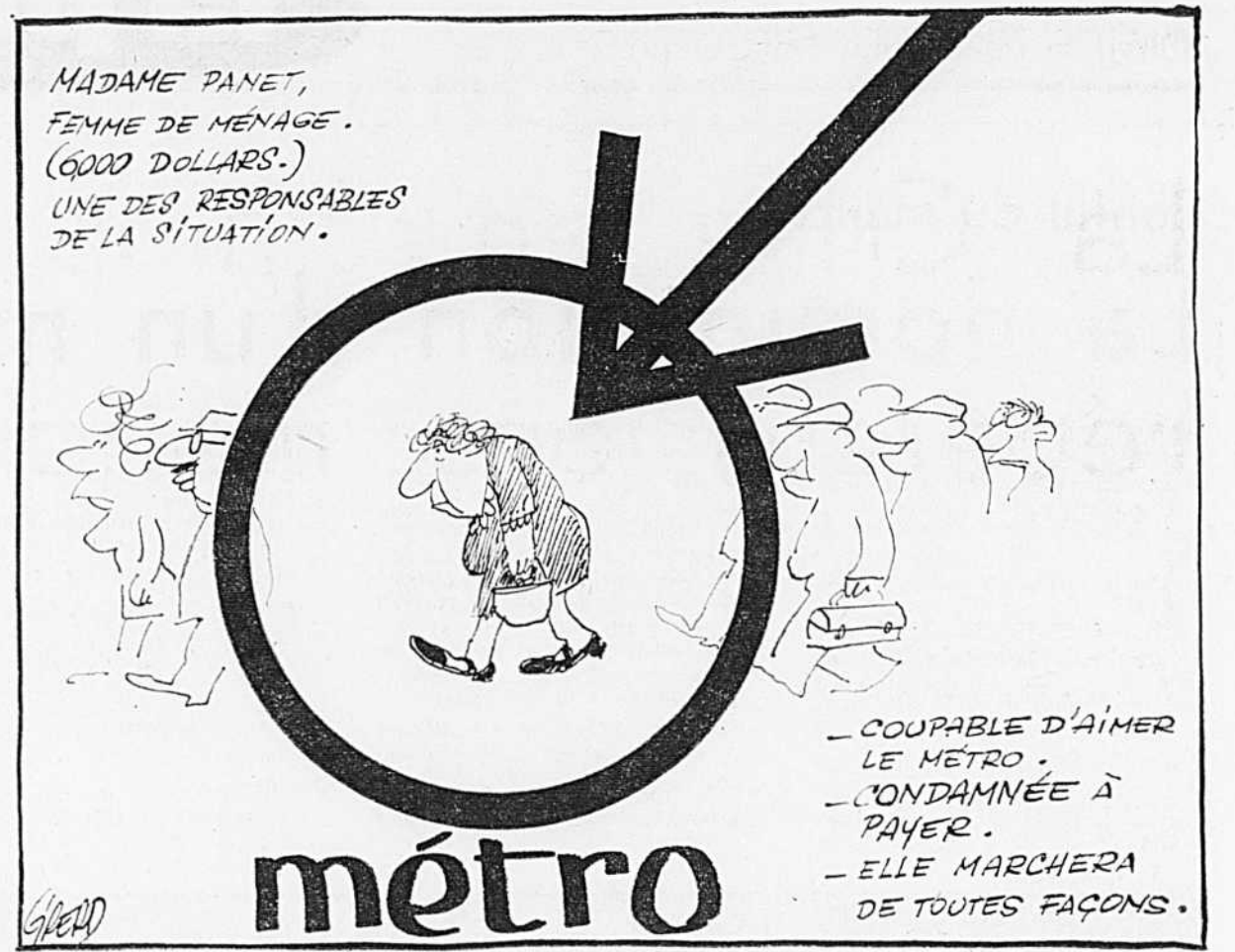
est un élément responsable dans cette affaire. C'est un pays membre de l'ONU et de l'OTAN — pays lié, par conséquent, par les engagements pris auprès de ces organismes.

Les casques bleus ne se révélaient d'aucune utilité dans un pays où couve la guerre civile (comme c'est le cas au Vietnam), ou encore dans un pays où une armée étrangère intervient (comme c'est le cas à Chypre). Dans l'un ou l'autre cas, la mission de paix se voit réduite à l'impuissance et son mandat se trouve en quelque sorte suspendu.

Les casques bleus ne sont presque pas armés. Leur force est donc plus psychologique que physique. Leur rôle est un de policier et non de militaire. Leur présence, dans un coin chaud du globe, est bienfaisante à condition que tous les pays membres de l'ONU s'entendent pour en faciliter la tâche.

Dans une communauté nationale, l'ordre repose sur un ensemble de conventions érigées en lois et que la police voit à faire respecter. Il en est de même dans la communauté des nations. Si toute une population se dressait contre la police, l'appareil judiciaire et l'Etat, ce serait la fin du contrat social. De même, si tous les pays membres de l'ONU sans exception n'acceptent pas de respecter l'autorité morale des casques bleus, il n'y a plus de mission de paix possible. Les pays qui refusent de se plier à ces exigences doivent sortir de l'ONU, mais renoncer, par le fait même, aux services et aux avantages que peuvent comporter les conventions internationales que les missions de paix de l'ONU entendent faire respecter.

Jean PELLERIN



Droits réservés

ce que pense LE LECTEUR

La bourgeoisie de Granby en révolte

A l'honorable Warren Allmand, Solliciteur général du Canada. Monsieur le ministre.

Un événement survenu au conseil municipal de Granby, lors de notre dernière assemblée, mardi, le 20 août 1974 m'attriste profondément.

Il y a quelques mois, les religieuses des Auxiliatrices du Purgatoire, à Granby, ont demandé un permis pour l'installation et l'opération d'une maison de transition.

La commission d'urbanisme, face à des pressions de la part des citoyens du quartier huppé numéro 2, adjacent à l'édifice des religieuses, refusa l'émission du permis.

Quelques jours plus tard, plus de 200 citoyens de ce quartier assistèrent à une réunion du conseil municipal. La discussion, violente, déboucha sur une décision de ma part, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par l'article 51 de la loi des cités et villes, de former une commission d'étude sur cette question.

Monsieur Jean-Claude Perron, responsable du service des libérations conditionnelles à Granby, nous a alors fourni un dossier sur le problème de la réhabilitation des détenus de nos institutions pénales.

Le journal la Voix de l'Est, notre quotidien, publia de nombreux articles d'information sur la question.

J'ai, en outre, lu le rapport du groupe d'étude sur les centres résidentiels communautaires, publié sous "les auspices de l'honorable Warren Allmand, solliciteur général du Canada", le 29.09.72.

Or, il y a trois mois, une corporation à but non lucratif a été formée à Granby afin d'aménager dans notre ville, plusieurs maisons de transition.

La résidence des religieuses est située dans une zone institutionnelle V, laquelle permet l'opération d'une maison de transition, entre autres usages.

On y installa donc quatre résidents. Les deux autres étages de l'immeuble ont été loués au ministère provincial de la santé pour l'aménagement d'une clinique externe psychiatrique. L'émission d'un permis d'occupation a été autorisée par la commission d'urbanisme pour la clinique.

Or, selon les règlements de la ville de Granby, un permis d'occupation doit être émis pour l'aménagement d'une maison de transition.

L'avis juridique de l'avocat conseil de la ville, ci-inclus, confirme que les religieuses ont le droit légal d'obtenir ce permis, selon notre règlement de zonage.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Granby, une résolution illégale a été adoptée. Vous en trouverez une copie ci-incluse.

De plus, nous venons d'apprendre que quatre détenus résident actuellement, dans la maison d'accueil. Sous mon Toit, sise à 317 Chapais. Cette situation modifie quelque peu le problème, car je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait pas faire dans le "haut de la ville" ce que l'on fait dans le bas.

L'illégalité de la résolution du conseil et l'application d'une telle décision entraîneraient des poursuites judiciaires onéreuses contre la ville de Granby, et les contribuables auront, le cas échéant, à défrayer ces frais.

En vertu des pouvoirs qui me sont confiés par l'article numéro 51 de la loi des cités et villes du Québec, j'ai le 22 août, apposé mon veto sur la résolution illégale du conseil, rendant cette résolution nulle et sans effet.

Les représentants de la corporation à but non lucratif, la maison de réhabilitation Joins-toi, ont, le 22 août 1974, demandé un permis d'occupation pour l'opération d'une maison de réhabilitation dans l'édifice sis au numéro 135 du Boul. Leclerc à Granby, le tout conformément à la loi.

L'inspecteur des bâtiments, monsieur Yvon Campbell, étudie cette demande et en soumettra, d'ici quelques jours, l'étude à la commission d'urbanisme.

Lors d'une rencontre à Québec avec le ministre des affaires municipales, monsieur Victor C. Goldbloom, il y a une semaine, en compagnie de deux membres du conseil municipal, j'ai dit au ministre que notre ville est administrée selon la lettre et l'esprit de la loi.

Je vous demande donc, monsieur

le ministre, de ne pas donner suite à la résolution illégale adoptée sur division, par le conseil municipal de Granby, (laquelle d'ailleurs n'est pas encore en force à cause de mon veto) même si le conseil accepte de nouveau cette solution lors de notre prochaine assemblée.

J'ai envoyé une copie de tous ces documents, incluant cette lettre, à la ligue des droits de l'homme.

La charte canadienne des droits de l'homme, adoptée par le gouvernement Diefenbaker, est visible en tout temps dans la salle du conseil de ville. On y garantit le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne.

Elle n'est pas là pour aggrémenter le décor. Je suis le maire de tous les citoyens de Granby. Chez moi, tous les citoyens sont égaux face aux actes de l'administration municipale, riches ou pauvres, blancs, jaunes, bruns et noirs, catholiques, protestants, athées, fédéralistes et séparatistes.

L'intérêt général de toute la communauté granbyenne doit l'emporter sur l'intérêt particulier du quartier numéro 2.

Les citoyens du quartier numéro 2, pas plus que tous les autres, ne sont ni omnipotents, ni omniscients. Nous devons résister à ces pressions qui rappellent les théories néfastes et réactionnaires de la John Birch Society, du Ku-Klux-Klan, et des Minute-Men!

J'espère donc, monsieur le ministre que non seulement vous n'obtempérerez pas aux "diktats" d'une classe de citoyens privilégiés, mais qu'au contraire vous verrez personnellement à amplifier le programme de Granby, afin d'en assurer le succès complet. Ce programme pourra ensuite servir d'exemple à tout le Canada.

J'ai foi en votre programme. Il en est de même du conseiller du quartier, Me Bernard Trudel, lequel a voté contre la proposition.

Monsieur le ministre, je vous félicite pour votre action dans le domaine de la réhabilitation des détenus, et vous assure de mon appui.

Paul-O. Trépanier,
architecte,
maire.

De notre "père Adam", à Marcel Adam

Au fait, de quelle nationalité était-il, Adam, le père du genre humain? Il serait sans doute bien mal pris s'il avait à rassembler sa progéniture. Il trouverait que les émules de Cayn ont été prolifiques et que la division règne à qui mieux mieux au sein de l'espèce qu'il a engendrée.

Les hommes, en devenant nombreux, ont oublié qu'ils étaient d'a-

bord des hommes avant d'être des Irlandais, des Africains, des Chinois, des Russes ou des Canadiens français.

En lisant l'éditorial de monsieur Adam (Marcel, celui-là) dans LA PRESSE de samedi le 24 août, je me suis dit que tout espoir n'était pas perdu, pour les habitants de la Terre, s'ils se mettent à réfléchir

comme le fait ce journaliste, et s'ils se souviennent, pendant qu'il en est peut-être encore temps, qu'ils sont d'abord des hommes. Il ne faudrait pas attendre l'invasion des Martiens pour s'unir, nous les Terriens, en vue de notre survie. P.S. Au fait, il s'agissait de surpopulation.

Tharsyle GELINAS,
Laval, Qué.

Réglementer les "boutiques aux poisons"

Dans certains journaux, les Pharmacies d'Escompte Jean Coutu demandent à leurs clients de "voter" contre les nouveaux règlements de l'Ordre des Pharmaciens. Ils prétendent que ces règlements empêcheront "une saine et vigoureuse concurrence, amenant de ce fait une augmentation drastique des prix". Il serait bon que les "votants" soient mieux éclairés avant de participer à cette curieuse élection où il n'y a qu'un seul candidat.

Ces nouveaux règlements vont obliger les pharmaciens à séparer le bazar des pharmacies en deux locaux bien distincts. Seule la pharmacie pourra s'appeler pharmacie et devra se plier aux règlements de l'Ordre. Le bazar pourra continuer à fonctionner comme n'importe quel 15 cents.

Donc ces nouveaux règlements ne changeront pratiquement rien à la

politique des Pharmacies d'Escompte Jean Coutu qui sont avant tout des bazars, sauf qu'elles n'auront plus le droit de s'appeler "Pharmacies", ce qui sera plus conforme à la réalité.

Dans le journal de ce dimanche matin-ci, M. Coutu annonce une quarantaine d'articles à prix réduits dont une trentaine sont des articles de bazar qui ne sont aucunement visés par l'Ordre.

M. Coutu pourra continuer à les annoncer et à les vendre le prix qu'il voudra et la concurrence n'en souffrira pas d'un seul sou. Quant à la dizaine d'autres qui sont de vrais médicaments, mais aussi de vrais poisons qui doivent être pris avec certaines précautions, M. Coutu pourra les vendre le prix qu'il voudra mais ne pourra pas les annoncer à l'extérieur de la pharmacie pour ne pas en encourager la surconsommation.

Quand on pense que l'aspirine, responsable du plus grand nombre d'empoisonnements au Canada, pourra être vendue dans les bazars et annoncée à pleines pages dans les journaux, on ne peut pas trouver trop sévères les nouveaux règlements de l'Ordre.

Moi-même, je dirige dans ma ville une pharmacie du genre de celles de M. Jean Coutu. Je suis certain que mes clients auront tout à gagner des nouveaux règlements. La concurrence jouera autant qu'avant pour les articles courants, mais dans la pharmacie on sentira davantage que l'on se trouve dans une "boutique aux poisons", sens étymologique du mot "pharmacie", et l'on aura plus de respect pour les médicaments qui peuvent être si dangereux s'ils sont mal employés.

Louis Landry, pharmacien
Joliette.

pleins feux sur l'actualité

La Crise en Ethiopie a des répercussions mondiales

L'ELIMINATION progressive, et en douceur, de l'empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie, dont les prérogatives souveraines, hier absolues, sont aujourd'hui pratiquement nulles, ouvre dans cette région stratégique de la corne orientale de l'Afrique qui commande l'accès à la Mer Rouge et au canal de Suez, une situation dont les développements pourraient bouleverser son relatif équilibre actuel.

A la sage diplomatie de l'empereur, fait place aujourd'hui celle d'un gouvernement révolutionnaire, de pure essence militaire, qui a prouvé par ses actions intérieures qu'il ne s'embarrassait pas de demi-mesures.

Or depuis une dizaine d'années l'Ethiopie doit faire face aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, à un certain nombre de problèmes qui, dans l'état actuel des choses, pourraient relancer, au-delà du problème de ses institutions, en voie de mutation rapide, celui de la structure même de l'empire.

Problèmes des provinces et des pays voisins

Deux provinces stratégiques risquent en effet d'être directement concernées si les derniers rebondissements de la crise éthiopienne provoquent des remous sérieux dans l'ensemble du pays : l'Erythrée au nord, sur la mer Rouge, et l'Ogaden au sud-est, limitrophe de la Somalie.

La province d'Erythrée, placée sous tutelle italienne après la seconde guerre mondiale, avait ensuite choisi librement, après deux consultations populaires contrôlées par l'ONU (en 1949 et 1962) de se fédérer avec l'Ethiopie, puis de se rattacher à l'empire.

Cependant cette province, dont une grande partie de la population musulmane se sent et se veut arabe, est depuis de nombreuses années le théâtre d'un mouvement sécessionniste caractérisé par une rébellion ouverte dirigée par le Front de Libération de l'Erythrée (FLE) soutenu financièrement et militairement par le gouvernement pro-socialiste de Khartoum, capitale du Soudan. La valeur stratégique de cette province, qui constitue la rive occidentale de la mer Rouge, est d'autant plus évidente qu'elle fait face au sud Yémen au travers duquel l'URSS en contrôle en fait les rives orientales.

Depuis 1972 cependant, la situation s'est nettement améliorée entre l'Ethiopie et le Soudan, la rébellion qui agitait le sud de ce dernier pays ayant trouvé sa contrepartie dans l'engagement du gouvernement de Khartoum de cesser toute aide aux rebelles érythréens. Mais depuis le premier coup de force militaire de février dernier en Ethiopie, la situation s'est sérieusement aggravée en Erythrée ou le FLE s'est déclaré il y a quelques jours prêt à discuter de son indépendance avec les nouveaux dirigeants d'Addis Abéba.

Le cas de la Somalie

Un problème se pose également en Ogaden, au sud-est de l'empire, province limitrophe de la Somalie et revendiquée par cette dernière depuis plus de dix ans.

Bien que modérée en apparence, l'attitude du régime somali, issu du coup d'Etat pro-socialiste de 1969, s'est nettement durcie ces dernières années. Les dirigeants de Mogadiscio ne cachent pas leurs visées sur l'Ogaden. Après un premier conflit armé entre les deux pays, début 1964, qui s'est terminé à l'avantage de l'Ethiopie, ce vieux contentieux frontalier s'est considérablement aggravé depuis deux ans en raison d'une recrudescence de l'irréductible somalien et s'est traduit par un certain nombre d'incidents entre détachements militaires des deux pays.

L'armée somalienne, déjà entraînée et équipée par l'URSS a reçu ces dernières années du matériel moderne qui a fait sensiblement changer le rapport des forces entre les deux pays.

Un accord de défense

Parallèlement à cette aide soviétique, la Somalie bénéficie d'une assistance technique chinoise qui a pris en charge la construction d'une route stratégique partant de Mogadiscio, la capitale, et longeant comme par hasard la frontière éthiopienne, jusqu'à Hargeissa, dans le nord du pays.

En 1973, à nouveau, l'Ethiopie et la Somalie furent au bord du conflit à l'occasion du 10ème anniversaire de l'Organisation de l'Unité Africaine. Une action énergique des chefs d'Etat de l'OUA parvint à éviter un conflit armé et l'affaire fut désamorcée par la constitution d'un comité ad hoc créé par l'Organisation inter-africaine.

Une série d'incidents frontaliers devaient se poursuivre entre les deux pays et la situation, aujourd'hui toujours aussi tendue mobilise en Ogaden d'importants effectifs de l'armée éthiopienne. Cela d'autant plus que celle-ci a également pour mission d'assurer la protection des équipes américaines de prospection pétrolière qui sillonnent la province.

Dans ce différend l'Ethiopie a recherché l'appui du Kenya, limitrophe du sud-somalien, qui avait pour sa part à faire face à des revendications du gouvernement de Mogadiscio sur certaines de ses régions du nord-est. De ce fait la solidarité entre le Kenya et l'Ethiopie a joué sur plusieurs tableaux et aurait abouti, croit-on savoir, à un accord de défense entre les deux pays.

Le territoire des Afars et des Issas

Autre pomme de discorde entre l'Ethiopie et la Somalie: le terri-

toire français des Afars et des Issas, qui joue dans cette région le même rôle que le Sahara espagnol entre le Maroc et la Mauritanie.

L'empereur Haïlé Sélassié a toujours vu dans la présence française à Djibouti, un élément susceptible d'éviter une confrontation armée avec sa voisine du sud, qui, comme l'Ethiopie, revendique ce territoire.

Addis Abéba a toujours estimé que le Tfaï, lopin désertique de 23.000 km, constitue pour elle un débouché naturel et vital et elle n'a jamais cessé de revendiquer son droit à la rétrocession diplomatique du territoire au cas où la France l'abandonnerait.

Imbroglio diplomatique

Cette interprétation est contestée par la Somalie et les relations entre les deux pays sont de ce fait caractérisées, et de longue date, par une hostilité sourde et jusqu'à présent irréductible.

La population du Tfaï, d'environ 125.000 âmes, est en effet répartie entre deux ethnies principales, les Afars, de filiation éthiopienne, qui sont en majorité, et les Issas, de souche somalie.

Jusqu'ici le comité militaire de coordination qui détient le pouvoir à Addis Abéba n'a pas pris position sur cette question particulière du Tfaï.

Pour l'heure, celui-ci ne peut rester insensible aux menées activistes de la Somalie, pays musulman qui, outre ses allégeances soviétiques, s'inscrit marginalement au sein du monde arabe et bénéficie de ce fait de l'appui de certains pays tel la Libye.

Dans l'imbroglio diplomatique qu'ouvre pour toute la région l'élimination de l'empereur Haïlé Sélassié, une chose apparaît aujourd'hui certaine: la révolution intérieure éthiopienne apporte déjà un élément de trouble dans une région d'importance stratégique mondiale.

□ Agence France Presse

Bientôt l'heure de vérité en Espagne

POUSSE par les événements et les incertitudes résultant de l'état de santé du généralissime Francisco Franco, maintenant âgé de 81 ans, le gouvernement de l'Espagne accélère la libéralisation politique du pays.

Le premier ministre Carlos Arias a récemment rencontré des représentants de l'opposition modérée. Quelques-uns de ces politiciens ont rencontré aussi le prince Juan Carlos auquel Franco a temporairement délégué ses pouvoirs au cours de sa récente maladie.

Selon des sources politiques, le gouvernement croit que "l'heure de vérité" sonnera bientôt et que la meilleure façon d'éviter des conflits sociaux trop violents dans la période difficile qui suivra le départ de Franco, c'est d'accorder le plus tôt possible un certain degré de démocratie. Le régime consolidait ainsi ses bases.

Libéralisation politique et syndicale

Selon ces sources, le gouvernement songerait à autoriser la formation d'associations politiques, des embryons de partis politiques, dès le mois de janvier prochain.

Ce sera le point de départ de la libéralisation et le changement le plus radical depuis l'établissement du régime de parti unique sous la direction de Franco, il y a 35 ans.

Selon les sources de renseignements citées, les membres du gouvernement seraient d'accord pour permettre la formation de quatre partis politiques: un parti de droite, un de centre droite, un du centre et un de gauche. Les groupements communistes continueraient cependant d'être interdits.

Le gouvernement songerait aussi à libéraliser les organisations actuellement contrôlées par l'Etat et tenterait d'évaluer la force réelle des groupements ouvriers clandestins dirigés par des communistes, groupements qui seraient responsables d'un bon nombre de grèves illégales survenues récemment en Espagne.

Juan Carlos et la démocratie

Arias et le prince Juan Carlos

auraient obtenu des politiciens qui les ont visités récemment des déclarations sur leurs positions respectives.

Arias, un ancien directeur de la police et farouche partisan de l'autoritarisme, qui a accédé au poste de premier ministre à la suite de l'assassinat de son prédécesseur M. Luis Carrero Blanco, en décembre dernier, aurait changé d'attitude et appuyé entièrement le programme de libéralisation. La position du prince Juan Carlos, âgé de 36 ans, s'en trouverait renforcée. Ce dernier accèderait au trône vacant lorsque Franco aura entièrement démissionné ou sera mort. Il a indiqué à plusieurs visiteurs étrangers qu'il désirait susciter la démocratie en Espagne.

Les craintes de l'extrême-droite

D'autre part, le gouvernement a récemment nié des rumeurs d'agissements anti-gouvernementaux au sein de l'Armée. Quelques-unes de ces rumeurs venaient de Paris où un leader communiste et un monarchiste en exil avaient parlé de la formation d'une "junte démocratique" pour renverser le régime de Franco, avec l'appui de quelques éléments de l'Armée et d'autres mouvements. Selon les informateurs des milieux politiques en Espagne, il n'y aurait aucun signe d'une telle agitation.

D'autre part, des représentants de l'extrême-droite du régime, dont des anciens généraux de Franco, auraient fait part au prince et au premier ministre de leurs craintes dans l'éventualité d'une démocratisation.

Le résumé officiel du premier discours du prince Juan Carlos après qu'il eut été désigné chef intérimaire de l'Etat, discours prononcé devant les membres du gouvernement et non publié en entier, dit que le prince "a souligné qu'en cette époque où il se produit de si grands et nombreux changements, il est nécessaire d'être suffisamment souples pour trouver des solutions justes et conserver la tranquillité d'esprit permettant de voir les choses telles qu'elles sont dans la réalité".

□ United Press International

La surpopulation et le problème canadien-français

La Société pour vaincre la pollution (SVP) de Montréal a critiqué la semaine dernière le discours prononcé à la Conférence mondiale sur la population, à Bucarest, par le ministre fédéral Jeanne Sauvé. La SVP reprochait à Mme Sauvé de n'y avoir pas fait état de la situation démographique particulière des Canadiens français (voir LA PRESSE du vendredi 23 août). Voici le texte de la déclaration de la SVP.

TOUS CEUX que les questions de qualité de la vie et de dégradation de l'environnement préoccupent savent qu'il n'y a pas de problème plus complexe, plus délicat et plus explosif que celui de la démographie. Contentons-nous d'invoquer ici le témoignage de deux autorités: MM. François Bourlière et Pierre Dansereau.

Le docteur François Bourlière, président du programme biologique international "MAN AND BIOSPHERE", déclare qu'il faut bien faire attention de ne pas ramener nos problèmes d'environnement à des questions de simple pollution de l'eau, de l'air, etc., lesquels sont relativement secondaires par rapport aux autres problèmes majeurs... Les problèmes majeurs sont, selon M. Bourlière, la fertilité des sols et l'augmentation puis la répartition de la population humaine. Nourrir 210.000 bouches additionnelles tous les jours à partir d'un sol arable qui rétrécit, voilà la priorité!

Quant à l'éminent écologiste canadien Pierre Dansereau, il prend position dans l'introduction de son livre LA TERRE DES HOMMES ET LE PAYSAGE INTERIEUR (Leméac 1973) en annonçant: "Je vais argumenter en faveur d'une contrainte volontaire de la population humaine".

Ouvrant au Québec en milieu canadien-français depuis 1971, la SVP est un organisme à but non lucratif voué à la lutte anti-pollution et à la préservation de la qualité de l'environnement; par conséquent, les problèmes de population ne lui sont pas indifférents. Si aujourd'hui la SVP veut exposer la situation telle qu'elle se présente chez le peuple canadien-français,

c'est que cette situation présente un double intérêt:

- d'une part, la croissance démographique a depuis 1959 subi un freinage spectaculaire;
- d'autre part, suite à ce même freinage écologiquement souhaitable et théoriquement louable, le peuple canadien-français se trouve actuellement aux prises avec un grave problème de survie qui illustre parfaitement pourquoi de nombreux participants à la conférence de Bucarest sont très réticents — voire hostiles — face aux bons conseils qui leur sont si généreusement prodigués.

Le cas canadien-français historique

Dès le 17^e siècle, le mot d'ordre des autorités coloniales est formel: CROITRE, voilà l'objectif pour lequel on met en place diverses mesures incitatives et coercitives. Par exemple,

- désir exprimé par l'intendant Talon de forcer les Amérindiens à accélérer leur rythme de procréation "par quelque règlement de police";
 - emprisonnement des hommes qui refusent le mariage;
 - primes diverses versées pour les 12^e, 15^e et 25^e enfants!
- Après 1760, date de la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, 60.000 francophones restent dans la vallée du Saint-Laurent et y réalisent l'entreprise de croissance démographique probablement la plus colossale jamais enregistrée: les Canadiens français ont multiplié leurs effectifs par 10 dans le siècle qui précède la Confédération et renouvelé ce decuplement entre 1860 et 1960...

Pour bien comprendre combien l'exploit de multiplier par 100 en deux siècles est sensationnel, il convient de noter que l'Angleterre compterait aujourd'hui autant d'habitants que la Chine, ou que la Chine dépasserait largement les dix milliards d'habitants, si chacun de ces deux pays avait joui d'un taux d'accroissement naturel comparable à celui des Canadiens français, dans la période qui va de 1760 à 1960.

Evidemment, pendant cette période, la guerre, la famine et la haute morbidité ont été le lot des Européens et des Asiatiques beaucoup plus souvent que celui des Canadiens français, parce que le rapport population/territoire de ces derniers n'avait pas atteint le seuil où ces phénomènes reviennent fré-

quemment, annonçant que les limites sont atteintes.

Des facteurs d'environnement favorable, dont ne disposaient pas les Anglais ou les Chinois, expliquent donc partiellement l'accroissement démographique des Canadiens français. L'autre partie de l'explication tient à une natalité maintenue à un niveau exceptionnel grâce à des tabous imposés par les leaders religieux, comme le plus sûr moyen d'assurer la survie du groupe. Ce facteur culturel explique la différence entre les taux de natalité de deux groupes à environnement semblable, les Québécois et les Ontariens: ainsi, de 1921 à 1925, les premières statistiques officielles du Canada montrent que la province de Québec, à prédominance francophone et catholique, possède un taux de natalité moyen de 35,5/1000, c'est-à-dire 50 p. cent plus élevé que celui de sa voisine, la province d'Ontario, à prédominance anglophone et protestante, laquelle se contente d'enregistrer 23,7/1000 en moyenne pour la période 1921-1925.

Le grand freinage

De 1920 à 1959, le taux de natalité québécois passe en 40 ans de 36/1000 à 23,3/1000, ce qui correspond à une diminution annuelle moyenne de 0,2/1000.

Puis, brusquement, dès 1959, c'est-à-dire avant l'apparition sur le marché de contraceptifs oraux, le taux de natalité se met à baisser annuellement 5 à 6 fois plus vite, ce qui permet d'atteindre 13,8/1000 en 1972...

Manifestement, une combinaison de facteurs sociaux-culturels mal connus a déclenché dans la population québécoise un bouleversement rapide des attitudes et des habitudes dans le domaine de la natalité.

Evaluation théorique

En théorie, tout devrait concourir à faire de la décision collective des Canadiens français une décision heureuse et saluée comme un exemple à suivre: — parce que l'expérience québécoise constitue un pas de géant en direction de la stabilité démographique — objectif dont l'espèce humaine, pas plus que les autres espèces vivantes ne saurait s'écarter, à moyen terme;

— parce que dans le contexte de famine mondiale appréhendée ou nous sommes, il n'est pas souhaitable que le Canada gonfle sa population interne au point de

ne plus avoir de surplus alimentaires exportables;

- parce que la ponction sur les ressources effectuée par chaque habitant supplémentaire de l'Amérique du Nord est tellement forte qu'un ralentissement de la croissance démographique ici donne les mêmes résultats qu'un effort bien plus considérable dans un pays à faible revenu, du point de vue de la conservation des ressources;
- parce que la décision des Canadiens français est riche de promesses de réformes sociales... on songe à la fermeture des orphanats, à la disparition du "cheap labour", etc...;
- parce que la décision a été démocratique, respectant le droit personnel qu'a chaque couple de choisir lui-même la taille de sa famille (droit qui a fallu des siècles à acquiescer);
- enfin et surtout, parce qu'il vaut mieux mettre au monde des enfants désirés que des enfants imposés par les circonstances.

Evaluation pratique

La liste des raisons à invoquer n'est pas épuisée et pourtant on assiste depuis quelque temps au Québec à des prises de position reprochant aux Québécois leur option récente en matière de natalité.

Pourquoi? Parce que, malgré toutes ses prouesses au chapitre de la natalité, la nation canadienne-française n'a jamais pu considérer sa survie comme un fait accompli: en effet, les politiques d'immigration ont toujours visé à affaiblir la position relative des francophones au Canada. Ainsi, de 1947 à 1966, pendant que le Québec enregistrait 2.275.000 naissances vivantes, l'immigration apportait au pays 2.800.000 nouveaux venus assimilés en quasi-totalité par l'élément dominant anglophone.

année	acc. nat. canadien	acc. nat. québécois	immigration canadienne	acc. nat. qué. can. can.	imm. can. can.
'71	204.915	48.472	121.900	24%	59,5%
'72	184.906	41.292	122.006	22%	66 %
'73	182.954	44.811	184.200	24,3%	100%

Comparaison entre accroissement naturel canadien, accroissement naturel québécois et immigration pour les 3 dernières années.

Note: Accroissement naturel = naissances vivantes — décès.

Pour comprendre combien l'immigration est une variable démographique non négligeable au Canada, il suffit de jeter un coup d'oeil au tableau où l'on verra qu'en '73, l'immigration l'emporte sur l'accroissement naturel com-

biné des anglophones et des francophones canadiens.

Or, si l'on en croit les manchettes récentes, la situation est en train d'évoluer dans une direction très nettement défavorable à l'élément francophone... Les chiffres publiés le 25 juillet dernier par Statistique Canada indiquent d'une part que l'immigration est en hausse de 72% (soixante-douze pour cent) par rapport à 1973, et que 7,2% (sept et deux dixièmes pour cent) seulement des nouveaux venus parlent français. On voit par là combien le rapport des forces entre anglophones et francophones canadiens va être altéré rapidement par une immigration massive dont 90% s'identifiera comme par le passé à l'élément dominant anglophone, puisque les leaders canadiens-français, endormis par trois siècles d'une fécondité exceptionnelle, n'ont pas encore osé mettre en place de substitut à la seule arme qu'ils aient jamais employée en matière de survie, tant le changement a été rapide!

Si à l'heure actuelle, la sagesse de la décision de freiner leur natalité n'apparaît plus comme évidente aux Canadiens français, ce n'est pas qu'objectivement la décision était blâmable, bien au contraire... mais quand on est menacé de disparaître, toutes les bonnes raisons invoquées plus haut subissent un éclairage nouveau. En effet,

- à quoi cela va-t-il servir de se diriger vers une stabilité démographique qui reste un vain mot puisqu'elle est anéantie par le flot des nouveaux venus qui réduisent les surplus alimentaires exportables et accélèrent l'épuisement des ressources, en adoptant le genre de vie nord-américain, dont ils empêchent d'ailleurs les réformes profondes, parce qu'ils fournissent le

qu'es d'immigration élaborées par l'élément anglophone de la population canadienne, on applique la loi du plus fort?

- à quoi cela va-t-il servir d'avoir des enfants désirés, s'ils sont d'origine de leur identité collective?

Les conséquences

Bien qu'il soit encore trop tôt pour apprécier toutes les conséquences de la dénatalité au Canada français, l'apparition du danger réel pour le groupe de ne plus pouvoir assurer sa survie, malgré qu'il conserve un taux positif d'accroissement naturel, constitue un problème qui déborde largement le milieu canadien-français, à cause de la valeur exemplaire qu'il prend:

- en principe, la SVP n'a que faire de la survie des Canadiens français: la sauvegarde de la planète est son premier souci et, pour elle, l'intérêt de l'humanité prime celui des groupes nationaux...
- en pratique, la SVP est consternée de ce qui se trame ici: si les Canadiens français passent à l'histoire comme un peuple disparu pour cause de contrôle des naissances, il y a fort à parier qu'aucun autre peuple ne voudra entendre parler de stabilité démographique, et ce, pour bien longtemps!

En matière de dénatalité, comme en matière de dépopulation ou de désarmement, si les premiers à se montrer raisonnables sont automatiquement les premiers pénalisés, comment pourrions-nous continuer de prêcher la mise en pratique des conseils des experts en environnement?

Voilà pourquoi en cette année mondiale de la population, la SVP estime qu'il est urgent que tous les gens et que tous les organismes soucieux des problèmes de population prennent connaissance du cas canadien-français, pendant qu'il est peut-être encore temps d'empêcher que le manque de discernement de l'entourage anglophone, aidé de la lenteur d'adaptation des leaders politiques, ne permette aux adversaires du contrôle des naissances et aux tenants de la croissance pour la croissance, de citer bientôt la disparition du peuple canadien-français comme preuve irréfutable du bien-fondé de leur position.

Hortense LALANNE
secrétaire-trésorier de SVP

Le Parlement ontarien pourrait mettre fin à la grève du transport à Toronto

TORONTO (PC et UPI) — Le président de l'Amalgamated Transit Union, M. Leonard Moynihan, a déclaré hier soir qu'un compromis approuvé quelques heures auparavant par le conseil municipal de Toronto "peut constituer un point de départ" en vue du règlement de la grève des 5.700 employés du métro de la Ville-Reine, tandis que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, envisageait la convocation d'une séance extraordinaire de l'assemblée législative dans le but d'imposer l'arbitrage obligatoire aux deux parties impliquées dans le conflit.

Le chef du gouvernement ontarien a pris cette décision après que les dirigeants syndicaux eurent recommandé aux employés en grève depuis le 12 août de repousser, lors du vote qui

doit avoir lieu aujourd'hui, tant un projet de règlement de M. Davis que les dernières offres de l'employeur. M. Davis s'est entretenu pendant 45 minutes avec les dirigeants syndicaux et, selon la Presse canadienne, l'assemblée législative ontarienne, présentement en vacances estivales, serait appelée dès demain.

Les employés en grève réclamaient d'abord une hausse salariale de 40 p.c., mais aux dernières nouvelles ils avaient ramené à 36 p.c. le montant de leurs revendications monétaires, alors que les dernières offres de la Toronto Transit Commission leur accordaient une augmentation de 23 p.c. seulement répartie sur deux ans. Quant au projet Davis, il prévoyait le retour immédiat au travail en atten-

dant le rapport d'un comité spécial, la rentrée scolaire prévue pour la semaine prochaine rendant la situation particulièrement urgente.

Selon M. Moynihan, le compromis approuvé hier soir par le conseil municipal, même s'il ne satisfait pas le syndicat sur la question des employés à temps partiel, pourrait servir de base à une reprise des pourparlers s'il était présenté par M. Davis ou par la TTC au syndicat.

Ce compromis prévoit la parité salariale pour les grévistes avec les employés des transports des grandes villes canadiennes, une clause améliorée sur la hausse du coût de la vie, la création d'un comité bipartite pour étudier les clauses normatives et l'abolition des horaires coupés les week-ends.

UNE MAFIA

SUITE DE LA PAGE A 1

maît "Adolf". Je leur criais par la tête, et ils m'écoutaient. J'étais un petit gouvernement autoritaire."

Au jour le jour

"Pour se joindre à nous, pour-suit-il, un gars devait voler une moto et la remettre au club avec \$200. Débutait alors le strikage (noviciat) qui durait deux mois et pendant lequel le striker devait tout donner au club. On pouvait aller comme ça, de deux mois en deux mois, jusqu'à ce que le gars puisse être reçu. En tout cas, moi, je n'ai jamais strik et jamais je ne l'aurais fait."

"Personne n'avait d'emploi. On vivait du vol, de la vente de la drogue et du partage. Aussi de l'assurance-chômage et du bien-être. En excursion, on ne payait nulle part, on cassait tout sur notre passage et on intimidait les gens. Notre bag, c'était de ne pas avoir de cœur, de faire peur et, de cette façon, de se faire respecter."

Selon Grégoire, le club constituait un refuge pour le malade social, pour le bourgeois sexuellement refoulé ou pour celui qui n'avait connu que la misère dans sa jeunesse. "Le motard, résume-t-il, cherche la force en gang, afin de pouvoir impressionner."

Les "Rebelles" ont eu leur part de démêlés avec les policiers et la justice. "A Québec, note Grégoire, il n'y a actuellement pas un motard qui n'ait de casier judiciaire et qui n'a pas connu la brutalité policière, souvent pour des faits aussi anodins qu'une infraction au code de la route."

Ayant acquis un certain "contrôle territorial" et dotés d'une puissance qu'on pourrait qualifier de tribale, les "Rebelles" ont monnayé leur réputation avec des clubs de Montréal pour finalement se constituer en chapitre des Devil's Disciples, chapitre qui devait tourner sa dernière page en 1970 lorsque "Adolf" plia bagages.

"J'ai laissé tomber, dit Grégoire, parce que les gars manquaient de solidarité envers leurs confrères qui allaient en prison. Ils s'en foutaient. Et puis je me disais que nous perdions notre temps à faire des niaiseries. Nous étions une espèce de mafia mal organisée. S'il avait fallu aller jusqu'au bout, nous aurions pu tirer grand profit de notre situation. Mais il n'y avait pas de discipline possible. Il aurait fallu mettre un terme à la violence gratuite pour nous orienter vers quelque chose de plus constructif."

C'est un fait bien connu que la criminalité chez les motards n'a jamais connu un haut degré d'organisation. Elle est plutôt spontanée et généralement conditionnée par un élément de provocation.

Certains clubs ont mérité leur mauvaise réputation. Par contre, plusieurs autres groupes qui, bien que susceptibles et violents, s'intéressaient à la moto d'abord et avant tout, ont subi les conséquences d'une publicité négative et biaisée principalement fournie par des journaux à la recherche de la bête noire.

La provocation

C'était un cercle vicieux constamment alimenté de part et d'autre par des actes ou des attitudes de provocation.

Petit exemple: Une bande de motards visite pour la première fois un club de nuit, dans l'intention de "prendre une bière". Le portier, les garçons de table et pratiquement tous les clients les observent sévèrement. On tarde à les servir. Les motards s'impatientent et se rendent compte qu'on les considère comme des indésirables. Exaspérés, l'un d'eux se lève, se dirige tranquillement vers une table garnie de bière, s'excuse d'un air bravache et ramasse les bouteilles pleines. Le feu est mis aux poudres. La bagarre, quasi indescriptible, éclate.

Les bouteilles se brisent, il y a des blessés et le saccage est exemplaire. Le groupe se défile promptement, mais ce n'est que partie remise. Les motards, qui aiment le défi, entendent bien imposer le respect à la direction de l'établissement. Les "visites" sont répétées jusqu'à ce que le gérant ou le propriétaire, soucieux de ne pas perdre sa clientèle, décide de devenir "membre honoraire" du club de motards en versant une cotisation de \$100 par semaine afin de monnayer la paix. Dans le jargon, c'est l'industrie de la protection.

Celle-ci a également touché des passeurs de drogue. Il s'agissait généralement de hippies inoffensifs, facilement maniables. On pouvait exiger d'eux un pourcentage des profits ou le contrôle entier des

opérations. Et cela présentait peu de risque. Le "pusher", pacifique mais hors-la-loi, ne pouvait en effet se plaindre à la police d'être lésé par d'autres hors-la-loi. Il était entre le marteau et l'enclume et devait se résigner à son sort.

C'est d'ailleurs de cette façon que certains groupes de motards ont pris le contrôle du trafic de la drogue, notamment à Montréal. A Québec, cependant, il semble bien que les motards aient tenté de se substituer à une mafia bien défendue. Mal leur en prit, car deux d'entre eux ont été assassinés au début de 1974 et ceux qui par la suite n'ont pas échoué en cellule vivent dans une situation on ne peut plus précaire.

Si le climat est actuellement assez calme à Montréal et en province (hormis quelques frictions sporadiques sans grande importance) on peut dire, pour utiliser une formule consacrée, qu'il est pourri à Québec et qu'il se cicatrise lentement à Sherbrooke.

Un brin de nostalgie dans la voix, l'ancien chef des "Rebelles" laisse choir: "Ce que nous faisions il y a cinq ans, personne ici ne peut plus le faire. On pouvait se promener en moto comme on voulait. La grande route nous donnait une incroyable sensation de liberté et d'évasion. C'était quand même le fun!"

BELLEMARE

SUITE DE LA PAGE A 1

vorables au candidat UN provoqua les premiers sursauts de joie collective et des salves d'applaudissements. Les "bonnes nouvelles" se continuant, les premières réactions se firent entendre: "On va battre les rouges!" cria quelqu'un. Puis, quelques minutes après, une autre voix tonna: "On a battu les rouges!" Et puis une autre: "Y est loin d'être mort, Bellemare!"

Comme aux beaux jours de l'UN...

Peu après 9 heures, à l'annonce de la victoire du candidat de l'UN, la foule des partisans s'abandonna à des transports d'enthousiasme. Elle se rendit dans la grande salle de l'Ecole Labèque, où le nouveau député, accompagné de son épouse et de ses principaux lieutenants de la campagne, reçut un accueil frénétique. Plusieurs, sans doute, se croyaient revenus aux beaux jours de l'Union nationale, quand le parti de Maurice Duplessis balayait la province.

Entouré de "gardes du corps" qui l'aidaient à se frayer un chemin dans la foule, le vainqueur se rendit au fond de la salle, jusqu'au microphone, pour s'adresser à la foule de ses partisans. "Le tribunal du peuple a parlé", lança-t-il. Continuant de sa voix enrouée, le seul indice de fatigue que l'on pouvait déceler, il poursuivit: "Les électeurs de Johnson ont voulu avoir un député digne et dynamique... Vous avez fait votre devoir en sacrifiant le patronage et l'asphalte pour assurer un parlementarisme sain. C'est la victoire d'une saine démocratie. C'est la victoire sur l'arrogance et la leçon la plus humiliante pour Bourassa et son gouvernement!"

17 élections partielles sans défaite

Fort d'une expérience politique de plus de trente années, Maurice Bellemare en était à l'organisation de sa 17ème élection partielle, sans connaître la défaite. Il dirigea lui-même toute sa campagne électorale d'une main de fer en ralliant autour de lui la plupart des noms les mieux connus de l'UN, dont M. Clément Vincent, ancien ministre de l'Agriculture, Jean-Paul Cloutier, ancien ministre des Affaires sociales, Armand Russell, Fernand Grenier, Marc Bergeron et l'ancien député conservateur fédéral de Saint-Hyacinthe, M. Théogène Ricard. Il réussit également à obtenir l'aide des principaux organisateurs créditistes et tout au cours de la campagne, M. Bellemare affirma que 800 à 900 personnes travaillaient pour lui bénévolement.

Elu pour la première fois député UN de Champlain à l'âge de 32 ans, en 1944, M. Bellemare représenta cette circonscription à Québec pendant 26 ans, sous sept mandats consécutifs.

La seule défaite...

contre Duplessis

Le député de Champlain entra dans le cabinet Sauvé en 1959, à titre de ministre d'Etat. Entre 1966 et 1970, il fut successivement ministre du Travail et de l'Industrie et du Commerce dans les ministères Johnson et Bertrand.

A l'élection d'avril 1970, M. Bellemare ne s'était pas représenté, sa santé ne le lui permettant pas. Il fut nommé plus tard par le premier ministre Bourassa à la présidence de la Commission des Accidents du travail, poste qu'il abandonna en 1973, toujours pour des raisons de santé.

La seule défaite qu'ait connue M. Bellemare en 30 ans de carrière politique est survenue dans le champ municipal. En 1957, il se présenta à la mairie du Cap-de-la-Madeleine, contre la volonté du chef de l'UN, Maurice Duplessis, grand ami du maire sortant, et qui ne voulait pas que le député de Champlain eût deux mandats à remplir. Malgré tout, sur 4.000 votants, M. Bellemare fut défait par 97 voix seulement.

LA GRC

SUITE DE LA PAGE A 1

ment aux audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Deux autres témoins dans cette enquête, les sergents-détectives Howard Langlais et Michel Allard ont affirmé que l'agent Samson leur avait décrit la bombe avec précision lors d'une rencontre à l'hôpital trois jours après l'explosion.

Or, hier matin, M. Samson avait affirmé n'avoir rien vu du contenu du paquet qui lui a explosé au visage.

La bombe

Deux heures plus tard, deux experts de la police de la CUM, révélaient, à la stupeur des quelque 100 curieux présents, dont la plupart étaient des policiers, que la bombe qu'ils avaient réussi à reconstituer était composée d'une minuterie Westclox, d'une lourde pile de marque Rayovac et de dynamite.

Ils avaient réussi cette reconstitution peu après l'interrogatoire de l'agent Samson. Le sergent Pierre Longpré et le lieutenant Robert Côté, après un minutieux examen, arrivaient à la même description de l'engin que l'agent Samson qui, sous serment, a juré n'avoir jamais vu de près cette bombe.

"J'ai pu déterminer après coup qu'il s'agissait d'une bombe de trois bâtons de dynamite parce que j'ai déjà suivi des cours sur les explosifs à la GRC", a affirmé l'agent Samson.

Les enquêteurs Langlais et Allard ont également révélé que Samson leur avait confié que c'était à la demande d'un certain Louis, un usurier de LaSalle qu'il avait placé la bombe.

"C'était seulement pour faire peur aux gens de la maison que j'ai accompli ce geste à la demande de Louis qui m'avait fourni les trois bâtons de dynamite et un détonateur", aurait dit Samson aux détectives.

Il avait aussi ajouté que c'était pour une somme de \$1.000 qu'il avait accompli cette besogne, en dehors de ses heures de travail.

Un confrère de l'agent Samson, le caporal Raymond Langevin a affirmé que le gendarme lui avait également parlé d'une somme de \$1.000 qu'il avait reçue pour la fabrication et l'expédition de la bombe chez Dobrin.

Toutefois, Samson a expliqué au commissaire, hier, qu'il avait menti aux policiers parce qu'il n'avait plus confiance en eux.

"Les policiers sont arrivés dans ma chambre d'hôpital en me disant qu'ils avaient assez de preuve pour me faire condamner. Ils m'ont offert de tout arranger pour que je reçoive une légère peine de prison à condition que je leur indique le mobile et le nom des complices."

Le caporal Langevin a aussi souligné que lors de l'une de ses quelques rencontres avec Samson ce dernier lui avait demandé: "Enlève-moi mes bandages aux mains. Donne-moi un .38 (revolver) et laisse-moi seul."

Me Delage qui s'est dit surpris par les diverses "vérités" contenues dans les versions de Samson s'est exclamé à quelques reprises durant l'enquête: "Je me demande laquelle des vérités est la bonne. Au moment où M. Samson parlait aux policiers, peu de temps après l'explosion, ou, maintenant, après s'être entretenu avec son avocat?"

Tant Me Delage, que Me Dagenais se sont dit étonnés des affirmations de Samson au sujet de cette rencontre du policier à Ville Mont-Royal la nuit de l'explosion.

"Si vous n'aviez rien à vous reprocher, lui a-t-on demandé, pourquoi ne pas avoir donné cette ver-



Droits réservés

sion non incriminante pour vous à vos supérieurs lorsqu'ils vous ont rendu visite à l'hôpital?

"Mes supérieurs ne m'ont posé aucune question là-dessus", a répondu Samson.

La victime

L'interrogatoire le plus surprenant de la journée, après celui de l'agent Samson fut sans contredit celui de la victime dans cette affaire, M. Melvyn Dobrin, 51 ans.

Son témoignage est devenu par moment assez animé et Me Delage a soutenu que c'était la première fois qu'il voyait une personne victime d'un crime ne pas s'en faire plus que cela pour une bombe.

Il a également reproché à M. Dobrin de ne pas répondre aux questions qui lui étaient posées par Me Dagenais. "Vous agissez comme vous l'avez fait avec les policiers qui vous ont interrogé, a affirmé Me Delage. Plutôt que d'essayer de contourner la question, pourquoi ne voulez-vous pas y répondre directement?"

M. Dobrin, très détendu et toujours souriant, s'est dit surpris de l'affirmation de Me Delage. "Je n'ai aucune idée du mobile et j'ai toujours pleinement collaboré avec les détectives", a-t-il affirmé.

En réponse aux questions posées, M. Dobrin a dit qu'il n'était aucunement impliqué dans le prêt

usurais: qu'il ne devait pas d'argent à personne; qu'il ne participait pas à des parties de cartes et qu'il ne se connaissait aucun ennemi personnel.

Il a aussi affirmé qu'il n'avait jamais été question de modifier le système actuel de sécurité au sein des diverses entreprises Steinberg.

Me Dagenais et le commissaire ont longuement interrogé M. Dobrin sur des offres qui auraient pu être faites à sa compagnie par une entreprise privée de sécurité afin de prendre charge de cet important service. Le témoin a soutenu qu'il n'avait jamais été question de faire quelques modifications que ce soit dans ce service particulier.

Tout pour le confort de la cuisine

TEGNA

321-9622 321-1092

661-3931

La perfection dans les moindres détails.

ADVENTURE TOUR VOUS OFFRE

1 SEMAINE À MYRTLE BEACH

LA CAPITALE DU MONDE DU GOLF

\$199 par personne
2 par chambre

Départs chaque samedi — du 12 octobre au 23 novembre

LE PRIX COMPREND

- Billet aller-retour, avion à réaction
- Service gratuit au bar durant le vol
- Correspondance aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, à bord d'autobus climatisés
- 7 nuits au luxueux Yachtsman Hotel
- 7 déjeuners continentaux (jus, brioche, café)
- Cocktail de bienvenue à l'arrivée
- Service de visites guidées
- 1 jour de leçons de golf gratuites, soirée à la bière

* Les prix des visites peuvent être sujets à changements dus au prix de l'essence.

OFFRE SPÉCIALE AUX GOLFEURS

6 JOURS - FRAIS DE PARCOURS: \$46 3 JOURS - FRAIS DE PARCOURS: \$23

Le choix des terrains de golf et des heures de départ sera effectué par l'hôtel Yachtsman à votre arrivée. On peut choisir le terrain et s'assurer des heures de départ à l'avance en communiquant directement avec le Yachtsman Hotel. Si vous profitez d'une des deux offres aux golfeurs mentionnées ci-dessus, vous deviendrez admissible à un tournoi de golf ayant lieu chaque semaine. Les gagnants de ce tournoi de golf seront admissibles à une semaine plaisante au Grand Bahama Hotel and Country Club, West End, Bahamas au mois de janvier 1975. Le gagnant du tournoi éliminatoire aux Bahamas peut se mériter un grand prix.

Taxes nominales et pourboires ne sont pas inclus.

EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS

adventure tours



Des tarifs spéciaux de groupe sont disponibles

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
ou Adventure Tours 871-8940

Notre façon à nous de célébrer notre 55ième anniversaire...

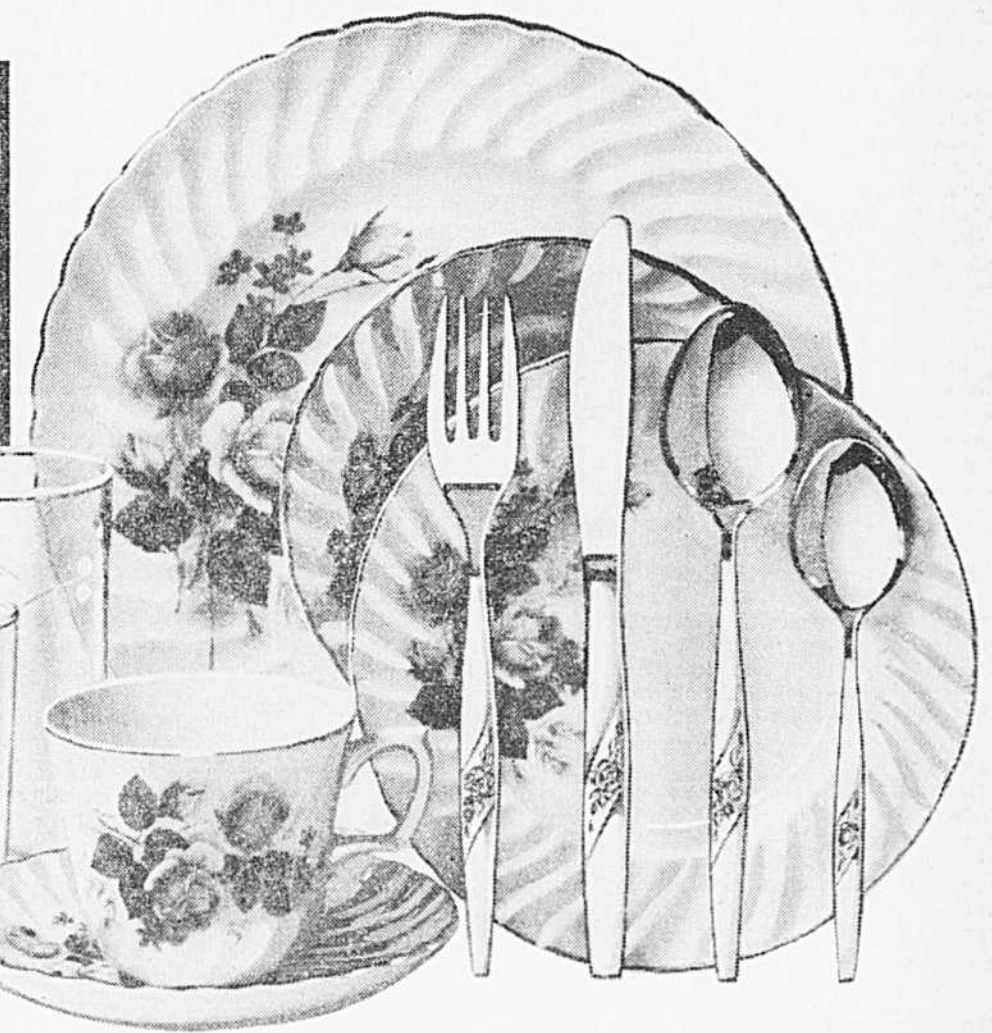
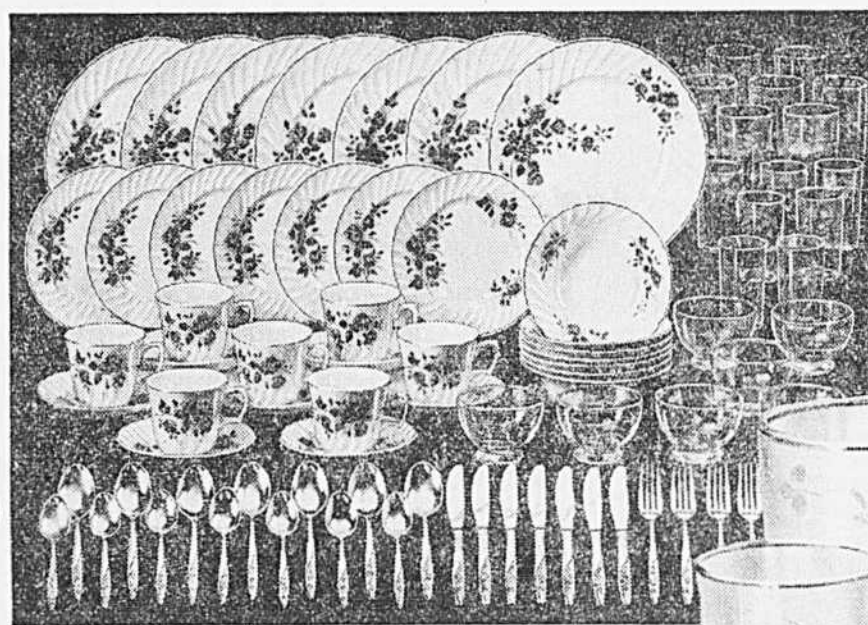
c'est de vous offrir des articles exceptionnels!

Parez votre table avec ce beau service de 98 pièces, pour 8

- Service de table anglais 42 pces. inaltérable en lave-vaisselle
- Motif traditionnel de roses, bordure rehaussée d'or 22 carats
- Ménagère en acier inox 32 pces, à motif de roses en relief; polissage très soigné
- Verrerie 24 pces taillée main, bords renforcés; 3 grandeurs

Nous avons vendu tout notre stock l'an dernier, n'attendez donc pas pour commander cette aubaine!

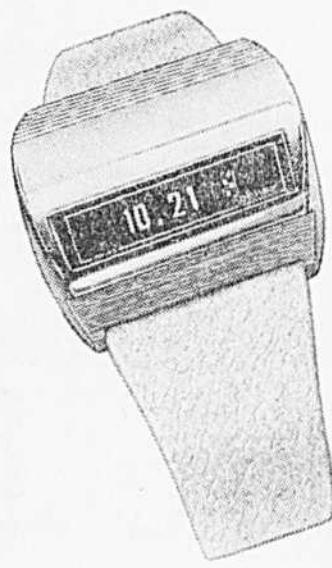
39⁸⁸



Calculatrice de poche Litronix, garantie sans condition

34⁸⁸

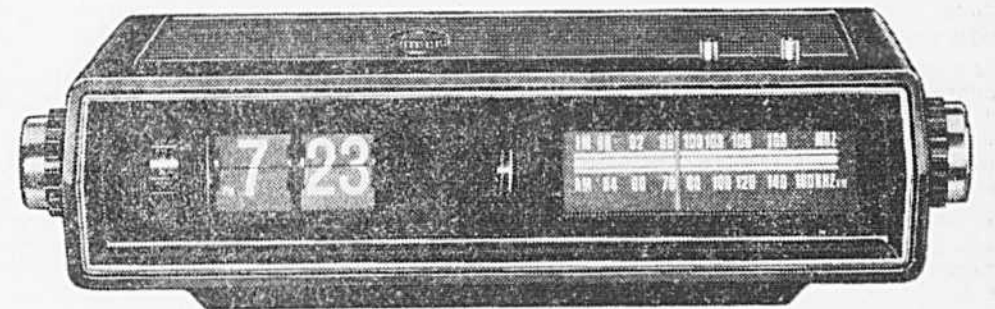
- 8 chiffres bien lisibles au graphisme
- Exécute les 4 opérations: addition, soustraction, multiplication et division
- Fonctionnement autonome peu coûteux à l'aide de piles penlight
- Remplacement garanti pendant un an
- Adaptateur facultatif 5.95



Une nouveauté révolutionnaire...la Digitale Derby Swissonic

59⁹⁵

- Mouvement antichoc précis, à circuit intégré
- Pile pouvant durer jusqu'à un an
- Valable pour les deux sexes: boîtier doré avec bracelet noir, boîtier blanc avec bracelet blanc
- Garantie sans condition d'un an



De la musique à volonté avec le radio-réveil digital AM/FM Detson

29⁸⁸

- Affichage numérique précis
- Sonnerie de 24 h, réveil en musique
- 60 mn de musique au coucher
- Puissant circuit tout transistors
- Boîtier de 11¼ x 5¼ x 3¼"
- Vendu en blanc ancien ou anthracite
- Satisfaction ou remboursement

Les bijoutiers-diamantaires

PEOPLES⁺

1015, rue
Sainte-Catherine
849-7071

6529, rue Saint-Hubert
273-1557

Centre commercial
Fairview
Pointe-Claire
695-5516

Plaza Alexis Nihon
937-2806

Centre
commercial Laval
Laval
688-8228

Les Galeries d'Anjou
353-6860

Plaza Côte-des-Neiges
735-6321

Centre commercial
Porto Bello
Brossard
672-5610

Centre
commercial La Salle
La Salle
365-6610

Le Bazar
Saint-Laurent
332-9780

Les Galeries Richelieu
Saint-Jean
348-6818

Les Galeries
Saint-Laurent
Saint-Laurent
748-8704

Centre commercial
Carrefour de L'Estrie
Sherbrooke
562-2689

Centre commercial
Plaza Tracy
6910,
avenue de la Plaza
742-2789

Le Carrefour Laval
3035 boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval
688-2044

669 boul. Taschereau
Greenfield Park
672-6910

Les Galeries de Granby
40, rue Evangeline
378-9029

LE MONDE

Le numéro un polonais viendra à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le premier secrétaire du parti des travailleurs polonais, M. Edward Gierek, rencontrera le président Ford, le 8 octobre, à la Maison Blanche. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que cette visite permettra à MM. Ford et Gierek de passer en revue l'évolution des relations entre la Pologne et les Etats-Unis et d'examiner les problèmes d'intérêt commun.

Ce sera la première visite à la Maison Blanche d'un leader d'un gouvernement socialiste depuis que M. Ford a succédé au président Nixon. L'invitation à M. Gierek de venir aux Etats-Unis avait été faite par le président Nixon à Varsovie à la fin du mois de mai 1972.

M. Gierek n'a jamais visité les Etats-Unis. M. Ford a déjà fait un voyage en Pologne en 1959 avec une délégation du Congrès américain.

Autre journal de gauche fermé en Argentine

BUENOS AIRES (PA) — Le gouvernement argentin a ordonné hier la fermeture du quotidien Noticias, le deuxième journal de la gauche à s'être attiré les foudres du président Isabel Peron. La police a fait une descente au journal et a évacué le personnel. Noticias, fondé l'an dernier, était le principal porte-parole de la gauche extrême, qui critique fortement l'actuelle administration de Mme Peron.

Noticias avait accusé la police d'avoir assassiné deux jeunes péronistes et d'en avoir critiquement blessé un troisième.

En mars dernier, le président Juan Peron avait banni El Mundo, un quotidien de la gauche, l'accusant d'être le porte-parole de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), la principale organisation de guérilleros en Argentine.

Le gouvernement a fermé plusieurs revues péronistes et périodiques. Récemment, il avait fermé Primicia Argentina, revue péroniste de droite qui critiquait des hauts dignitaires gouvernementaux.

Kissinger ira au Moyen-Orient en octobre

WASHINGTON (AFP) — M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, a confirmé, hier soir, son intention d'effectuer un voyage rapide au Proche-Orient au cours du mois d'octobre.

Cette tournée dans plusieurs capitales arabes, a précisé M. Kissinger en accueillant, hier soir, à Washington, le ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, M. Omar Sikkaf, sera disjointe du voyage que le secrétaire d'Etat doit effectuer le même mois en Union soviétique pour explorer les possibilités d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques.

M. Kissinger ferait escale au Caire, à Damas et en Arabie saoudite.

10,000 bombes atomiques sont stockées en Europe

Vienne (UPI) — Prenant la parole au cours de la 24ème conférence Pugwash qui se tient en ce moment à Vienne, M. Hannes Alfvén, physicien suédois et lauréat du prix Nobel 1970, a déclaré, hier : "Actuellement, il y a dix mille bombes atomiques qui sont stockées en Europe. De quoi détruire autant de villes en quelques minutes."

Selon M. Alfvén, si la prochaine guerre au Proche-Orient devait être une guerre nucléaire, elle durerait non pas six jours, mais six minutes.

TAP reste paralysée par la grève

LISBONNE (UPI) — Bien que le gouvernement ait placé la compagnie aérienne portugaise TAP sous contrôle militaire et astreint le personnel à la discipline militaire, le mouvement de grève qui avait motivé cette décision n'a pas cessé. Deux mille mécaniciens faisant partie du personnel au sol de la compagnie s'étaient mis en grève mardi pour obtenir la réévaluation de leurs salaires. La grève avait obligé la compagnie à suspendre tous ses vols, à l'exception des vols organisés pour le rapatriement des troupes portugaises de Guinée-Bissau.

Hier, une centaine de soldats en armes avaient pris position près des hangars de la TAP sur l'aéroport de Lisbonne. Cependant, un vote organisé parmi les grévistes révélait leur volonté de poursuivre la grève. Des pourparlers sont en cours entre le syndicat, le gouvernement et l'armée et on attend les résultats.

Ford invite les Américains à se serrer la ceinture

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a demandé aux Américains de se serrer la ceinture pour lutter contre l'inflation et souhaité une coopération internationale plus étroite pour réduire la consommation d'énergie des pays industrialisés.

Au cours de sa première conférence de presse, M. Ford s'est à nouveau déclaré catégoriquement opposé à une réimposition des contrôles sur les salaires et les prix aux Etats-Unis pour juguler l'inflation.

Il a demandé en revanche aux Américains de se serrer la ceinture et de compter sur soi, à l'exemple du gouvernement qui va réduire de 5 milliards de dollars les dépenses fédérales du présent budget qui seront ramenées en dessous de 300 milliards de dollars.

Le président s'est d'autre part prononcé pour une coopération internationale accrue face à la hausse des prix de l'énergie. Il a cité l'exemple du groupe de coopération sur l'énergie qui

réunit les douze principaux pays industrialisés (à l'exception de la France).

Indépendance énergétique

Les pays membres de ce groupe, qui s'est surtout préoccupé depuis sa création en février 1974 des moyens de réduire la consommation d'énergie dans les pays industrialisés, doivent continuer de se réunir fréquemment et d'agir de concert, a dit M. Ford qui a évoqué les problèmes économiques sérieux qui menaçaient l'économie mondiale.

M. Ford a rappelé d'autre part que les Etats-Unis devaient accélérer leur programme d'indépendance énergétique, lancé par l'ex-président Nixon.

En matière domestique, le président a confirmé que l'administration envisageait d'augmenter l'aide aux chômeurs en créant des emplois publics si le chômage atteint 6 pour cent de la population active au lieu de 5,3 actuellement.

Le président a assuré que lorsque l'inflation serait maîtrisée, les autres problèmes de l'économie américaine :

marasme des affaires, crise de confiance des milieux boursiers et financiers, chômage, seraient résolus en même temps.

Questions étrangères

M. Ford a reconnu qu'il existait des différences de position entre le département d'Etat et le département de la Défense concernant les prochaines négociations SALT, mais il s'est déclaré convaincu qu'elles pourraient être réglées avant que le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, rencontre les représentants du gouvernement soviétique, au mois d'octobre.

Un accord bien négocié et efficace sur la limitation des armes nucléaires est dans l'intérêt de tous, a affirmé M. Ford.

M. Ford s'est déclaré prêt à changer l'attitude américaine envers Cuba (et à renoncer aux sanctions) si Cuba modifiait sa politique envers les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine.

Mais les sanctions ont été prises par l'Organisation des Etats américains et les Etats-Unis n'agiraient que de concert avec ces Etats, a dit M. Ford.

Le président Ford a estimé sage la décision de construire une base navale américaine à Diego Garcia, dans la région de l'océan Indien, où, dit-il, l'Union soviétique a déjà trois bases.

Le beau-père du président du Mexique a été enlevé par des terroristes

MEXICO (AFP, UPI, PA) — Des terroristes ont enlevé hier le beau-père du président Luis Echeverria, M. Jose Guadalupe Zuno Hernandez, âgé de 83 ans, et réclameraient un rançon de \$1,6 million et la libération de 100 prisonniers politiques pour le remettre en liberté.

L'enlèvement, qui a eu lieu à Guadalajara, 380 milles à l'ouest de Mexico, a été revendiqué dans la soirée par les Forces armées révolutionnaires du peuple, un groupe extrémiste qui avait enlevé le consul américain Terrance Leonhardy l'an dernier.

La rédaction du quotidien local "L'Informateur" a reçu hier soir un coup de téléphone d'une personne se réclamant de ce mouvement d'extrême gauche, indiquant qu'un communiqué relatif à l'enlèvement avait été déposé dans un grand magasin du centre de la ville. Le communiqué a bien été trouvé à l'endroit indiqué, mais a été immédiatement confisqué par les autorités et son contenu n'a pas été révélé.

A Mexico, une station de radio a dit avoir appris que les ravisseurs, demandaient la remise en liberté de 100

prisonniers politiques et le paiement d'une rançon de 1,6 million de dollars pour la libération de M. Zuno. La radio n'a pas précisé la source de son information.

Selon la police, M. Guadalupe Zuno Hernandez voyageait dans une limousine conduite par un chauffeur quand il fut intercepté à une intersection par une voiture dans laquelle se trouvaient quatre hommes armés de revolvers et de mitrailleuses. Après avoir battu le chauffeur, ils ont pris la fuite avec M. uno.

Ancien gouverneur de l'état de Jalisco, M. Zuno est le père de Maria Esther Zuno de Echeverria, épouse du président mexicain. En apprenant l'enlèvement de son père, Mme Echeverria s'est aussitôt envolée vers Guadalajara en compagnie du gouverneur de l'état de Jalisco, qui était en conférence à Mexico. M. Zuno avait fondé l'université de Guadalajara et venait d'être nommé directeur régional de la commission fédérale de l'électricité.

Les forces de police, assistées d'unités de l'armée, ont bloqué toutes les issues de la ville pour empêcher les ravisseurs de quitter Guadalajara.

L'ONU reprend l'étude de la crise chypriote

d'après AFP, PA, UPI

Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies reprend aujourd'hui la discussion du problème chypriote, le gouvernement de l'île a accusé hier soir la Turquie de violer de façon flagrante le cessez-le-feu intervenu le 16 août.

Selon un communiqué publié à Nicosie, des chars turcs sont entrés dans le village grec d'Athna, entre Famagouste et Larnaca, et les soldats turcs sont restés deux heures dans ce village, qui avait auparavant été abandonné par ses habitants. Les forces turques, ajoute le communiqué, ont pris huit otages dans le village et sont parties avec du mobilier et divers objets. Le gouvernement souligne que les troupes se sont retirées après l'intervention de la force de pacification des Nations unies.

La réunion du Conseil de sécurité, qui devait débuter à 10h30 ce matin, a été repoussée à 2h30 à la demande du représentant de Chypre, M. Zenon Rossides.

M. Rossides, qui avait lui-même demandé la convocation du conseil pour discuter du problème des réfugiés, ne serait pas parvenu à s'assurer le soutien des pays non-alignés, indiquent des sources diplomatiques, en ce qui concerne son plan d'action sur Chypre. Il poursuit ses discussions.

En outre de la situation des réfugiés chypriotes grecs qui ont fui le territoire occupé par les troupes turques, le conseil devrait discuter du mandat de la force de l'ONU et du rapport du secrétaire général, M. Kurt Waldheim.

On ignore toutefois si ce rapport sera présenté aujourd'hui étant donné que M. Waldheim est hospitalisé, souffrant d'une grippe intestinale et d'épuisement à la suite du fatigant voyage qu'il vient d'effectuer à Chypre, en Turquie et en Grèce. Son état de santé serait plus sérieux qu'il n'avait d'abord semblé, dit-on de source proche de l'organisation internationale, mais on estime qu'il devrait quitter l'hôpital à la fin de la semaine.

Cependant, la décision du président de Chypre, M. Clerides, de convoquer le Conseil de sécurité a été critiquée par M. Rauf Denkash, vice-président de Chypre et leader de la communauté chypriote turque. Ce dernier a qualifié cette démarche d'illégale et d'anticonstitutionnelle en précisant que le leader grec avait besoin de son ac-

cord et de sa signature avant d'entamer une telle démarche.

A Athènes, le ministre des Affaires étrangères, M. Georges Pavlos, a reçu hier l'ambassadeur américain et lui a remis la réponse de son gouvernement à un message de M. Henry Kissinger reçu dimanche dernier. Dans ce message, dit-on, le secrétaire d'Etat américain essayait de dissuader le gouvernement grec d'accepter la proposition soviétique d'une conférence internationale sur Chypre, mais tentait de convaincre Athènes de reprendre les négociations tripartites de Genève.

Selon un porte-parole de l'ONU, M. Waldheim aurait conclu de ses entretiens politiques que toutes les parties étaient désireuses de résoudre les problèmes par la négociation, mais que l'écart entre Athènes et Ankara sur les conditions et la forme de négociations était trop large pour que des pourparlers entre eux puissent reprendre à brève échéance.

La France lève l'embargo sur les armes pour le Moyen-Orient

PARIS (AFP, PA) — La France a annoncé hier qu'elle avait décidé de lever l'embargo sur les expéditions d'armes à destination des pays du Proche-Orient. Le porte-parole du conseil des ministres français, M. Rossi, a précisé que dorénavant les ventes d'armes dans cette région du monde se feront après étude de chaque cas individuel. Cet embargo avait été imposé en 1967.

La radio du Caire, commentant la décision française, estime que les raisons qui ont amené la France à imposer l'embargo sur les ventes d'armes aux pays dits du champ de bataille au Proche-Orient n'ont pas disparu.

En Israël, les autorités de ce pays ont fait savoir qu'elles étudiaient les implications de la décision française. Le correspondant à Paris de la radio israélienne a souligné, pour sa part, que la levée de l'embargo était une décision anti-israélienne. Il citait certains milieux politiques français.

Ford n'exclut pas un pardon pour Nixon

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le président Ford a déclaré hier qu'il partage l'opinion que M. Richard Nixon a déjà assez souffert à cause du Watergate, mais il a refusé de dire ce qu'il ferait dans le cas où l'ancien président serait poursuivi devant les tribunaux. Il n'a toutefois pas exclu la possibilité d'un pardon.

Répondant à la première question qui lui fut posée à sa conférence de presse, M. Ford a dit partager l'avis de M. Nelson Rockefeller, le vice-président désigné, qui a déclaré que le sentiment général du peuple américain lui paraît être que M. Nixon a été suffisamment puni en démissionnant, qu'il avait déjà été pendu et qu'il n'était pas nécessaire de l'éventrer et de l'écarteler.

Dans l'état actuel de l'affaire, M. Ford pense qu'il ne serait ni sage ni opportun de s'engager dans un sens ou dans l'autre en ce qui concerne un pardon éventuel si M. Nixon était poursuivi et condamné.

Il m'appartient évidemment de statuer en dernier ressort, a ajouté le président quand on lui demanda si un pardon présidentiel reste un choix à envisager. Il ne prendra de décision que le moment venu, car actuellement "aucune inculpation n'a été prononcée, aucune procédure intentée devant les tribunaux, aucune poursuite engagée. En tant que président, j'ai le pouvoir de prendre une telle décision et je ne l'exclus pas."

Quant au procureur spécial Leon Jaworski, "il a l'obligation légale d'engager toute action qu'il jugera convenable".

M. Ford a enfin déclaré ce qu'il avait déclaré le jour même où il avait prêté serment comme président, à savoir qu'il espérait que M. Nixon, qui avait apporté la paix à des millions de gens, trouverait maintenant la paix pour lui.

Nouvel avocat

On a appris cependant que M. Nixon s'est assuré les services d'un ancien haut fonctionnaire du ministère de la Justice, M. Herbert Miller, pour le représenter dans toute cause judiciaire qui pourrait découler du scandale du Watergate.

M. Miller, qui fut directeur de la division criminelle au ministère de la Justice durant les administrations Kennedy et Johnson, est revenu mardi de San Clemente, en Californie, où M. Nixon s'est enfermé depuis sa démission de la présidence le 9 août.

M. Miller avait représenté M. Richard Kleindienst, ancien ministre de la Justice qui, le 15 mai dernier, a plaidé coupable à une accusation de faux témoignage et fut condamné à une peine de 30 jours de prison avec sursis et à \$100 d'amende.

Le précédent avocat de M. Nixon, James St. Clair, avait démissionné le 9 août, jour de l'entrée en fonction du président Ford.

Délai refusé

Par ailleurs, le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, a refusé hier d'ordonner un nouveau renvoi du procès des six anciens collaborateurs de M. Nixon poursuivis pour leur rôle dans la tentative d'étouffement de l'affaire du Watergate.



M. Guadalupe Zuno, enlevé par des terroristes, apparaît ici avec sa fille, Mme Maria Esther de Echeverria, épouse du président du Mexique, alors qu'ils assistaient à une foire agricole l'an dernier.

Les plaisirs du Bon Vieux Temps ne sont pas si loins.

Vous êtes à moins d'une journée de route d'une expérience de vacances inoubliable qui vous offre la possibilité d'un retour à la nature, de vous installer au bord de l'eau et de savourer les heures comme au bon vieux temps.

La Commission des Parcs du Saint-Laurent, responsable du Vieux Fort Henry, d'Upper Canada Village et des 14 parcs principaux entre la frontière québécoise et le lac Ontario vous invite à jouir des plaisirs de ses parcs le long du fleuve.

Les parcs: plus de 6000 acres de verdure reliés par des routes panoramiques, à proximité de la 401 et la Route 104 de la 401.

La Commission des Parcs du Saint-Laurent vous offre une foule de villageois affairés à leurs métiers, en costumes d'époque, vous aurez nettement l'impression de revivre les années 1800.

Kingston, la fameuse garde du Vieux Fort Henry (sortie 104 de la 401) présente

des Pionniers (r. 2), offrent aux campeurs des plages, des terrains de pique-nique, de golf et de camping dont plusieurs entièrement aménagés.



À proximité de Morrisburg (sorties 119 et 120 de la 401), Upper Canada Village fait revivre sur un même domaine l'histoire des pionniers de l'Ontario. Au milieu des 40 bâtiments authentiques et d'une foule de villageois affairés à leurs métiers, en costumes d'époque, vous aurez nettement l'impression de revivre les années 1800.

À Kingston, la fameuse garde du Vieux Fort Henry (sortie 104 de la 401) présente

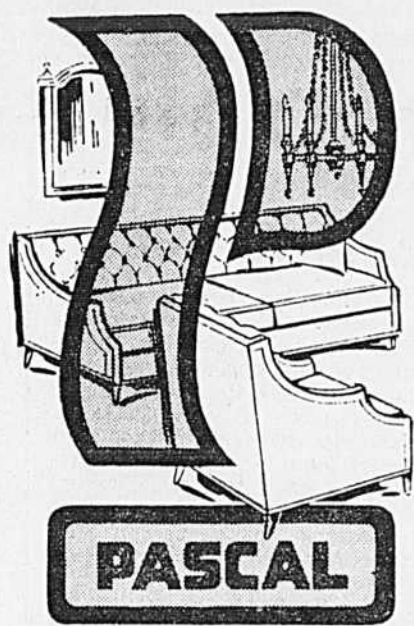
quotidiennement des exercices de précision. Les mercredis et samedis jusqu'à la Fête du Travail (à l'exception des 21 et 24 août), vous pourrez assister au soleil couchant, à la spectaculaire cérémonie de retraite.



Pour plus de renseignements au sujet des plaisirs du bon vieux temps, écrivez à:

La Commission des Parcs du Saint-Laurent
Morrisburg, Ontario



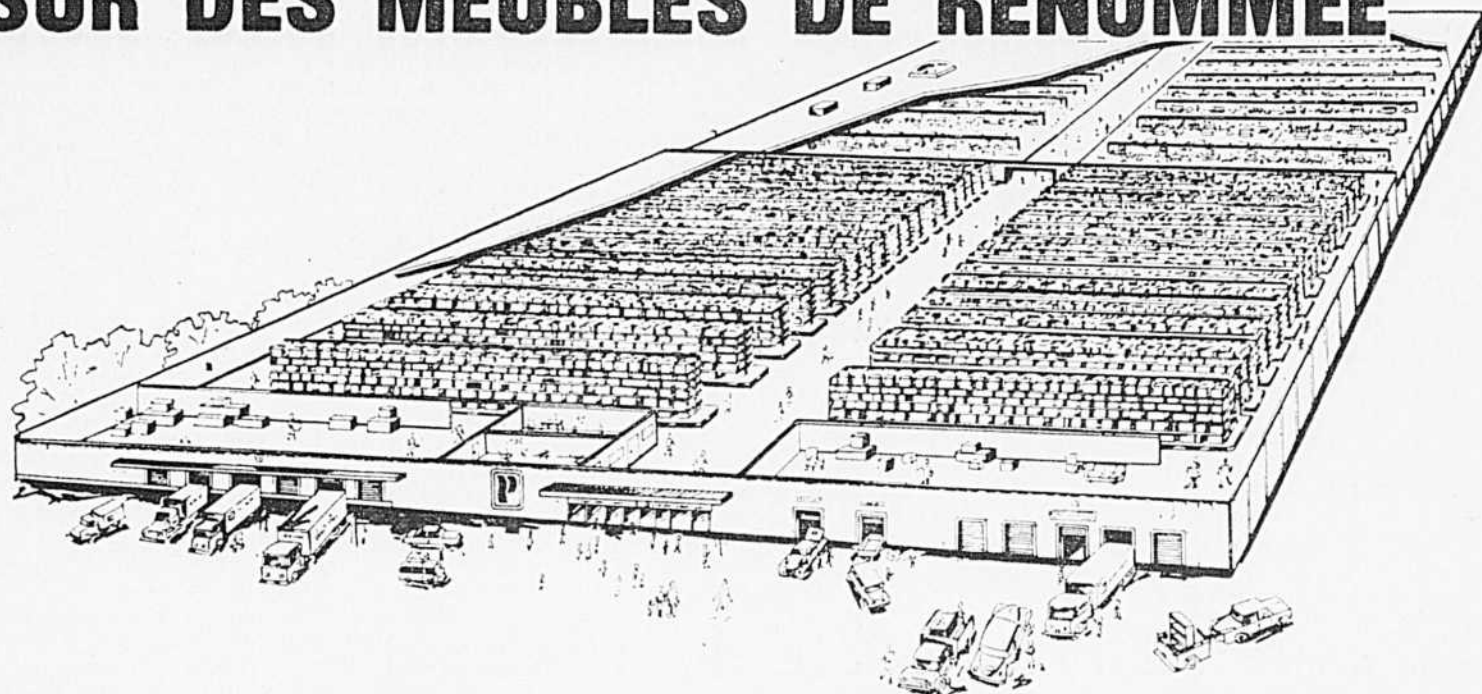


VENTE D'ÉCOULEMENT DE SEPTEMBRE

ÉCONOMISEZ SUR DES MEUBLES DE RENOMMÉE

Nous devons écouler des centaines de mobiliers et accessoires pour faire place à la nouvelle marchandise dans notre entrepôt. Nous manquons d'espace ! Aucun de ces morceaux n'est égratigné ou endommagé, et ils sont encore emballés dans l'emballage original du manufacturier — Quelques-uns de ces morceaux sont en quantité très limitée, venez tôt et recherchez l'étiquette jaune pour une économie sans pareille.

VISITEZ NOS DEUX ENTREPÔTS-SALLES D'EXPOSITION. Vous vous en félicitez !



Mobilier en pin

Vous ferez de substantielles économies en achetant des aujourd'hui ce mobilier de chambre à coucher que vous aimerez davantage à chaque jour. Ponce main. Pin solide avec surface de plastique pour une protection accrue contre les taches et liquides renversés.

Grande huche	134.95	Pupitre encoignure	105.95
Petite huche	134.95	Commode à 3 tiroirs	105.95
Commode double	175.95	Petite huche	105.95
Armoire à 2 battants	118.95	Pupitre	155.95
		Chaise	50.95

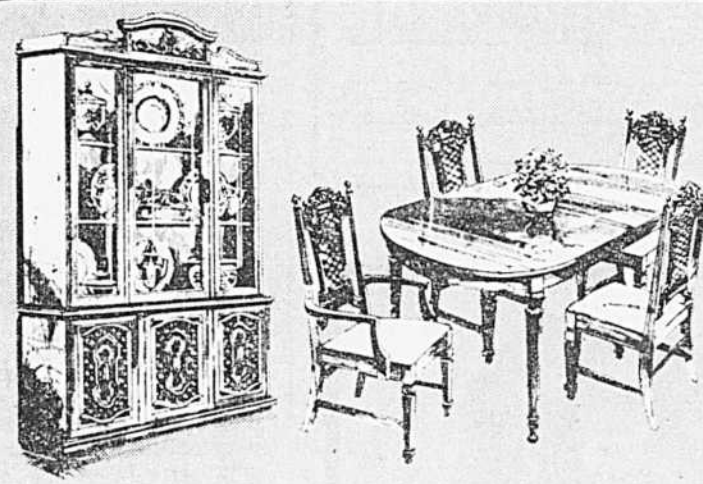


"CONDADO"

Mobilier de salle à manger 7 mcs de BASSETT

Nouveau fini pacane sur style espagnol à l'apparence sculptée. Dessus de table laminé, indestructible, pour un fini permanent. C'est un mobilier de grandeur idéale pour un appartement ou une maison de ville. L'ensemble comprend un vaisselier avec une porte de verre ainsi que 2 tablettes en verre et une base 50" de largeur avec 2 portes pour le remisage. Une table ovale 40" x 60" qui s'allonge jusqu'à 72" avec une rallonge de 12". 3 chaises ordinaires et une avec appuis-bras.

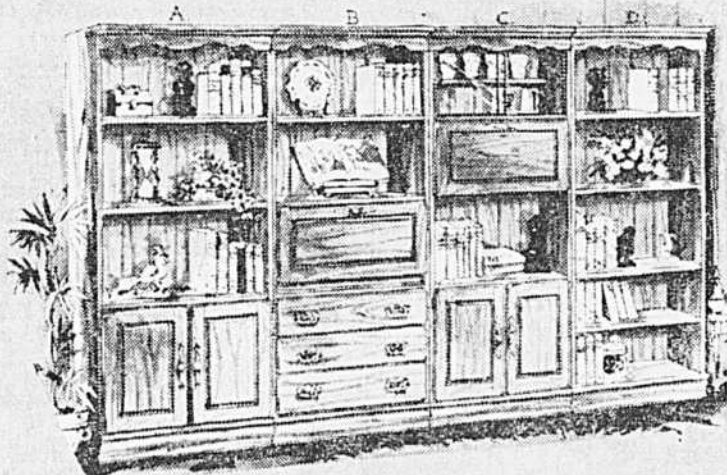
Mobilier 7 morceaux **399⁹⁵**



Bibliothèques en pin style colonial

Jolies étagères décoratives et fonctionnelles à ces bas prix. Décorez un mur, étalez vos livres et objets d'art. Achetez-les individuellement ou toute la série. Ce mobilier en pin est conçu selon l'artisanat du 18^e siècle. Riche teinte brune avec un fini poli à la main.

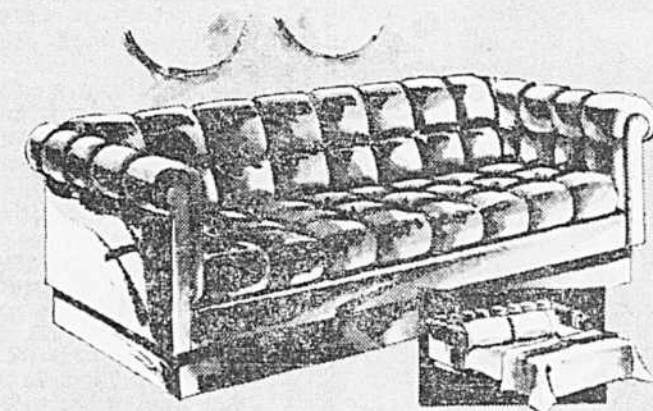
A. 30" x 76" x 15 1/2"	BIBLIOTHÈQUES	C. 30" x 76" x 15 1/2"	ELEMENT BAR
	169.95		209.95
B. 30" x 76" x 15 1/2"	MEUBLE BUREAU	D. 30" x 76" x 15 1/2"	ÉTAGÈRE
	209.95		149.95



"Jaymar" sofa-lit

Pleine largeur en vinyle noir durable avec dossier cannelé. Construction à touffes profondes, ce qui se traduit en confort et luxe.

239⁹⁵

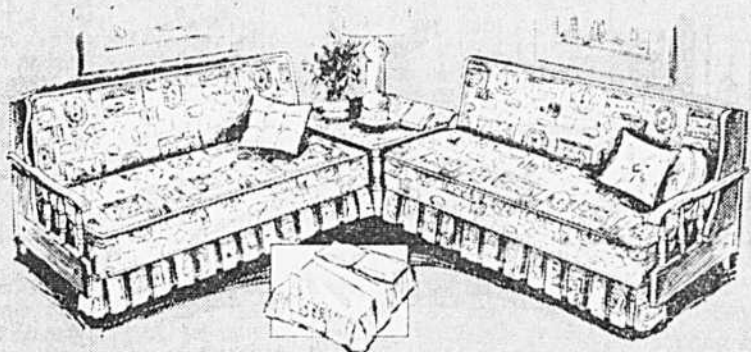


Idéal pour la pièce en trop ou pour héberger vos invités

Ensemble colonial au fini érable

Pour les garçonniers ou pour un sous-sol. Achetez ce joli ensemble 3 pièces qui se transforme en 2 lits pleine grandeur. Merisier massif au riche fini érable. Capitonne en tissu de motif colonial avec jupe de contour plissée. Table de coin incluse.

Ensemble 3 morceaux **199⁹⁵**

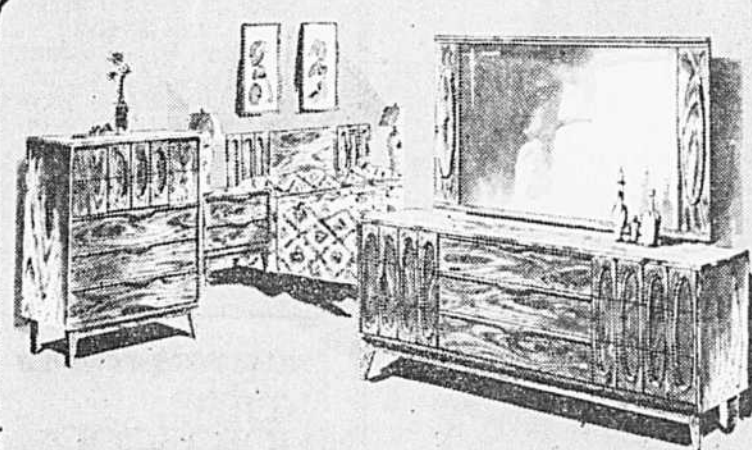


Mobilier de qualité par Victoriaville

Noyer satiné sans quincaillerie, simplement une pleiade de riches contre-plaques pour créer un ensemble de chambre à coucher de style contemporain. L'ensemble comprend: chiffonnier 45" de hauteur, bureau triple 72", miroir 48" x 32", tête de lit.

Mobilier 4 morceaux **389⁹⁵**

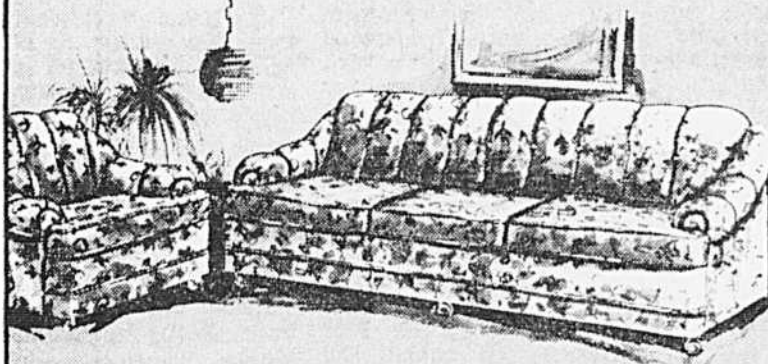
Table de chevet en sus **69.95**



Ensemble 2 morceaux Beverley

Notre meilleure aubaine pour un ensemble chesterfield 2 morceaux. Très luxueux et recouvert d'ultra-velours à motifs floraux. Cadre en bois dur et coussins en polydacton pour un plus grand confort. Rebords à ressorts, roulettes à l'avant.

Prix de vente **399⁹⁵**

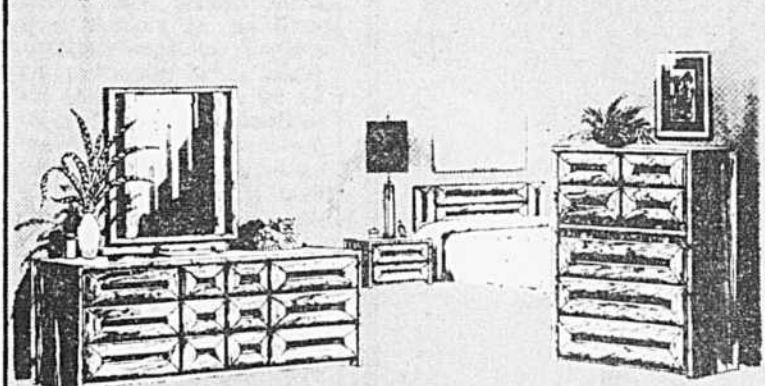


Mobilier de chambre à coucher Lane

"Arcadia", un charmant mobilier de chambre à coucher en bois dur en pacanier massif et placage. Les poignées des tiroirs sont ingénieusement dissimulées sous les moulures. Le mobilier comprend: bureau 68" à 9 tiroirs, commode à 5 tiroirs, tête de lit et grand miroir.

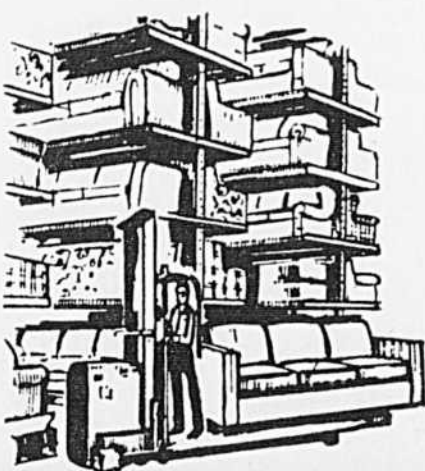
Mobilier 4 morceaux **799⁹⁵**

Table de chevet en sus **149.95**

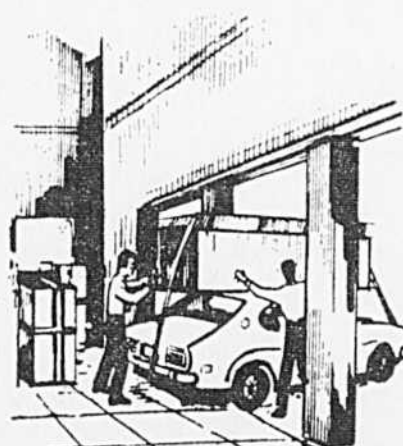


À nos entrepôts, vous choisissez parmi le plus grand assortiment de meubles du Canada

Vous y verrez des centaines d'arrangements de mobilier tel qu'ils pourraient être chez vous.



Faites votre choix de meubles et le tout sera prêt à notre poste de cueillette en très peu de temps. Tout ce qui est dans la salle d'exposition est déjà prêt à emporter dans l'emballage original du fabricant.



Nos hommes vous aideront à placer votre achat dans votre voiture. De cette façon, votre achat est chez vous, le jour même et vous économisez sur les frais de livraison et de montage. Naturellement, nous vous le livrons à frais minimes.



Termes pratiques pour s'adapter à votre budget.

• Master Charge • Chargex • Pascal Quick Charge ou termes prolongés.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

• 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou



RESIDENCE ST-LAURENT

115 BOUL. DEGUIRE, SAINT-LAURENT, QUÉ. H4N 1N7 (514) 332-3434

Cher amis de l'âge d'or:

Avez-vous atteint le point où, tout en désirant sauvegarder votre intimité, vous aimeriez mieux ne pas vivre complètement seul?

Permettez-moi de vous suggérer une visite à la Résidence Saint-Laurent pour voir comment la chose est possible.

A la Résidence Saint-Laurent, vous pouvez avoir votre propre appartement avec cuisinette, mais vous faites partie d'une ambiance amicale et chaleureuse, vous vivez dans une parfaite sécurité et vous faites l'objet d'une attention personnelle. C'est une vie luxueuse avec tout le confort et les commodités d'un appartement-hôtel de grande classe, sans aucun des ennuis que présente la direction d'une maison.

Et le prix? Seulement \$387 par mois... trois délicieux repas, service quotidien de femme de chambre et bien d'autres choses encore!

Pourquoi ne pas communiquer avec moi à 332-3434 et venir nous rendre visite? Ou demandez notre brochure détaillée pour découvrir comment vous pouvez obtenir davantage pour votre argent... vous ne le regretterez pas.

Sincèrement vôtre,

K. Saint-Onge King

Mme K. Saint-Onge King

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, de plus amples renseignements.

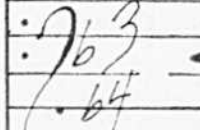
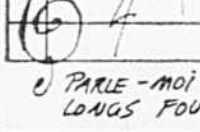
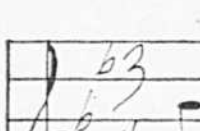
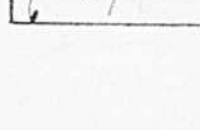
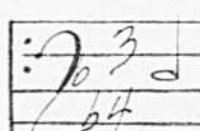
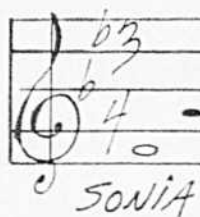
NOM

ADRESSE

VILLE

TÉL.

CHANTE, CHANTE ENCORE,



VIBRER AU DIAPASON DE TES CALEURS, NOUVELLES, DE TES JOURS RETRO, A RIEN D'AMANTS. RAPPELLE-MOI ENCORE LA SORRIETE DE TES ACCORDS DE LONGUEURS, SOUVIENS-MOI DE TES ARRANGEMENTS DE LAINAGES HARMONIEUX. PULLS: COULEURS BLEU/NOIR/GRIS OU PRUNE/NOIR/CAMOMILLE, 109.00. MARCANS: GRIS, PRUNE, MARRON 189.00. JURE: GRIS PERLE OU GRIS FUSÉE, NOIR, MARRON PRUNE OU CAMOMILLE 119.00. TAILLES 8-14

RIVE GAUCHE

1254 ST. CATHERINE, O.
GALLERIES WESTMOUNT,
CHATEAU L'AVAIL

CHASSEURS-BROWNS, DE RIVE GAUCHE



ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
avocats
(collaboration spéciale)

Décès à la suite d'un accident de travail

Si un ouvrier décède à la suite d'un ACCIDENT DE TRAVAIL, ses "dépendants" recevront une compensation en vertu de la Loi des accidents de travail.

La loi des accidents de travail couvre la plupart des personnes qui travaillent dans la province de Québec. La compensation est payée soit par l'employeur soit par un fonds spécial. La loi crée un organisme appelé Commission des accidents de travail, qui a des pouvoirs très étendus. C'est cette Commission qui, la plupart du temps, décidera des compensations.

Qui sont les "DEPENDANTS"? Il s'agit des membres de la famille de l'ouvrier qui, au moment de l'accident, vivaient entièrement ou partiellement de son salaire: mari ou épouse, père, mère, grands-parents, beau-père, belle-mère, frère, sœur, demi-frère ou demi-sœur, enfants et petits-enfants (légitimes ou adoptés), gendre, bru, beau-fils, belle-fille. En plus de ces personnes, il est possible que toute autre personne, même étrangère, reçoive une compensation si elle était à l'égard de l'ouvrier dans une relation de fait semblable à une relation familiale.

Lorsque l'accident a causé la mort d'un ouvrier, sont payées les dépenses n'excédant pas \$600.00, nécessairement encourues pour les funérailles de l'ouvrier (les frais de transport du cadavre, n'excédant pas \$150.00 peuvent aussi être payées).

Lorsqu'un veuf invalide ou une veuve est le seul dépendant, une rente mensuelle de \$140.00 lui sera payée.

Lorsque les dépendants sont un veuf invalide et des enfants ou une veuve et des enfants, la compensation est constituée par une rente mensuelle de \$140.00 et une rente mensuelle additionnelle de \$35.00 pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans. Cette rente mensuelle additionnelle est portée à \$55.00 au décès du veuf invalide ou de la veuve.

Lorsque les dépendants sont des enfants, une rente mensuelle de \$55.00 sera versée à chaque enfant âgé de moins de 18 ans.

Si les dépendants sont des personnes autres que celles qui viennent d'être mentionnées, chacun des

dépendants recevra une somme raisonnable déterminée par la Commission des accidents de travail et proportionnée à la perte pécuniaire subie par chacun de ces dépendants en raison de la mort de l'ouvrier.

Quand l'ouvrier ne laisse pas de veuve (ou que cette dernière décède subitement), et qu'une sœur, une tante ou toute AUTRE PERSONNE COMPETENTE s'est constituée la mère adoptive des enfants d'un ouvrier qui ont droit à une compensation et qu'elle tient pour eux leur maison et en prend soin, cette mère adoptive a droit de recevoir, pour elle et ses enfants, pendant la durée de ses services, les mêmes rentes mensuelles que celles auxquelles aurait eu droit la veuve.

La veuve (ou la mère adoptive dans ce cas ci-dessus) a, en outre, droit à une somme de \$500.00.

La femme qui a divorcé ou qui est séparée de l'ouvrier ou qui n'était pas financièrement dépendante de l'ouvrier (décédé par suite d'un accident de travail — à noter, en passant, que certaines maladies dites industrielles sont assimilées à des accidents de travail —) ne doit recevoir aucune compensation, à moins que la Commission des accidents de travail ne soit d'opinion qu'elle avait le droit d'être aidée financièrement par cet ouvrier lors du décès.

Le mariage de la veuve qui a droit à une compensation éteint la rente personnelle qui lui échoit à elle; cette rente est alors remplacée par le paiement d'une somme égale au total de la rente pendant deux ans, et cette somme est payée dans les 30 jours qui suivent le mariage.

Quant aux enfants, les rentes mensuelles ne sont plus payées lorsqu'ils atteignent 18 ans.

Les chiffres que nous avons donné ci-dessus ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et d'exemple. En effet, la loi prévoit des ajustements périodiques de ces montants, en plus d'un système de calcul un peu plus compliqué.

Me Micheline Parizeau-Popovici et Adrian Popovici
L'Amour et la Loi
A/s La Presse
7, rue St-Jacques
Montréal, P.Q.

Le Japon pollué

Des dizaines de milliers de Japonais qui, depuis quelque temps, envahissent comme touristes l'Europe et les Etats-Unis, sourient quand ils entendent parler de pollution.

— Que diriez-vous si vous viviez à Tokyo, ou plus encore dans telle ou telle région industrielle de notre pays! — s'exclament-ils. Ce qui se passe en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis est encore idyllique à côté de nos problèmes.

Et de citer dix... cinquante... deux cents exemples, comme celui du village d'Ashio, autrefois riant et florissant, que ses habitants ont été obligés de quitter car le sol a été tellement imprégné de cuivre et d'arsenic, provenant d'une mine toute proche, que toute culture y est devenue impossible et les habitants tombaient malades, empoisonnés les uns après les autres.

Dans la province Ibaragi, sur la côte de Kachima, ce sont les canalisations de plusieurs agglomérations urbaines et industrielles, qui ont pollué à la fois la mer et l'eau potable — qui ne l'est plus depuis longtemps.

Tchiba, dans la baie de Tokyo, était célèbre il n'y a pas si longtemps encore, pour ses fleurs, qui fournissaient la capitale. L'implantation de quelques complexes industriels a tout tué, en provoquant même une telle pollution de l'air quasiment irrespirable, qu'il est question désormais de le parfumer d'odeurs synthétiques.

Là où jadis, on sentait des roses, des œillets, des jasmains, il faut maintenant des produits chimiques pour atténuer tant soit peu les mauvaises odeurs. C'est vraiment la parodie par excellence du massacre de la nature.

Un Nader japonais

Le Japon a aussi son Nader, le professeur Yun Ui, de l'Université de Tokyo, qui quasiment tout seul, est parti en guerre contre les pollueurs, détracteurs de l'environnement, etc...

Il organise constamment des voyages auxquels il invite des journalistes aussi bien nippons qu'étrangers, pour leur montrer les méfaits et pour leur demander de l'aider.

Avec des résultats, hélas, assez limités.

Guérir un mal par un autre

Les esprits, comme partout, sont partagés au Japon aussi. Les uns pensent que le pays en butte déjà à de graves problèmes, provoqués, notamment, par la crise de l'énergie et les difficultés d'exportation des industriels, ne peut se permettre le luxe de démolir des usines ou d'arrêter leur exploitation parce qu'elles ne remplissent pas toutes les conditions requises de la lutte contre la pollution.

Il faut dédommager cer-

tes ceux qui subissent des préjudices par la pollution, mais il ne servirait à rien de guérir un mal en en provoquant un autre, plus grave encore, qui serait le chômage, ou des charges supplémentaires insupportables pour nos industries" — écrit dernièrement un hebdomadaire économique.

Les jeunes se rappellent de Hiroshima

Tout le monde n'est heureusement pas de cet avis, à commencer par les jeunes.

Assez paradoxalement, ce sont eux, qui n'étaient pourtant pas encore nés en 1945, qui se souviennent d'Hiroshima et de Nagasaki et qui pensent que le pays qui avait servi jadis de cobaye aux

deux premières bombes atomiques ne devrait pas tolérer que des êtres meurent et attrapent des maladies, dont ils ne guériront jamais, par des émanations de fumée et de gaz toxiques, par la destruction de la terre et de la mer.

On revient au problème classique: ne serait-il pas possible qu'en diminuant leurs bénéfices, les grandes sociétés réduisent au minimum la pollution de leurs usines, si l'on ne veut pas qu'en l'an deux mille, l'existence devienne totalement invivable au Japon, dont la densité de population, trois fois plus élevée que celle de la France, il ne faut pas l'oublier, est une des plus fortes du monde.

□ Agence Keystone

MÉDECINE D'AUJOURD'HUI

Comment aider les épileptiques?

Les épileptiques atteints du grand mal perdent conscience, s'effondrent par terre et s'agitent des bras et des jambes. Au cours de ces mouvements saccadés, ils peuvent se mordre la langue ou les joues. Même si la crise ne dure que quelques minutes, la victime en sort épuisée, confuse et portée à dormir. Malheureusement, ni l'enfant, ni l'adulte épileptique ne sait où et quand l'attaque surviendra.

Plusieurs épileptiques sont maintenant en mesure de contrôler leurs crises, grâce à des médicaments qui en atténuent les effets ou les empêchent tout simplement. Mais si le médicament ne permet pas une prévention complète, les victimes vivent dans la crainte permanente de subir une crise en public.

Les enfants épileptiques craignent toujours que la crise ne survienne en classe, devant leurs amis. Les adultes redoutent les crises au travail, et pour cause, certains employeurs peu compréhensifs n'hésitant pas à les congédier, ce qui ajoute une dimension à leur état de tension habituel.

Les personnes qui sont témoins d'une crise d'épilepsie peuvent porter secours à la victime. Malheureusement, la plupart des gens sont complètement ignorants face à ce phénomène et ne savent pas comment réagir devant un épileptique en convulsions.

Première règle de de-

meurer calme. Il n'est pas besoin de s'enervier, car la victime ne souffre pas. Deuxième règle: ne pas essayer d'arrêter la crise, en secouant la victime pour la ramener à la réalité. Même si au plus aigu de la crise l'individu paraît avoir cessé de respirer, il ne faut point intervenir. La respiration reviendra dans quelques instants, normale cette fois. Ce sera la fin de la crise.

Pendant la crise, il est à recommander d'étendre le malade à l'aise sur le plancher, de détacher son col de chemise ou tout vêtement trop serré, de lui tourner la tête sur le côté pour permettre à la salive de s'échapper et de s'assurer qu'il a l'espace suffisant pour respirer.

Autres précautions importantes: ne pas tenter de lui ouvrir les mâchoires qu'il tient serrées ni lui mettre quoi que ce soit dans la bouche. Il ne faut pas non plus lui offrir à boire. Tout ce qui est nécessaire, c'est de demeurer près de l'épileptique et de l'aider lorsque la crise aura passé.

On peut transporter les enfants sur un lit, mais il est préférable de laisser les adultes là où ils tombent.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une grande confiance en eux-mêmes et croiront que leurs moindres gestes seront remarqués. Ils auront un tempérament superficiel et mondain. Très influencés par les gens de leur entourage, ils tiendront beaucoup à être à la mode du jour.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Les astres devraient vous valoir des amis puissants et généreux. Toutefois, ne leur demandez pas l'impossible, sinon vous risqueriez d'être déçu. Ils se contenteront peut-être de vous recevoir royalement.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous devez absolument songer à améliorer vos conditions de travail, afin de parvenir à une plus grande efficacité et à de meilleurs résultats. Ne prenez pas de chance sur la route.

DU 21 MAI AU 20 JUIN

Les projets de création que vous mettez à exécution aujourd'hui sont voués au succès. Vous aurez la possibilité de trouver un poste plus intéressant. La vie sourit aux audacieux.

DU 22 JUIN AU 21 JUILLET

L'amour n'est pas loin et, pourtant, vous ne semblez pas prêt à l'accueillir. Reprenez-vous, sachez profiter de

ce que la vie vous offre. Ne soyez pas si indépendant.

DU 23 JUILLET AU 22 AOUT

Evitez de faire des placements en ce moment, sous peine de le regretter dans peu de temps. Gardez votre calme avec les êtres chers. Tout ne sera pas facile. Personne n'est sans défaut.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Soyez précis, allez droit au but. Vous serez confronté à des opinions radicalement différentes des vôtres. Soyez tolérant et prêt à accepter une nouvelle philosophie de la vie.

DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Ne faites rien qui risque de nuire à votre prestige. Evitez à tout prix de vous engager

dans des entreprises hasardeuses. Vous êtes plutôt d'humeur à rêver. Ce n'est pas une mauvaise idée.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Décontractez-vous, faites une pause. Gardez votre calme, même si l'on tente de vous provoquer. Vos proches vous surprendront par leurs initiatives déconcertantes. Encouragez-les.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Les astres vont vous mettre en contact avec un groupe qui vous soutiendra dans vos entreprises. Vous réaliserez un objectif qui vous tient à cœur. Persistez dans ce domaine.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Ravivez vos relations socia-

les. Acceptez les invitations. Il y aura expansion matérielle. Ne discutez pas de vos problèmes personnels avec tout le monde.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Une aventure clandestine vous fera passer de bien agréables moments. Ne vous dérobez pas à vos obligations. Soyez discret sur votre vie privée. Gardez les deux pieds sur terre.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Agissez avec ordre et méthode. Réglez les problèmes les plus délicats avec calme, lucidité. C'est votre seule chance de succès. Les astres dans votre signe sont très biens aspects, aussi aurez-vous de la chance.

JENN-AIR

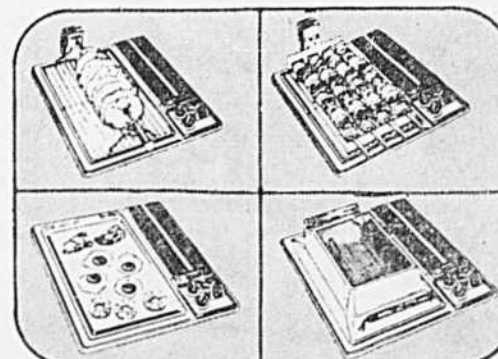
La cuisine sur le gril, à l'intérieur, l'année durant

Exclusivité Ventilation en surface

Le système de ventilation est intégré au gril avec Jenn-Air, par conséquent, pas besoin de hotte; la fumée et les odeurs sont doucement aspirées vers l'extérieur. Tout est plus propre, et on peut poser le gril sur toute surface de 18". Les biftecks, les côtelettes et les hamburgers ont bon goût. Vous pouvez aussi vous procurer les accessoires du gourmet.



Revolutionnaire! Les voici les imbattables.



JENN-AIR

6035, UPPER LACHINE
484-3044 / 484-8775

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE

Cours fondamental de fine cuisine

Vous apprendrez à finement cuisiner vos repas familiaux avec méthode et agrément selon l'hygiène alimentaire.

Les éléments théoriques, la technique et les recettes fondamentales sont enseignés par Henri Bernard à raison d'une leçon par semaine, au choix, le jour ou le soir.

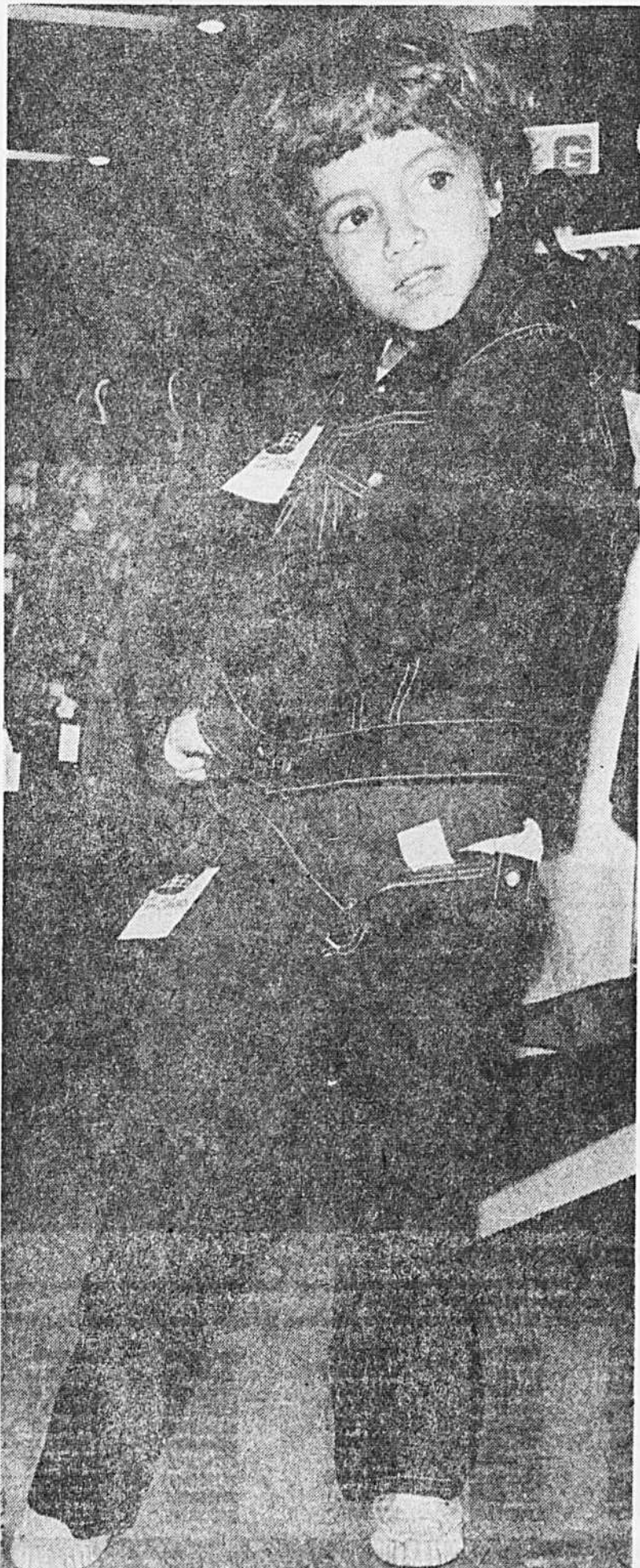
Pour renseignements et prospectus, session d'automne, composez 843-6431

Institut Culinaire Henri Bernard

2015 rue de la montagne, suite 610, Montréal 107
permis d'enseignement en vertu de la loi de l'enseignement privé



Maintenant qu'elle sait que toutes les filles vont porter la salopette cet hiver, Chantal se sent rassurée. Il faut dire que ça lui va bien.



J'aime bien ce costume. Est-ce trop grand? La meilleure façon de vérifier, c'est encore de l'essayer.



Adieu plates-formes affreuses! C'est un retour au classicisme et Chantal est la première heureuse de ce changement.

Le prix de la rentrée

Après l'été, quand les jambes ont allongé, il n'y a malheureusement pas beaucoup de vêtements qui résistent au naufrage.

C'est l'époque de la liste. Cette fameuse liste de choses indispensables dont l'enfant aura besoin pour rentrer à l'école ou tout simplement pour l'automne.

Le grand battage publicitaire autour de la rentrée n'est qu'un prétexte, au fond. Prétexte à dépenser beaucoup d'argent. Comme c'est le cas à Noël, à la fête des Mères ou à la Saint-Valentin.

Il est vrai que bien des parents ont gardé cette ancienne manie de la préparation du "trousseau". Quinze jours avant la rentrée des classes, ils se précipitent dans les boutiques ou les grands magasins et achètent pour des centaines de dollars un tas de vêtements que l'enfant ne portera peut-être jamais.

Il y a ceux qui ne savent pas quoi faire avec leur argent et qui s'en fichent, il y a les autres qui, une carte de crédit en main, se croient millionnaires et ne pensent pas aux fins de mois.

Avec la hausse des prix qui atteint en particulier les familles à revenus moyens, il est devenu difficile d'habiller deux enfants d'âge scolaire. Dans un premier temps, faire le bilan de ce qui reste de l'été: T-shirts, pantalons, sous-vêtements, souliers.

On élabore ensuite une liste de choses indispensables qui compléteront la garde-robe.

On peut préférer la méthode d'achat global si on a prévu un certain montant à cet effet. Mais on peut aussi décider d'attendre fin septembre et profiter des soldes inévitables.

Mais une chose est certaine: on doit éviter à tout prix le tourbillon insensé des grands magasins avant la rentrée et ne pas tomber dans le piège du faites-comme-tout-le-monde.

Tenant compte de leurs goûts et de notre budget, nous avons tenté de faire le compte de ce dont Chantal, 11 ans, et Jean-François, six ans, pourraient avoir besoin pour faire une rentrée convenable et passer un automne confortable.

CHANTAL

Chantal aime la mode. Elle aime les jeans. Mais elle est prête à accepter n'importe quoi si elle a l'impression d'être un peu comme les autres filles.

Voici la liste et les prix de ce qu'elle a choisi.

Salopette en velours cordé brun: \$16.98;

Veste accompagnant la salopette: \$14.98;

Chemisier complétant l'ensemble: \$7.00;

Le fameux jeans indispensable: \$13.98;

Une petite robe pour les sorties: \$14.98;

Une paire de souliers solides: \$13.00;

Une paire de bottes "d'eau": \$3.99;

Six petites culottes: \$6.00;

Six paires de bas aux genoux: \$7.20;

Tous ces achats qui constituent un minimum, coûtent: \$98.11.

JEAN-FRANÇOIS

Jean-François est un peu jeune pour savoir vraiment ce qu'il veut. Mais il a quand même choisi des vêtements qui lui vont bien, sans tenir compte de la mode, ce mot-là ne voulant rien dire pour lui.

Ensemble en velours cordé (veste-pantalon): \$22.96;

Un autre pantalon d'appoint, style jeans: \$8.98;

Six maillots: \$7.80;

Six paires de bas: \$4.94;
Six culottes: \$7.80;
Une veste de laine passe-partout: \$6.98;
Un imperméable caoutchouté: \$5.59;
Une bonne paire de souliers: \$14.00;
Une paire de bottes "d'eau": \$4.49.

Pour ce petit bout d'homme appelé à grandir considérablement toute l'année, on a dépensé: \$83.54.

Ce grand total de \$181.65 ne comprend pas les sacs d'école, ni les manteaux d'automne, ni la liste des petites choses que l'école se fera un plaisir de vous faire parvenir au début de la rentrée.

Texte :
Anne RICHER

Photos :
Réal SAINT-JEAN

Photos prises chez Simpsons

N'est-ce pas que je serai beau sous la pluie avec mon bel imperméable rouge?



Même si les filles n'aiment pas beaucoup les robes, Chantal a décidé, pour une fois, de faire plaisir à sa mère. Jean-François approuve cette décision.

VOUS AUSSI VOUS VOUDREZ VOUS OFFRIR UN MANTEAU DE LAPIN vous l'achèterez chez...

Alexandor Car

1. MAINTENANT, il ne vous en coûtera pas une fortune pour vous payer un manteau de reine.
2. Un léger dépôt vous permettra de réserver un manteau d'excellente qualité, à très bas prix.
3. Une offre estivale exceptionnelle... des manteaux dernier cri... à prix très raisonnables. Vous ne trouverez ici que quelques modèles d'une collection exquise.

Alexandor
FOURRURES

MANTEAUX DE LAPIN, PLEINE LONGUEUR

Dans des coloris
ravissants... des crea-
tions charmantes... à
partir de

\$199

Palements échelonnés
à votre convenance

FOURRURES
Alexandor
FURS

2025, de la Montagne, 849-5641
Ouvert jeudi et vendredi 9 h a.m. à 9 h p.m.
Samedi 9 h a.m. à 5 h p.m.

LAPIN POUR LA MARCHÉ

Le manteau que vous
porterez en tout
temps... une vaste
gamme de coloris... à
partir de

\$169

VESTES DE LAPIN

De forme délicate... un
renouveau dans la
mode... à prix spécial. À
partir de

\$99

MON OEIL SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

Du sang pour les Cypriotes grecs

Le Comité de solidarité hellénique canadien pour Chypre organise, en collaboration avec la Croix-Rouge, une collecte de sang pour répondre aux besoins des Cypriotes grecs blessés au cours des combats qui ont eu lieu dans l'île de Chypre.

La collecte se tiendra le 3 septembre, en l'église Sainte-Trinité, 8 ouest, rue Sherbrooke.

Les membres de la communauté grecque de Montréal sont particulièrement invités à donner de leur sang de même que leurs amis Québécois.

Saint-Jean se prépare à Spectair 74

La ville de Saint-Jean se prépare au grand spectacle aérien qui sera le point culminant du festival d'été institué à l'occasion de la célébration du 125^e anniversaire de la constitution de la ville en municipalité urbaine.

En effet, on est à refaire deux pistes de l'aéroport local.

Pendant trois jours, les 31 août, 1^{er} et 2 septembre, divers spectacles aériens seront présentés.

Pommiculteurs en difficulté

On sait que les pommiculteurs craignent de ne pouvoir trouver suffisamment de main-d'œuvre pour la moisson. Ils ne pourront pas compter cette année sur des travailleurs jamaïcains, comme l'an dernier, parce que le gouvernement de ce pays préfère envoyer ces derniers en Ontario où ils sont protégés par la loi des accidents du travail.

L'hebdomadaire "Le Courrier de Saint-Hyacinthe" dit qu'il pourrait bien se perdre un million de boisseaux de pommes. L'hebdomadaire signale d'autre part que le député de Verchères, M. Marcel Ostiguy, avait suggéré l'an dernier que les gouvernements prennent des dispositions pour permettre aux assistés sociaux et aux bénéficiaires de l'assurance-chômage de participer à la cueillette des pommes sans perdre leurs allocations.

Cette suggestion ne semble pas avoir été retenue par les autorités.

Entre-temps, on voit le scandale d'aliments détruits dans une période de pénurie mondiale.

Souscription dans le Richelieu- Yamaska

En prévision de sa 19^e campagne annuelle de souscription, la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska vient de nommer cinq bénévoles qui assument la responsabilité générale de leur région respective: M. Joachim Bouchard, pour la région de Sorel-Tracy; M. Gilles Girard, pour la région de Saint-Hyacinthe; M. Donald Timmons, pour la région de Granby; le Frère Adrien Rochefort, pour la région d'Iberville

et M. Jean-Noël Parenteau pour la région de Cowansville.

• M. Pierre Grandmaison, organisateur de l'église Notre-Dame, donnera les derniers concerts d'orgue de la saison au pavillon du Musée des beaux-arts de Montréal, à Terre des Hommes, les 31 août, 1^{er} et 2 septembre, à 19 h. Il interprétera des œuvres de Bach.

• Des collectes de sang auront lieu demain à Montréal, en collaboration avec l'Hydro-Québec qui tient sa 25^e collecte annuelle; les donneurs pourront se présenter à l'un des centres permanents de la Croix-Rouge 3131 est, rue Sherbrooke, de 13 h à 21 h, ou au 2180 ouest, boulevard Dorchester, de 8h30 à 17h30; au Centre de service de l'Hydro, 201 ouest, rue Jarry, de 7 h à 12 h ou à l'édifice de l'Hydro, 75 ouest, boulevard Dorchester, salle de la cafétéria, de 7 h à 13.

ENTRE NOUS

Maria Robert

Montréal, le 27 août — UNE PAUSE CAFÉ EN FAISANT SON MARCHÉ? Pour quoi pas? J'ai toujours envie d'un bon café quand je fais mon marché.

Et, si j'en juge par le nombre de personnes au casse-croûte des MAGASINS DOMINION, je ne suis pas la seule. C'est peut-être qu'au Dominion vous avez un service rapide et courtois en plus d'une atmosphère des plus agréables. C'est peut-être l'odeur du café, des sandwiches aux garnitures alléchantes, ou le fumer des chiens chauds... ou même l'odeur sucrée des tartes et pâtisseries. Tous les ingrédients de ces bonnes choses provenant du magasin Dominion, vous savez qu'ils sont strictement frais. Faites la pause café au Dominion... c'est plaisant.

L'ÉTÉ... c'est le temps des réunions au chalet, au jardin, sur le patio. Mais il nous arrive, surtout aux enfants, d'abuser des bonnes choses...

fruits, boissons froides ou fraîches... qui provoquent bien souvent la nausée ou la diarrhée. Heureusement, L'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DR FOWLER peut corriger tout cela. L'Extrait du Dr Fowler, de goût agréable, apporte un soulagement rapide aux symptômes embarrassants de la diarrhée tant chez les adultes que chez les enfants. La formule restaurant de l'Extrait du Dr Fowler, à base de racines et d'herbes qui ne constipent pas, est en vente au Canada depuis plus de 100 ans. Soyez prêts, ayez toujours de l'Extrait du Dr Fowler sous la main.

HYPNOSE

Science fascinante,
facile à apprendre,
Cours pratiques, rapides.
Réservation: 522-1038
Professeur FRANCIS

**COURS D'INITIATION
À LA DÉCORATION
INTÉRIÈRE**
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS
DU MEUBLE
QUÉBÉCOIS INC.

1485, RUE ST-PAUL
MONTREAL (H3A 2Z7)
RÉSERVATIONS
866-1836

Début des cours
10 septembre, 74
Approuvé par le
ministère de l'éducation

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES

john wood

DOUBLÉS DE VERRE

• ÉLÉMENTS SUBMERGÉS

Contenant une résistance pour prévenir l'électrolyse. Assurent le transfert direct de la chaleur à l'eau et permettent d'économiser sur l'électricité.

• DIFFUSEUR

En plastique indestructible, à l'entrée prévient le mélange de l'eau chaude et froide. 90% de la capacité du réservoir peuvent être soutirés avant qu'il ne se produise une baisse de température.

• ANODE DE MAGNÉSIUM

• DOUBLURE EN VERRE

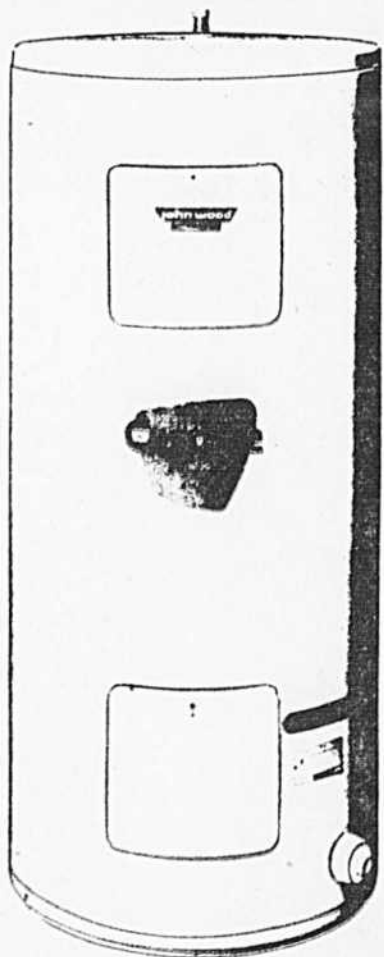
Tous les modèles sont doubles en verre et sont dotés d'une anode remplaçable en magnésium à âme solide pour assurer une double protection contre la corrosion.

• CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE

Des thermostats enclenchables assurent des températures contrôlées. Un disjoncteur de sécurité prévient aussi le surchauffage et il peut être réglé manuellement.

• ISOLATION

Un isolant épais réduit au minimum les pertes de chaleur.



SPÉCIAL
3 JOURS SEULEMENT
du 28 au 31 août '74

1^{er} ARRIVÉ... 1^{er} SERVI

**CASCADE
40 GALLONS**
3000/3000/220 éléments

\$105

10 ANS DE GARANTIE

COMPAREZ LES PRIX
ET VOUS ACHETEREZ CHEZ



Raymond **LEPINE** inc.

SAINT-LÉONARD

8785, boulevard Langelier
326-2060

RIVE-SUD: SAINT-HUBERT

3970, Mont-Royal
Derrière Kenny Wong Southshore Inn
676-0391

CONCOURS presse.atout

TOUTES LES SEMAINES

10 PRIX DE \$100

250 billets de SUPER-LOTO

distribués parmi les abonnés de LA PRESSE!

IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ. RIEN D'AUTRES...



Tous les abonnés* de LA PRESSE ont un atout. C'est leur numéro d'abonné. Ce numéro-atout est précieux: s'il paraît dans ces pages, il vaut à son détenteur \$100 ou un billet de Super-Loto (qui peut valoir \$200,000...). C'est un concours impartial: c'est l'ordinateur de LA PRESSE qui choisit les numéros gagnants, selon des méthodes semblables à celles qu'utilise la Régie des loteries et courses du Québec. Les gagnants de prix de \$100 doivent communiquer leur nom et leur adresse au numéro suivant: 874-7301 (pas plus d'une semaine après la parution). Les gagnants de billets de Super-Loto recevront leur billet automatiquement (accordez toutefois quelques semaines de délai).

LE LUNDI ET LE VENDREDI:

5 PRIX de \$100 et 25 BILLETS de SUPER-LOTO CHAQUE FOIS

LE MARDI, LE MERCREDI, LE JEUDI ET LE SAMEDI

50 BILLETS de SUPER-LOTO

* 5 ou 6 jours par semaine

ATOUTS GAGNANTS DU JOUR:

Les 50 abonnés dont les numéros apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de SUPER-LOTO. Ils seront rejoints par téléphone.

*Pour mériter leur prix, ils devront répondre correctement à une question d'ÉLIGIBILITÉ**

200110000	220915002	224388001	234348004	246360004
200113000	221315001	227350000	234502000	247150001
200212001	221837000	228460000	234524004	260060103
200694002	222047000	228592000	238364000	260248003
211215103	222100001	230711001	238798001	264045105
212630100	222132000	230827001	242002005	278035003
216140000	222148102	230880002	242103002	278520006
216546001	222335002	230959001	242220001	278765002
217186000	222363000	232080001	243240000	200665004
220100001	224378006	232287102	246290001	211858000

** LA QUESTION D'ÉLIGIBILITÉ EST LA SUIVANTE: $357 \times 11 + 231 + 111 = 121$

AVEC UN ABONNEMENT À LA PRESSE, VOUS AVEZ VOTRE ATOUT

Pour vous abonner à LA PRESSE et avoir votre atout **874-6911**

Nous avons négocié...

pour de meilleurs prix!

Oui, l'Association des Marchands de la Plaza Alexis Nihon a négocié afin d'obtenir de meilleurs prix pour tous les besoins de votre famille.

**AUJOURD'HUI
DEMAIN
ET
SAMEDI**

Combattons l'inflation!

FLORENTINA CHILDREN'S WEAR
REZ-DE-CHAUSSEE
Manteaux d'hiver "Little Nugget" pour garçons et fillettes. Grandeurs 2-3x, 4-6x. Rég. jusqu'à \$35.00

1/2 prix

MYSTIQUE

1/2 PRIX

Ensembles pantalons pour l'automne, quantité limitée!

KOKO
ETAGE-MODE

\$10.00

150 paires de pantalons, couleurs et grandeurs assorties. Jusqu'à \$23.00

POUR TOI
ETAGE-MODE

\$5.99

SIAN KNITWEAR BOUTIQUE
ETAGE-MODE
Blouses en polyester importée d'Italie, manches courtes ou sans manches, beige blanc, noir blanc. Rég. \$16.00

\$6.00

AU JARDIN VERT
NIVEAU DU METRO

69¢

Mais en épi 6" chacun ou douz.

FREDELLE
ETAGE-MODE

\$10.01

Chaussures pour dames à courroies. Semelle plate-forme. Grandeurs 5 à 9. Rég. \$21.00

CORTINA SKI SHOP
REZ-DE-CHAUSSEE

50%

de réduction sur les vêtements d'été

LA CRÉMIÈRE
NIVEAU DU METRO

50¢

Un sundae Obtenez un autre SUNDAE pour

LE BAG

Sacs à main importés en cuir. Noir seulement. Quantités limitées. Rég. \$20 à \$25.00

\$10.00

POUR

Reg. \$20 à \$25.00

METRO ART CENTRE
NIVEAU DU METRO

\$1.75

Posters Rég. \$3.50

G.A. DELICATESSEN
NIVEAU DU METRO

\$1.49

Assiette de viande fumée, rég. \$1.69 + taxe incl. breuvage, patates frites et salade de chou.

HEFT'S
REZ-DE-CHAUSSEE

\$55.00

Habits (50 habits seulement) Rég. jusqu'à \$110.00 SPECIAL

CENTRE DE LA CRAVATE
REZ-DE-CHAUSSEE

\$5.00

Superbes cravates

en rabais à \$2.50 ou 3 / \$7.00

DECORAMA - INDORAMA
NIVEAU DU METRO

50%

de réduction
Rég. \$3.99 \$1.99

LA MAISON DIANA
ETAGE-MODE

\$4.98

Blouses imprimées pour dames Rég. \$14.98

BATA
ETAGE-MODE

\$7.00

Chaussures pour Teenagers, noir, tan ou brun. Grandeurs 5 à 10. Rég. \$14.99 et \$16.99

BIJOUTERIE LAFAYETTE
MONTRES "TIMEX"

\$6.62 à \$29.97

SPECIAL

COJANA
ETAGE-MODE

\$19.99

Ensembles-pantalons pour l'automne, 2 pièces en polyester. Rég. \$40.00

PENNINGTON'S
ETAGE-MODE

\$4.90

Pullover à manches longues • Acrylique lavable • Couleurs assorties • Grandeurs 40-46. Rég. \$8.98

Nous voulons ÉPARGNER!

MIRACLE MART
NIVEAU DU METRO

DENTIFRICE CLOSE UP,
format familial
Saveur régulière
ou à la menthe
Rég. \$1.05

76¢

RINCE-BOUCHE
NOXZEMA
32 onces
5 par client
Rég. \$1.59

84¢

Shampooing Bright Side
Cheveux gras ou normaux
10 onces, 5 par client
Rég. \$1.19

93¢

500 feuilles mobiles
lignées

\$1.75

Trois trous
2 paquets par client
Rég. \$2.37

ENSEMBLES 2 PIÈCES
pour fillettes

\$2.75

Grandeurs 4 à 6x
Couleurs assorties
Manches longues
5 par client
Rég. \$5.97

Jupes pour fillettes
En tricot 100% acrylique, grandeurs
7 à 14. Couleurs assorties, 5 par client.

\$1.75

Rég. \$3.97

LA GALERIE CHANTALE
Ensemble pantalons pour dames.

\$29.98

Rég. \$47.98

À Rabais!

SUGAR-N-SPICE
NIVEAU DU METRO

99¢

Fudge Rég. \$1.69

SPECIAL

TIP TOP
REZ-DE-CHAUSSEE

\$1.99

Cravates assorties Rég. \$5.00 pour

CARNIVAL POPCORN
Mais soufflé au caramel
Rég. \$1.25 la boîte

50¢

la boîte

OLD EUROPE
NIVEAU DU METRO

\$1.79

Jambon cuit, prêt à manger

SPECIAL

MAHARAJA OF INDIA
NIVEAU DU METRO

\$2.51

T-Shirts de style marocain. Rég. \$4.95 POUR

LEWIS SHOES
ETAGE-MODE

\$7.01

Chaussures sport à lacets pour dames, deux tons. Rég. \$14.99

GREENBERG'S
ETAGE-MODE

A bas prix spécial! Blouses en maille acrylique, 2 modèles à manches longues, L'un sur encolure en V, l'autre d'une encolure en U et avec élastique aux coudes. Marine, gris, orange, rose et blanc dans le dos. Tailles: P.M.G.

Aujourd'hui jusqu'au 31 août! Participez au 1er Tournoi Annuel de Mini-Golf. Éliminatoires 31 août, Midi

2 heures de stationnement GRATUIT avec un minimum d'achat de \$5.00 chez tous les marchands participants.

plaza alexis nihon

Coin Sainte-Catherine/Atwater/Maison-à-neuve



MOT-MYSTÈRE

CHEMIN DE FER — Un mot de 6 lettres

1	P	E	K	R	E	I	L	B	A	T	T	R	A	M	E
2	N	Y	C	C	A	B	I	N	E	D	R	O	U	C	T
3	E	D	L	N	U	E	U	O	R	V	N	A	V	D	S
4	U	O	E	O	A	R	L	A	O	O	M	R	C	I	I
5	R	M	T	E	N	V	T	Y	N	O	O	E	O	E	P
6	R	E	X	I	O	E	A	G	T	R	N	U	I	C	G
7	T	A	I	O	R	G	I	R	R	E	T	O	N	A	U
8	T	O	M	V	E	P	I	G	A	R	E	L	R	E	W
9	E	R	P	P	E	C	F	X	I	I	R	A	I	A	R
10	L	A	A	E	E	L	U	U	L	T	G	S	G	U	E
11	L	M	H	I	D	A	M	E	M	E	S	O	O	N	L
12	E	E	G	P	N	E	E	F	T	E	N	C	F	O	E
13	I	O	I	G	D	I	E	S	E	L	U	N	E	L	T
14	B	L	I	G	R	U	E	D	I	P	A	R	U	A	T
15	E	S	I	U	Q	R	A	M	L	L	A	H	S	T	A

ATTELER	ESSIEU	LOUER	RAIL	TRAIN
AVANCE	FEU	MARQUISE	RAMPE	TRAM
BIELLE	FEUX	MIXTE	RAME	TRUCK
ROGIE	FUMÉE	MONTÉ	RAPIDE	TUNNEL
CABINE	FUMEURS	MOTRICE	RETARD	VOIE
COIN	GARAGE	PIGNON	ROUE	VOYAGE
COUR	GARE	PILE	SIGNAUX	WAGON
DEPOT	GRUE	PISTE	TABLIER	
DIESEL	HALL	PIVOT	TALON	
DOME	HALTE	PNEU	TIRER	
DUR	LEVIER	PYLONE	TRACE	

Solution du dernier problème: FIGURE

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

Le programme récréatif de l'été, réalisé sous le thème du "Village de Champignac", a connu un remarquable succès auprès des jeunes du **Patro Le Prévoist**, 5707, rue St-Dominique. Parmi les dynamiques animateurs de ce programme, on comptait le "maire" Yves Sabourin et la "mairesse" Lise Villeneuve.

Tous deux se sont fait valoir comme maîtres de cérémonies lors de la récente "Fête de l'été". Cette fête a marqué le dévoilement d'une enseigne lumineuse, don des Anciens du Patro, qui brille sur le toit de cette maison, au cœur du quartier Mile-End.

X X X

Le club social "Faillon", qui favorise les rencontres d'amitié, est ouvert le soir, tous les vendredis, samedis et dimanches, au 7582, rue St-Hubert. On y offre de la danse avec musique continue. Pour renseignements, s'adresser à Mme Gisèle Pelletier (277-3817 ou 271-6970).

X X X

C'est le lundi 16 septembre, à 5h, que se fera l'inauguration officielle du **Centre EPIC**, au 5055 est, rue St-Zotique. Il s'agit d'un centre de conditionnement physique et de médecine préventive, qui comporte gymnase, piscine et palestres d'activités physiques. Son ouverture marquera le 6e anniversaire de fondation du club EPIC. Renseignements: 374-1430.

X X X

La Fédération des clubs de montagne du Québec tiendra son prochain jamboree, durant la fin de semaine de la Fête du Travail, au parc du Mont-Tremblant. Une épluchette de blé d'Inde aura lieu le dimanche soir. Renseignements: 527-9311, poste 266.

où se récréer?

CE SOIR: à 8h, danses folkloriques internationales, au pavillon-restaurant du lac-aux-Castors, sur le Mont-Royal.

— A 9 h, dans les jardins illuminés de l'**Oratoire St-Joseph**, dernier spectacle estival des Jongleurs de la Montagne, avec "Une croix de chemin" (entrée libre).

TERRE DES HOMMES

Ce soir: — à 8 h, séance de cinéma en plein air (d'une durée de 6 heures), à la **Place des Nations**, avec "War and Peace" (film russe, 1ère et 2e partie).

— Au **Kiosque international**: — à 4 h, les Mariachi; — à 5 h, les Troubadours; — à 6 h, les danseurs bulgares; — à 7 h, les "Fils du Soleil", avec danses amérindiennes; — à 8 h. 30, les Variétés Pauline Marchand.

A la Ronde: — à 7 h. 30 et 8 h 30, au lac des Dauphins, récitals de Steel band, avec les Trinidad Cavaliers; — à 5 h 30 et 9 h 30 (demain également), spectacle des Desler Brothers, avec motocyclette sur fil de fer aérien.

Demain: — à 8 h, danse populaire avec orchestre, à la **Place de la Joie** (près pavillon du Mexique).

— A 9 h, séance de cinéma en plein air, à la **Place des Nations**, avec deux grands films: "Ciakmull, le bâtard de Dodge City" (western américain) et "Woodstock contre Amougies" (festivals jazz-pop).

— Au **Kiosque international**: — à 2 h, fanfare "les Ritmiks"; — à 3 h, les Troubadours; — à 4 h, les Mariachi; — à 8 h, ensemble musical "Boule de Son".

Cours de danse à Saint-Maurice

Une série de cours de danse sociale pour les 18 ans et plus sera donnée dans la paroisse St-Maurice de Duvernay, à Ville de Laval, sous la direction de M. et Mme Marcel Morin, de la Fédération des loisirs-danse du Québec. Les leçons auront lieu à la salle paroissiale, 2000, rue Champloury, à compter du vendredi 27 septembre. Les inscriptions se feront les 16 et 17 septembre. Renseignements: 669-5014.

Communiquez avec

Mlle PAULETTE FRÉGEAU

à

874-7234

POUR TOUTE ANNONCE DE

MAISON

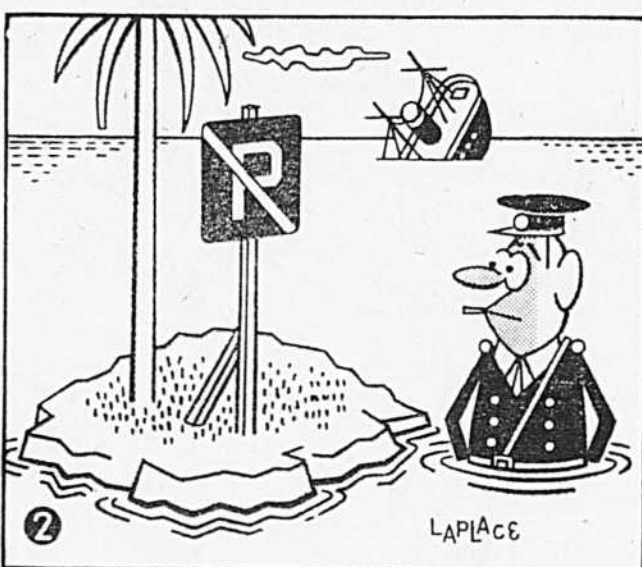
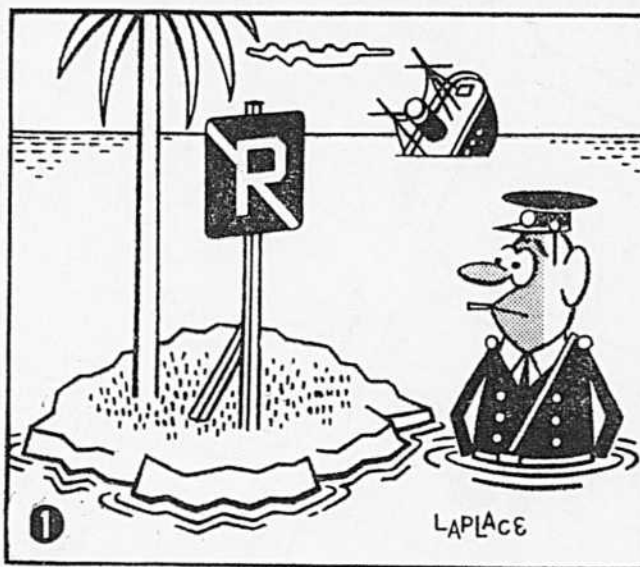
D'ENSEIGNEMENT

DANS

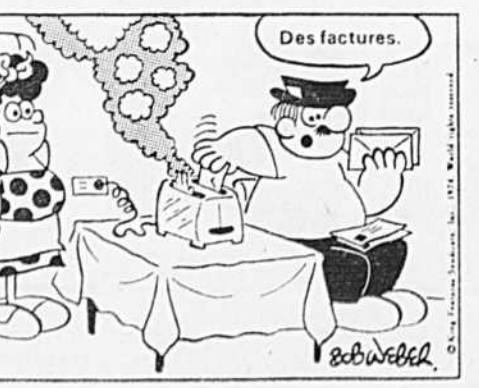
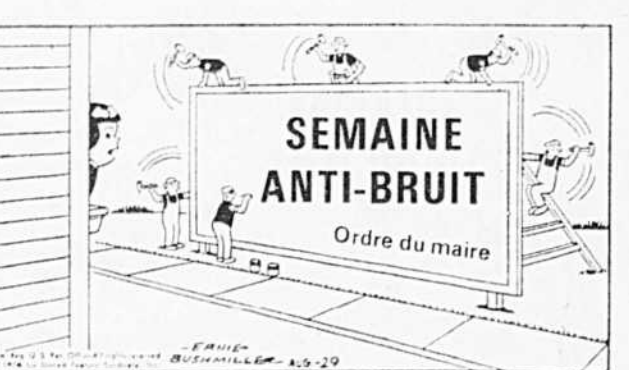
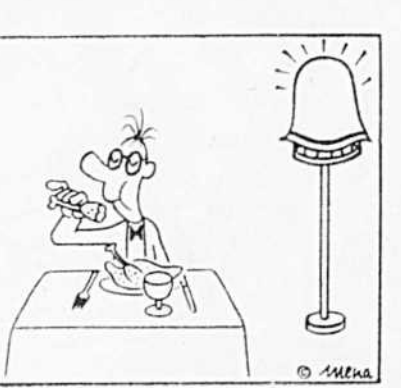
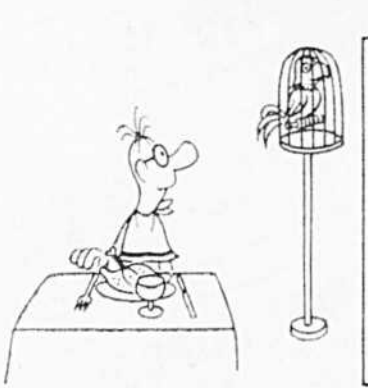
la presse

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES



RODOLPHE



MUTT ET JEFF



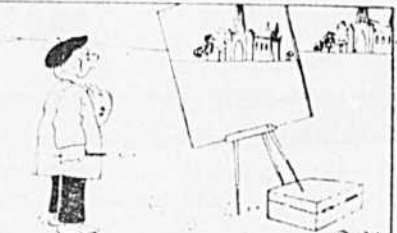
LES NAUFRAGES



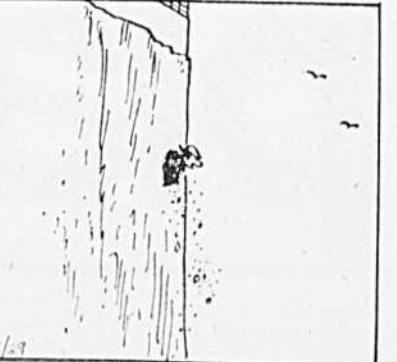
LES PIERRES A FEU



MON ONCLE



BASILE



EATON

LA RONDE DES SANS PROBLÈMES

avec
Paris Star
et «Fortrel»

Paris Star présente ses sans problèmes aux femmes actives. Les sans problèmes se lavent en machine, se séchent en machine et ne demandent pas de repassage. De plus, ils sont en «Fortrel», le polyester qui s'entretient comme un charme. Les sans problèmes sont des coordonnés interchangeables offerts dans des teintes chaudement automnales: vert, rouille ou brun.

Achats en personne seulement.

EATON Centre-ville (troisième étage).
Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et
Carrefour Laval. Rayon 246

1. Chandail côtlé à manches longues. Insertions imprimées à l'encolure et aux poignets. Tailles petite, moyenne ou grande. **15⁰⁰**

Jupe plissée nouvelle longueur à bande de taille élastifiée. Tailles 8 à 18. **17⁰⁰**

2. Veste cardigan à ceinture-lien et boutonnage devant. 2 poches et revers aux poignets. Tailles 8 à 18. **29⁰⁰**

Jupe ligne A, nouvelle longueur. 2 plis devant et glissière au dos. Tailles 8 à 18. **17⁰⁰**

3. Veste sans manches avec encolure et empiècements avant et arrière. Poches à rabat surpiquées. Ceinture au dos. Tailles 8 à 18. **25⁰⁰**

Chemisier à manches longues à patte avant et revers aux poignets. Joli imprimé brun, rouille ou vert. Tailles 8 à 18. **17⁰⁰**

Pantalon à enfiler à bande de taille élastique et pli cousu devant. Tailles 8 à 18. **17⁰⁰**

4. Veste de style chemisier à manches longues. Col, revers aux poignets et empiècements devant et arrière. Poche et ceinture à même. Tailles 8 à 18. **31⁰⁰**

Chemisier à manches longues. Poignets 2-boutons, boutonnage avant et surpiqués. Imprimé de bâtonnets d'allumettes brun, rouille ou vert. Tailles 8 à 18. **18⁰⁰**

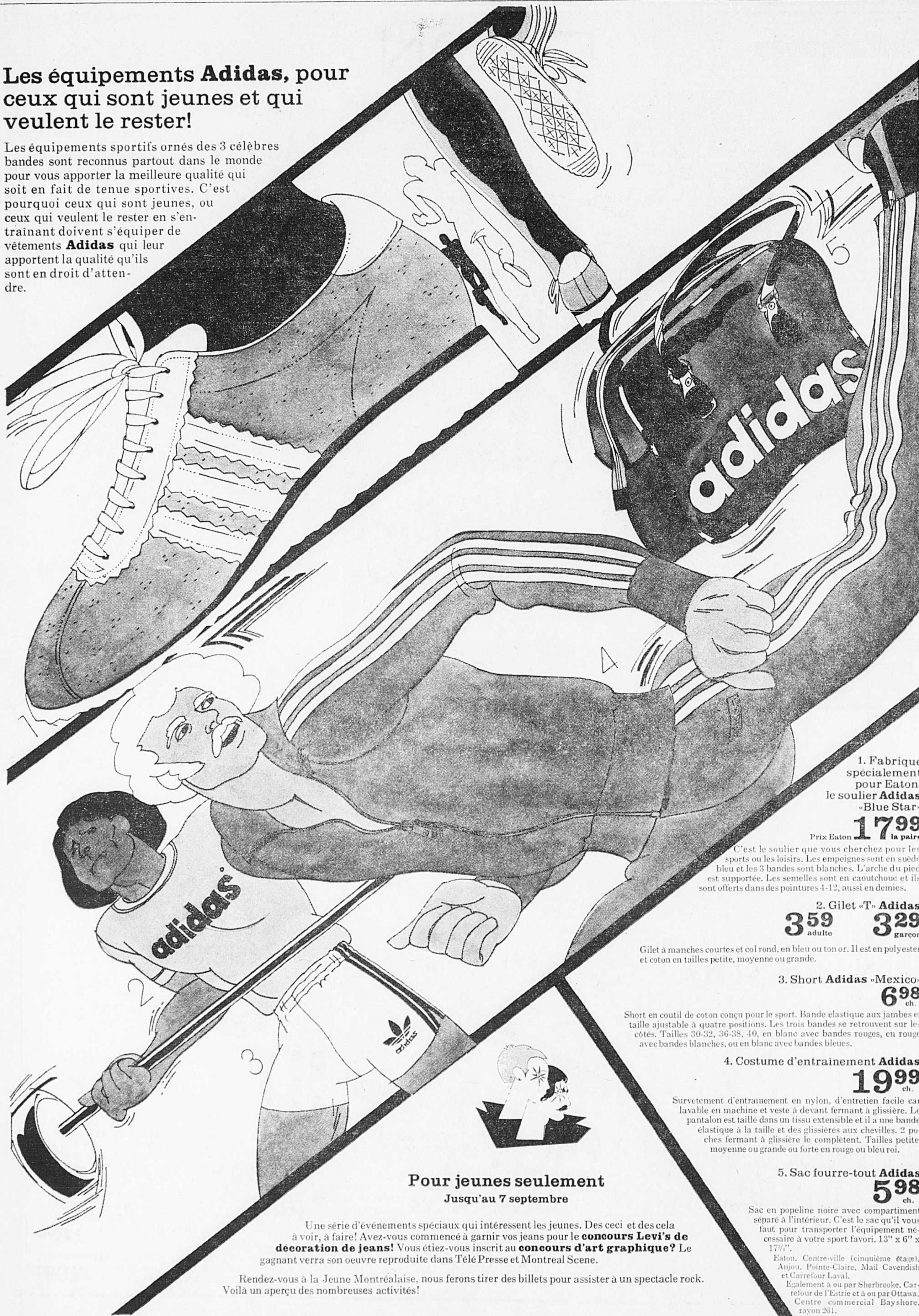
Pantalon ceinture à glissière devant et pli cousu. Petits passants de ceinture. Tailles 8 à 18. **19⁰⁰**

Si vous éprouvez ces jours-ci de la difficulté à vous rendre jusqu'à nous, rappelez-vous qu'Eaton est juste au bout du fil. Le standard est ouvert dès 8h30 **842-9211**

Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus. Vous pourrez vous procurer une marchandise de qualité à prix juste selon la tradition Eaton. Si vous habitez à proximité d'un des magasins de banlieue — Anjou, Pointe Claire, Mail Cavendish ou Carrefour Laval — n'hésitez pas à prendre votre voiture, toutes les facilités de stationnement sont prévues à cet effet. Les Centres d'aubaines Langelier et LaSalle sont également prêts à vous servir. Eaton n'est jamais bien loin!

Les équipements Adidas, pour ceux qui sont jeunes et qui veulent le rester!

Les équipements sportifs ornés des 3 célèbres bandes sont reconnus partout dans le monde pour vous apporter la meilleure qualité qui soit en fait de tenue sportives. C'est pourquoi ceux qui sont jeunes, ou ceux qui veulent le rester en s'entraînant doivent s'équiper de vêtements **Adidas** qui leur apportent la qualité qu'ils sont en droit d'attendre.



1. Fabrique spécialement pour Eaton: le soulier Adidas «Blue Star»

Prix Eaton **1799** la paire

C'est le soulier que vous cherchez pour les sports ou les loisirs. Les empeignes sont en suède bleu et les 3 bandes sont blanches. L'arche du pied est supportée. Les semelles sont en caoutchouc et ils sont offerts dans des pointures 4-12, aussi en demies.

2. Gilet «T» Adidas **359** adulte **329** garçon

Gilet à manches courtes et col rond, en bleu ou ton or. Il est en polyester et coton en tailles petite, moyenne ou grande.

3. Short Adidas «Mexico» **698** ch.

Short en coutil de coton conçu pour le sport. Bande élastique aux jambes et taille ajustable à quatre positions. Les trois bandes se retrouvent sur les côtés. Tailles 30-32, 36-38, 40, en blanc avec bandes rouges, en rouge avec bandes blanches, ou en blanc avec bandes bleues.

4. Costume d'entraînement Adidas **1999** ch.

Survetement d'entraînement en nylon, d'entretien facile car lavable en machine et veste à devant fermant à glissière. Le pantalon est taillé dans un tissu extensible et il a une bande élastique à la taille et des glissières aux chevilles. 2 poches fermant à glissière le complètent. Tailles petite, moyenne ou grande ou forte en rouge ou bleu roi.

5. Sac fourre-tout Adidas **598** ch.

Sac en popeline noire avec compartiment séparé à l'intérieur. C'est le sac qu'il vous faut pour transporter l'équipement nécessaire à votre sport favori. 13" x 6" x 17 1/2".

Eaton, Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval.

Egalement à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, Centre commercial Bayshore, rayon 261.

Venez ou téléphonez

842-9211

Pour jeunes seulement
Jusqu'au 7 septembre

Une série d'événements spéciaux qui intéressent les jeunes. Des ceci et des cela à voir, à faire! Avez-vous commencé à garnir vos jeans pour le **concours Levi's de décoration de jeans**? Vous étiez-vous inscrit au **concours d'art graphique**? Le gagnant verra son oeuvre reproduite dans Télé Presse et Montreal Scene.

Rendez-vous à la Jeune Montréalaise, nous ferons tirer des billets pour assister à un spectacle rock. Voilà un aperçu des nombreuses activités!

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

MAISONNEUVE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Maisonneuve

HEURES D'OUVERTURE EATON
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30, 842-9211

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

EATON